



Actes des assises

“ ASSISES PARENTALITE ET PREVENTION

Le rôle des adultes dans la prévention des conduites à risque des adolescents

Judi 6 et vendredi 7 mai 2010 - Espace Reuilly, Paris

www.assises-parentalite-prevention.fr

Jeudi 6 mai 2010

Animation Audrey Goutard, journaliste, grand reporter à France 2.

Ouverture institutionnelle 3

- Etienne Ataire, *président de la MILDT*
- Nadine Morano, *secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité auprès du ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*

Introduction 12

- Philippe Jeammet, *professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris René Descartes, président du conseil scientifique des assises parentalité et prévention*

Usage de drogues chez les jeunes : état des lieux 15

- Qui consomme quoi et comment ? Julien Emmanuelli : *délégué de la MILDT*
- Qui est vulnérable ? Quand faut-il agir ? Marie Choquet : *épidémiologiste, directrice de recherche à l'Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale) et Véronique Delvenne, pédopsychiatre, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université libre de Bruxelles*

Table ronde n°1: Le rôle des parents : que dit le droit ? 22

- Dominique Youf, *philosophe, directeur chargé de la recherche à l'école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse*
- Françoise Dekeuwer-Defossez, *professeur des universités à la faculté libre de droit de Lille, spécialiste du droit de la famille*

Table ronde n°2: Société en mouvement : nouvelles familles, nouveaux médias 33

- Patrice Huerre, *psychiatre, psychanalyste, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'établissement public de santé Erasme d'Antony*
- Irène Théry, *sociologue, directrice d'étude à l'école des hautes études en sciences sociales*

Table ronde n°3: Devenir parent : comment construire sa légitimité d'adulte ? 49

- Didier Houzel, *professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Caen*
- Alain Braconnier, *psychiatre, psychanalyste, chef de service de la consultation pour adolescents du centre Philippe Paumelle à Paris*

Vendredi 7 mai 2010

Animation Marcel Rufo, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, pédopsychiatre, chef de service de l'unité d'adolescents « Espace Arthur », Hôpitaux Sud, à Marseille.

Table ronde n°4 à Autorité et transmission : quels enjeux ? 61

- Eirick Prairat : *professeur en sciences de l'éducation à l'université Nancy 2*
- Philippe Meirieu : *professeur en sciences de l'éducation à l'université Lyon 2*

Table ronde n°5 à La place du tiers : au-delà des parents, quel rôle pour les autres ? 78

- Philippe Jeammet, *professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris René Descartes*
- Xavier Pommereau, *psychiatre, responsable du pôle aquitain de l'adolescent au centre Abadie du CHU de Bordeaux*

Table ronde n°6 à L'aide à la parentalité en France et dans le monde 91

- Thanh Le Luong, *directrice générale de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé*
- Giovanna Campello, *chargée du programme prévention à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)*
- François Edouard, *administrateur de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), président du département droit de la famille et protection de l'enfance*
- Jean-Michel Blanquer, *directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale*
- Olivier Phan, *praticien hospitalier en pédopsychiatrie, responsable médical du centre Emergence, institut médical Montsouris*
- Fernando Mendes, *président de l'institut européen de recherche sur la prévention (IREFREA)*
- Ingrid Schulten, *Institut Trimbos (Pays-Bas)*
- Geneviève Praplan, *sociologue, chef de projets de prévention à l'institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies*

Synthèse et perspectives 113

- Marcel Rufo, *professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, pédopsychiatre, chef de service de l'unité d'adolescents « Espace Arthur », Hôpitaux Sud, à Marseille*

Clôture par Etienne Apaire, Président de la MILDT 116

JEUDI 6 MAI 2010



OUVERTURE INSTITUTIONNELLE

Etienne Apaire, président de la MILDT

Madame la ministre,
Mesdames et messieurs

Un grand merci d'abord Madame le Ministre d'avoir bien voulu ouvrir ces assises, et ainsi de reconnaître avec nous le rôle fondamental joué par les adultes en général et plus spécifiquement par les parents dans la prévention des addictions ou d'autres conduites à risques chez nos jeunes.

Comme vous le savez, le Président de la République a souhaité, afin de diminuer les consommations de drogues, que les messages sur les drogues et leurs méfaits soit clarifiés et connus de tous.

C'est ainsi que le plan gouvernemental de lutte contre la drogue et la toxicomanie 2008-2011 a choisi de développer tout les moyens susceptibles d'entraver les expérimentations des drogues illicites où les abus d'alcool chez les jeunes.

A cette fin, plusieurs campagnes de communication ont été lancées par le gouvernement afin d'informer nos concitoyens sur les dangers sanitaires et sociaux occasionnés par la consommation des drogues illicites et pour rappeler que si l'interdit existait ce n'était «pas par hasard» mais bien pour protéger nos concitoyens de ces dangers.

A cette occasion, il a été rappelé que de nouvelles sanctions pédagogiques, les stages de sensibilisation aux dangers des drogues, avaient été créés il y a trois ans pour informer et mieux faire respecter l'interdit. Parallèlement, afin de mieux lutter contre l'alcoolisation de nos jeunes, qui est devenue une véritable préoccupation, de nouvelles règles ont été adoptées en matière de consommation d'alcool, l'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 18 ans, et l'interdiction des open bars.

S'agissant de la lutte contre les trafics de drogue, l'internationalisation de ce combat et la mobilisation de la justice et des forces de sécurité contre les réseaux criminels et l'argent de la drogue, ont permis ces derniers mois d'obtenir des résultats plus que significatifs. Dans le même temps, le développement de notre dispositif de soins s'est poursuivi et nous pouvons dire que notre pays est de ce point de vue un des mieux dotés d'Europe. Mais tout cela ne saurait suffire.



Mais pour être pleinement efficace, il faut s'efforcer de remonter aux racines du malaise. Pourquoi réprimer si on peut éviter que le crime se commette? Pourquoi soigner si on peut empêcher la maladie de se déclarer?

Qui est le plus à même d'éviter que tous ces drames se produisent? Un homme ou une femme politique, un fonctionnaire, un médecin, un sportif, un prêtre, une vedette télévisuelle?

La réponse est que chacun a sans doute une part de responsabilité dans ce qui se dit sur les drogues, et il est nécessaire, sur ce point, de créer un discours consensuel fondé sur des données objectives à l'usage de tous les adultes, de toutes les institutions, et pourquoi pas de tous les jeunes, afin de dénoncer les dangers des drogues.

Mais là encore, cela ne saurait suffire.

Car en réalité, le premier agent de prévention n'est ni une institution, ni un fonctionnaire. Le premier agent de prévention, c'est d'abord un père, une mère qui, formés et informés, sauront transmettre à leurs enfants les codes et les moyens d'affronter les difficultés de leur future vie d'adulte afin de leur permettre d'accéder à l'autonomie.

Or les évolutions de nos sociétés, les pérégrinations géographiques, les évolutions des structures familiales, l'apparition de nouveaux modes de communication et d'apprentissage ont été si rapides et parfois si profonds qu'un certain nombre de parents ne se sont plus sentis légitimes à porter cette parole de protection à l'égard de leurs enfants.

Comment, en effet, parler à ses enfants qui paraissent en savoir plus que vous dans bien des domaines? Dans un sondage effectué par l'Inpes, à la demande de la Mildt, il est apparu que 32% des plus de 18 ans, donc des adultes, pensent que l'usage de cocaïne et d'héroïne est autorisé dans un lieu privé.

Dans un sondage encore plus récent, toujours effectué par l'Inpes à la demande de la Mildt, il s'avère que 21% des parents déclarent ne jamais parler des questions de drogue à leurs enfants. Si on se réfère à la réponse à la question précédente, c'est peut-être préférable.

Pour beaucoup d'entre eux, sans doute, la question peut et doit être traitée à l'école, dans le cabinet du médecin, au commissariat, au tribunal, ou par les travailleurs sociaux, mais rarement à la maison. C'est ainsi que dans un sondage paru aujourd'hui, 25% des jeunes de 15 à 24 ans déclarent que leur mère ne paraît pas ou peu comprendre leurs problèmes ou leurs inquiétudes. Ce pourcentage passe à 40% s'agissant des pères.

Ces résultats sont préoccupants, mais s'agit-il aujourd'hui de culpabiliser plus encore ces parents? Non, car reconnaissons-le, la plupart de ceux-ci agissent non pas véritablement par choix, mais bien souvent parce qu'ils ignorent ou qu'ils sous-estiment le rôle protecteur de la parole des parents.

Ces Assises ont-elles alors pour objet de rétablir une autorité parentale affaiblie? Visent-elles à ressusciter un passé fantasmagorique où des enfants en blouse grise révéraient des parents lointains et inflexibles dans une société figée?

Non, bien sûr. Comme il n'est pas plus question d'assurer la promotion d'un coaching parental cathodique approximatif, animé par des éducatrices actrices d'occasion.

En réalité, loin de tout passéisme, de toute volonté de contrôle social, l'objet de ces Assises est bien pour nous de partager l'expérience du plus grand nombre qui, malgré les difficultés, réussissent à donner les moyens à leurs enfants de vaincre les difficultés de la vie quand elles se présenteront et à les conduire à l'autonomie.

Ces Assises sont également la possibilité de redonner confiance à tous ceux qui pensent qu'ils ne sont pas capables d'accompagner leurs enfants, en rappelant que même s'il y a sûrement un petit nombre de parents irresponsables ou maltraitants qui doivent être sanctionnés, il y a à côté de ceux-ci une écrasante majorité de parents qui ne s'autorisent simplement plus à être parents, et qui ont perdu confiance en leur capacité et qui doivent seulement être soutenus.

Ces Assises sont l'occasion de réaffirmer que si les parents se doivent de tout faire pour bien éduquer leurs enfants, les pouvoirs publics se doivent également de tout faire pour les aider dans cette tâche et doivent accepter le rôle premier des parents en ce qui concerne la transmission des valeurs portées par notre pacte républicain.

Ces Assises, c'est en conséquence le devoir pour toutes les institutions de mettre en place et d'articuler tous les dispositifs susceptibles d'aider les parents, fragiles ou non, à exercer leurs responsabilités. Nous sommes là en réalité au nom du pragmatisme car la santé de nos concitoyens, la cohésion de notre société, la sécurité de tous, sont conditionnées par la manière dont chacun se construit. Contre les drogues et tous les désordres qui menacent la construction et le devenir de nos enfants, nous souhaitons refonder une solidarité d'adultes autour du projet de liberté que nous formons pour nos enfants. Chacun ne disposant pas des mêmes chances, la promotion de l'égalité entre tous devra nous amener à épauler, notamment dans l'exercice de leur responsabilité, ceux qui ont moins reçu.

C'est grâce enfin à la mise en œuvre d'une nouvelle fraternité que nous pouvons dire aujourd'hui à tous ceux qui ont ou qui auront des difficultés qu'ils ne sont pas seuls, que nous allons les aider à s'aider eux-mêmes. Ainsi, par la mobilisation de tous et le rappel des rôles de chacun, nous obtiendrons des résultats significatifs non seulement en matière de consommation de drogue, mais nous participerons à la construction d'une société plus apaisée, plus solidaire, où nos enfants pourront pleinement profiter de leur enfance et devenir les adultes responsables et libres dont notre pays aura besoin demain.

Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité auprès du ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique

Monsieur le Président, Mmes et MM., merci d'être venus aujourd'hui sur un point de société qui nous intéresse tous, et je sais que Marcel Rufo, que je salue, vous dira sans doute que nos enfants, pour leur très grande majorité, vont bien, et heureusement. Ils vont bien. Mais nous avons quand même près de 1,8% d'enfants qui font l'objet de mesures de protection de l'enfant, soit environ 178000 enfants. Et en même temps, vous posez, M. le Président, cher Etienne Apaire, un sujet de société dont on parle beaucoup en ce moment, qui est celui de la parentalité. Vous allez plus loin parce que vous considérez qu'à travers la parentalité, il y a aussi cette phase importante de prévention.

La parentalité, oui, parce que notre société a, pour beaucoup, évolué. Aujourd'hui, les structures familiales, c'est trois millions d'enfants qui vivent dans des familles monoparentales, deux millions et demi d'enfants qui vivent dans des familles recomposées. On voit donc bien que la structure familiale a bougé. Et l'évolution technologique a transformé notre façon de vivre. Il suffit d'avoir vu le film «La Boum», que j'ai dû voir lorsque j'avais 14-15 ans, et de voir vingt ans après le film «Lol», pour voir à quel point, à travers ces films, on voyait l'évolution des jeunes, mais également l'évolution du rôle des parents, avec une Sophie Marceau totalement déboussolée et dépassée, avec l'ordinateur portable, le téléphone portable, et les nouveaux comportements.

Eh bien, oui, nous sommes confrontés à tout cela, et c'est la raison de rappeler que le métier de parent est difficile. Quand on est ministre et parent, je peux vous dire que cela renforce la dose, mais être parent, c'est effectivement extrêmement difficile.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour ouvrir ces Assises. Ce qui me paraît essentiel, c'est la place des adultes auprès des enfants, je dirai auprès de nos enfants. J'ai grandi dans une cité, proche de Nancy, et nous avons la chance d'avoir des parents qui nous éduquaient, et surtout d'avoir une coresponsabilité des adultes quand les enfants jouaient dehors ou quand ils étaient à l'extérieur. C'est-à-dire que lorsqu'un enfant faisait des bêtises, et même si ce n'était pas le vôtre, les adultes le reprenaient. Les enfants sont les vôtres, ce sont en même temps nos enfants puisque très concrètement on demande aux parents d'assumer leur rôle de parent, mais aussi à la société d'assumer ses responsabilités lorsqu'il y a des défaillances. C'est la raison pour laquelle j'utilise l'expression de «nos enfants».

Pour moi, un enfant est un peu comme une plante qui a besoin d'un tuteur pour pousser droit, elle a besoin d'être accompagnée. Nous devons rendre aux adultes la place qui est la leur et les re-légitimer dans leur rôle de prévention pour les sujets qui nous occupent, à savoir la toxicomanie, et bien d'autres. Vous posez le débat, je vous en remercie, et j'en profite pour saluer l'action de la Mildt et votre action à la présidence de cette mission. Je connais votre engagement depuis plus de vingt ans sur ces sujets.

On croit trop souvent que nous autres parents sommes en mesure de remplir notre rôle d'éducateur de manière sûre et instinctive, autrement dit que nous serions des pères et des mères par nature. C'est une idée assez fautive, qui est pernicieuse.

Encore une fois, l'éducation d'un enfant est quelque chose de difficile, pour ne pas dire la plus dure qui soit, à laquelle chacun d'entre nous s'essaie, sans trouver jamais la solution miracle, surtout quand vient l'adolescence de nos enfants. L'éducation des enfants est l'œuvre d'une vie.

La très grande majorité des jeunes traversent cette période charnière entre l'enfance et l'âge adulte sans encombre. Il y a toujours eu des rites de passage à l'âge adulte, il y a toujours eu la première cigarette. Mais aujourd'hui, une partie de notre jeunesse semble rencontrer des difficultés plus spectaculaires que naguère. Jonathan n'avait que 13 ans et il est mort le 19 juillet 2000. Comme des dizaines d'autres jeunes, il avait lui aussi défié la mort. Depuis des mois, sa maman trouvait régulièrement dans son lit sa ceinture de robe de chambre, mais comment pouvait-elle imaginer que son enfant jouait régulièrement au jeu du foulard.

Qui peut saisir la détresse de Micheline, qui a perdu son fils Julien d'une overdose sans avoir pu le sauver. C'est la raison pour laquelle je suis intervenue tout à l'heure. Je peux comprendre qu'on ne soit pas d'accord avec les organisateurs d'une réunion d'assises, mais il ne faut jamais dénaturer un débat. Lorsque je vois des parents en souffrance, confrontés à des problèmes de drogue par rapport à leur enfant, il me semble important et nécessaire de travailler de manière très constructive sur la prévention, sur la façon de réagir. Je les ai d'ailleurs invités à m'entretenir avec eux à la fin de mon discours, parce qu'il fallait que cette intervention cesse et que vous puissiez travailler.

Il y a trois ans, deux adolescents faisaient une tentative de suicide concertée à Ajaccio en se défenestrant. Combien de noms d'enfants pourrions-nous égrener, combien de parents détruits pour n'avoir pas vu, pas pu comprendre, pas pu anticiper? Comment protéger nos enfants? Si nous oublions facilement nos propres problèmes d'adolescence, de toute façon, nous ne pouvons nous y référer car l'environnement n'a plus rien à voir avec ce que nous avons pu connaître. Nos sociétés ont été emportées par des évolutions sociales, culturelles, technologiques, gigantesques, qui ont créé une gamme inédite de difficultés et d'obstacles aux éducateurs que nous sommes. Sur ce constat, tout le monde s'accorde. Sur les causes, les avis peuvent évidemment se compléter, voire diverger.

Ce sera en partie l'objet de votre réflexion. Je dirai d'abord que naguère, le pater familial régnait dans sa famille comme César sur Rome. Aujourd'hui, les parents ont davantage un échange, et c'est très bien. Mais de nombreux adultes ne se sentent plus légitimes à imposer une exigence éducative. Beaucoup ne se sentent plus capables de poser des interdits structurants. Des juristes comme Catherine Labrusse-Riou ajouteraient que nous avons peut-être trop valorisé également le paternalisme d'Etat, au détriment des familles. Ainsi, nous trouvons-nous aujourd'hui dans cette situation paradoxale où nous prônons chaque jour un retour à l'autorité parentale alors que nous l'avons parfois vidée de sa substance.

Il est un fait également que les structures familiales ont profondément changé. Il est vrai également que notre époque confie majoritairement les enfants de la séparation aux mères. Beaucoup de psychiatres s'inquiètent de ce qu'ils appellent la disparition des pères. Et je veux bien croire, en effet, que la monoparentalité soit une sacrée gageure, en particulier dans certaines familles d'origine étrangère, culturellement habituées au primat masculin. Il faudrait parler également de la télévision et d'Internet, qui trônent désormais dans toutes les familles.

L'une des conséquences inattendue, c'est que sans le savoir, et d'ailleurs sans le vouloir, nous avons pour partie délégué l'éducation des enfants aux médias et à la société marchande. Et le combat média/parents est très inégal. L'éducation est là pour aider l'enfant à refouler ses instincts, accepter la frustration, et se plier aux règles. Elle n'a que lenteur, travail et exigence à proposer. C'est une école de la durée quand Internet, les nouveaux médias, les jeux vidéo et la télévision offrent des plaisirs immédiats. Le point commun de ces outils, n'est-ce pas d'ailleurs de susciter l'absence de médiation entre le vécu et son image, et entre le réel et le virtuel? N'est-ce pas parfois donner une image biaisée, tronquée de la vie? N'est-ce pas favoriser chez les enfants l'exigence du tout tout de suite, sans laisser le temps au désir de se construire? Faut-il transmettre, que transmettre, comment transmettre, pourquoi transmettre? Les parents doutent des repères qu'ils souhaitent donner à leurs enfants et ce d'autant plus que le monde environnant offre des repères parfois opposés. Les enfants ne s'inclinent plus devant l'autorité du passé et la transcendance des normes.

Et pourtant, le pouvoir de devenir quelqu'un ne vient pas de soi. On le reçoit de la génération précédente. Le rôle des parents est de conjuguer amour et loi, de savoir dire à son enfant: «Je te dis non parce que je t'aime». Poser des limites, c'est l'acte fondateur. L'interdit est le fondement de toute culture, de toute société, c'est la condition même de la construction du psychisme. Que nous apprennent d'ailleurs les textes de la Genèse et de l'Ancien Testament, du fruit défendu au Décalogue, si ce n'est que l'interdit détermine la liberté de l'homme, que l'adulte renonce à tout impératif de transmission et laisse les enfants démunis, incapables de résister aux emprises affectives, idéologiques et marchandes qui le guettent de toutes parts.

Les enfants qui ne trouvent pas dans leur milieu familial une protection et des modèles forts seront donc portés à l'adolescence à chercher une reconnaissance auprès de leurs pairs et adopter sans recul les pratiques les plus dangereuses au motif qu'elles sont généralisées. Des pratiques généralisées? C'est le cas du cannabis ou de l'alcool, puisque tant de jeunes se droguent et boivent. Pour beaucoup d'adolescents, il s'agit là d'un comportement normal. J'ai entendu aussi quelquefois le discours selon lequel ce n'est pas grave, c'est du cannabis. Lorsqu'on sait que le cannabis provoque non seulement des problèmes de dépendance, mais aussi des problèmes neurologiques graves, que lorsqu'on a commencé par le cannabis, très souvent, on finit par les drogues dures, il faut avoir un discours réaliste.

Il faut aider les parents à dire à leurs enfants que dès lors qu'ils ont commencé par le cannabis, ils ont monté la première marche, et qu'ils risquent de monter la seconde pour ensuite tomber dans un gouffre. A l'école, nous avons mis en place, grâce aux forces de sécurité, des séances de formation, d'information des jeunes. Il nous faut toujours renforcer la prévention au regard des enfants.

La «pathologie» est si collective, si générale, si mimétique qu'elle est redoutable à combattre pour les parents. En général, la masse fait, malheureusement, argument. Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est parce que nous partageons une même conviction: la parole des parents est irremplaçable, nous avons besoin des parents. Tous les parents ont des compétences, il ne faut pas les amputer de leur pouvoir, il faut au contraire les aider à l'exercer, et c'est ce à quoi je m'emploie à la tête de mon ministère.

Je crois pouvoir dire que c'est une préoccupation assez nouvelle. Nous attachons une importance particulière à ce que les parents et les adultes prennent ou reprennent leur place dans l'éducation des enfants. Cette importance se traduit non seulement dans les chiffres, mais elle répond aussi aux besoins exprimés par les familles.

Aujourd'hui, un tiers des parents disent avoir eu recours à une aide extérieure pour régler les difficultés avec leurs enfants. C'est dire le caractère essentiel d'une politique active en matière d'aide à la parentalité. L'Etat consacre désormais 30 millions d'Euros à l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents. La convention d'objectif et de gestion 2009-2012, que j'ai signée avec la Caisse nationale d'Allocations familiales, va nous permettre d'augmenter considérablement notre action. Les crédits de la branche «famille» dédiée à la parentalité vont augmenter de 15% par an d'ici à 2012. Concrètement, en 2012, la Caisse nationale d'Allocations familiales consacra 53 millions d'Euros à la parentalité. C'est une augmentation de 80% par rapport à 2008.

Grâce à cet effort, mais aussi grâce à la mobilisation de toutes celles et ceux qui se mobilisent sur le terrain et auxquels je veux rendre hommage, nous sommes chaque jour plus présent au côté des familles pour les aider dans leur rôle éducatif. L'aide à la parentalité, c'est d'abord la médiation familiale. Près de trois cents services ont été financés l'an dernier sur tout le territoire. C'est essentiel quand on sait le rôle important d'un climat apaisé pour le développement de l'enfant. L'aide à la parentalité, ce sont aussi les réseaux d'écoute, d'appui, d'accompagnement des parents, les REAP. Ils réunissent CAF, conseils généraux, Direction départementale de la Cohésion sociale, et le secteur associatif, y compris les petites associations créées à l'instigation des parents.

Ces réseaux s'appuient sur leur savoir-faire, mais surtout sur la capacité des parents à s'entraider. Parfois, un simple échange entre mères de famille peut changer bien des choses. Ces réseaux sont des lieux de proximité et d'échange par excellence. Ils font un travail formidable et ont pris une véritable ampleur dans notre pays.

En 2008, une enquête exploitée par la Délégation interministérielle à la famille, sur 74 départements, a permis d'identifier près de 11000 différentes actions concernant près de 800000 parents. C'est considérable. Je regarderai avec beaucoup d'attention les conclusions qui seront les vôtres à l'issue de la table ronde que vous organisez et qui est dédiée à l'aide à la parentalité en France et dans le monde. L'aide à la parentalité, ce sont aussi les Points Info Famille, qui informent et simplifient les démarches quotidiennes de toutes les familles. A ce jour, 490 points Info famille sont équipés d'un site internet permettant de délivrer aux parents à la fois une information généraliste et une information plus fine adaptée au contexte local.

Il y a également l'accompagnement scolaire, grâce au réseau associatif auquel je souhaite aussi rendre hommage. 165000 enfants et jeunes sont aujourd'hui soutenus dans leur travail scolaire. Cette aide permet non seulement de redonner confiance aux enfants, mais aussi à soutenir les familles dans le cadre du suivi de la scolarité, souvent problématique, surtout quand les enfants eux-mêmes ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux.

Les maisons des adolescents réunissent des dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin. A ce jour 76 projets de maisons ont été financés. Elles sont conçues d'abord pour accueillir le jeune et l'écouter, l'aider anonymement et sans rendez-vous. Mais ces maisons reçoivent également tous les parents désarmés face aux difficultés de leurs adolescents.

Un mot également sur les Conseils des droits et devoirs des familles, créés par la loi de mars 2007 sur la prévention de la délinquance. Ce dispositif d'accompagnement relève des maires. Le 13 octobre dernier, j'ai reçu tous les élus qui se sont lancés dans l'expérience dans leur commune. 31 conseils sont aujourd'hui installés, 11 sont en cours d'installation, dont un cet après-midi. Ensemble, nous avons dressé l'état des lieux de leurs actions; l'idée étant de pouvoir diffuser les bonnes pratiques. C'est un outil remarquable d'aide à la parentalité. Je souhaite inciter davantage les maires à s'en saisir. C'est une excellente instance de dialogue, une enceinte où les fils de la discussion peuvent reprendre, où chacun doit assumer ses devoirs, où chacun réapprend ses droits, un lieu où le maire peut réaffirmer la valeur de la loi républicaine.

Voilà pour l'existant. Et demain? Nous allons lancer un site Internet dédié qui va permettre à toutes les familles, en tous points sur le territoire, de se renseigner sur les aides à l'accompagnement dont elles peuvent bénéficier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés ou à des questionnements éducatifs. Médiation familiale, recherche d'une maison des adolescents la plus proche, actions d'aide à la parentalité, tout sera répertorié sur ce site global d'information, qui ouvrira avant la fin de l'année et où les parents pourront enfin s'orienter.

Dans un deuxième temps, je réfléchis à la création d'une plate-forme d'appels unique qui permettrait d'orienter les parents qui se posent des questions vers le bon interlocuteur. Je sais d'ailleurs à quel point l'éminent professeur Philippe Jeammet, qui a accompli un remarquable travail dans le cadre de l'Ecole des parents d'Ile-de-France, oeuvre pour que nous parvenions à mettre en place cet outil. Les parents se perdent entre tous les numéros qui existent actuellement. Parallèlement, je crois qu'il faut renforcer l'aide aux parents par ce vecteur, car ce qui manque souvent, ce sont des conseils de proximité. J'ai demandé à mes services de réunir un groupe de travail avec l'ensemble des associations volontaires pour mettre en place au plus vite, avec l'ensemble des ministères concernés et des associations volontaires, ce numéro qui sera un véritable point d'accès unique aux dispositifs d'accompagnement des parents.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation à l'enjeu des drogues et de la toxicomanie sera lancée par l'Inpes. Elle mettra en valeur l'importance des parents et des adultes comme premier acteur de la prévention. Quelles que soient ses pauvretés quotidiennes, disait la philosophe France Pierre, la famille ne forfait jamais complètement à sa mission. Elle transmet ses principes, même lorsqu'ils sont affaiblis, elle sème l'amour, même quelquefois lorsqu'elle le bafoue. Nous sommes pleinement conscient du désarroi et des difficultés que rencontrent certains parents. Notre priorité, notre seul et unique but, c'est de les aider, c'est de leur rendre leur place. Naturellement, le devoir de l'Etat restera toujours d'intervenir dans les cas les plus graves, lorsqu'un enfant ou un jeune est en danger. Je pense évidemment avec émotion au petit Lorenzo, ce nourrisson de dix mois abandonné par sa famille, qui a été retrouvé mort il y a une quinzaine de jours à Péage de Roussillon dans l'Isère.

Trop d'enfants souffrent encore en silence dans notre pays. C'est la raison pour laquelle, au côté du soutien à la parentalité, j'ai fait de la protection de l'enfance également une priorité. Le Président de la République m'a confié le soin d'organiser les états généraux de l'enfance au cours du premier semestre 2010.

Un très grand nombre de réunions se sont tenues sur cinq sujets, qui représentant autant de priorités dans le champ de la protection de l'enfance: la transmission de l'information préoccupante, une meilleure valorisation de l'action des travailleurs sociaux, l'aide à la parentalité dès le début de la vie, la prise en compte des enfants vivant en situation de grande précarité économique, la lutte contre la diffusion des jeux dangereux. Les conclusions de ces ateliers nous seront communiquées dans les prochaines semaines. Sur cette base, j'annoncerai un plan d'action destiné à améliorer concrètement la protection des enfants dans notre pays.

Je souhaite que votre réflexion puisse trouver un aboutissement dans ces états généraux. Le Professeur Jeammet, qui est le responsable scientifique de vos assises de la parentalité et de la prévention, est également président de l'atelier dédié à la parentalité. Je souhaite qu'il puisse faire le lien entre les conclusions auxquelles vous aurez abouties et les annonces que le gouvernement fera à cette occasion. Je veux que l'ensemble de vos propositions puisse trouver un écho dans le cadre de ce tout prochain événement.

Aide à la parentalité, protection de l'enfance, tout sera fait pour que les enfants trouvent auprès des adultes la protection qu'ils sont en droit d'attendre. La préparation des générations futures est un enjeu bien trop important pour une société. L'Etat a le devoir de s'en préoccuper. Je vous souhaite de passer deux journées de plein échange, riche et fructueux, à la hauteur de cet enjeu. En tout cas, nous avons le même objectif, la même préoccupation, et nous croyons surtout à la place importante qui est celle des parents.

INTRODUCTION

Audrey Goutard, animatrice des débats, journaliste, grand reporter à France 2

Nous voyons clairement que la réflexion à mener n'est pas simple, les idées s'entrechoquent. Pour nous éclairer, nous accueillons le Professeur Philippe Jeammet, professeur en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, président de l'Ecole des parents d'Ile-de-France.

Philippe Jeammet, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris René Descartes, président du conseil scientifique des assises parentalité et prévention

Ce sujet me tient à cœur. Après m'être occupé pendant quarante ans des adolescents, mon intérêt se porte sur les adultes parce que je pense que l'adulte est l'avenir de l'enfant. Ils sont ce qu'on les fait, il ne faut pas se leurrer. Tout le vivant n'existe pas en lui-même, il se crée dans une interaction avec l'environnement. Nous sommes donc co-créateurs de ce que seront nos enfants.

Ces Assises sont le moyen de partager ensemble une réflexion parce qu'en effet, les parents sentent bien instinctivement qu'ils comptent pour leurs enfants comme leurs enfants comptent pour eux, et que la vie est une co-construction en miroir, ce qui fait qu'il n'y a jamais rien de figé. Tant qu'il y a du vivant, un changement est possible. Tout système clos se dégrade. S'il n'y a pas cette interaction permanente, nous savons très bien qu'un sujet va peu à peu s'appauvrir jusqu'à en mourir, quel que soit son âge.

Les psychiatres ont peut-être une certaine part de responsabilité en ayant sous-estimé le pouvoir de l'éducation. A un moment donné, dans une éducation un peu trop contraignante, un peu trop stricte, on a pu penser que l'important était de libérer la parole, le désir, sortir des carcans qui écrasaient un certain nombre d'enfants. Nous avons beaucoup d'enfants, en effet, inhibés, écrasés, à la fois par un travail très précoce et par une autorité écrasante. Puis nous sommes, comme toujours, passés à l'extrême, c'est-à-dire que l'éducation n'aurait pas d'importance, ce qui compte étant la libération du désir qui doit s'exprimer. Et nous n'avons pas vu qu'on abandonnait un certain nombre de personnes à leurs émotions.

Il ne faut pas oublier que si le sens de ces émotions vient de ce que l'on en comprend, en lien avec notre histoire, l'émotion en elle-même personne ne la choisit, c'est de la chimie cérébrale, ce sont les neuromédiateurs. C'est la partie la plus animale, dont nous avons hérité par nos gènes. On ne choisit ni la nature ni l'intensité de ses émotions. C'est la raison pour laquelle l'homme fait de l'émotion ce qu'il y a de plus précieux, mais aussi ce qui lui fait peur. L'émotion, c'est aussi le cheval de Troie des autres à l'intérieur de nous. Si l'autre m'émeut, il prend un pouvoir sur moi.

Et la psychopathologie nous apprend combien de personnes, pour se protéger de cette peur de dépendre des autres, vont se fermer aux émotions, vont se barricader dans des conduites négatives, vont chercher des psychotropes dans des comportements de sensation. On a l'illusion d'être maître de ses sensations, on se donne des sensations, mais on ne choisit pas ses émotions. Et être surpris par une envie soudaine de pleurer, être ému, nous savons combien ce peut être vécu comme une menace pour notre image de nous-même, comme quelque chose d'humiliant. Les drogues, en particulier, vont souvent jouer un rôle de psychotrope. Elles vont nous permettre, de par les sensations qu'elles procurent, de nous sentir mieux. C'est bien de se sentir mieux, à condition que cela ne nous abîme pas.

Les adultes ont un rôle important à jouer. Et nous voyons bien notre embarras, car comment parler des parents sans évoquer le contexte dans lequel ils vivent, ce qui amène à parler des adultes. Comment peut-on parler de la drogue sans parler des autres moyens qui peuvent comporter des risques, voire conduisent à nous abîmer.

Personne n'a de recette éducative. La qualité de l'éducation est la meilleure prévention du mal être. En même temps, nous n'aurons jamais la maîtrise de l'éducation, il n'y aura pas un modèle standard, et c'est tant mieux, car nous perdrons l'ouverture sur le nouveau, les capacités créatrices de l'être humain. Entre cette capacité créatrice et la tentation de ce que j'appelle la créativité du pauvre de celui qui se sent impuissant, c'est-à-dire la destructivité, il y a place pour tout un éventail. Sans chercher à avoir la maîtrise, il faut aider les parents à dire qu'ils sont légitimes. Par rapport à cette légitimité, une question se pose actuellement, c'est la plus grande liberté dans laquelle nous vivons, en particulier au niveau des valeurs de référence. Le champ des valeurs s'est ouvert, c'est une chance et c'est un risque. Parce qu'on ne peut plus s'appuyer sur un consensus, un prêt à penser qui nous serait donné par les autres. C'est à nous de choisir pourquoi mettre la limite à tel endroit plutôt qu'à tel autre. Le plus important, c'est d'avoir une cohérence et qu'on sache pourquoi on met cette limite à un moment donné.

Peut-être est-elle un peu trop serrée à tel endroit, un peu trop lâche à tel autre, et alors? Ce n'est pas si grave, nos enfants ont le temps pour corriger tout cela, l'important est qu'ils sentent qu'il y a une cohérence et que nous leur disions combien ils sont précieux, et combien ils le valent bien. Le cœur de la problématique actuelle, du fait de cet éclatement des valeurs, est cette quête d'un miroir dans lequel nous regarder. Qu'est-ce que je vaudrais? Est-ce que je compte pour quelqu'un? Est-ce que j'ai un intérêt? Quel est l'être humain qui peut se passer de ce miroir? C'est la rançon de ce qui fait l'être humain, c'est-à-dire cette capacité réflexive. Nous sommes les seuls êtres vivants qui avons conscience d'avoir conscience de nous-même. Ce qui nous rend dépendant de ce miroir, mais nous donne un certain pouvoir sur nos instincts. Avec les bons côtés et les mauvais qui peuvent conduire à la destruction en pensant redevenir acteur de sa vie. A défaut d'être grand dans la réussite, je peux toujours être grand dans l'échec.

Cette certitude a quelque chose de rassurant, paradoxalement. Ce n'est pas qu'on veuille échouer, qu'on veuille aller mal, mais c'est une façon d'exister, surtout si elle s'oppose aux adultes. Mais le prix est trop fort. Quand aime quelqu'un, on n'a pas envie qu'il s'abîme. C'est tout le problème de la drogue. A propos du cannabis, par exemple, on entend tout et son contraire et il est très difficile, pour les parents, de savoir ce qui est permis. Il faut sortir des extrêmes, car l'extrême est désorganisateur. Ce ne doit être ni la diabolisation, ni la banalisation.

Et ce d'autant plus que les produits toxiques n'auront pas le même effet selon le dosage et selon le contexte, l'état de mal être ou de bien être dans lequel est la personne, l'usage à titre médicamenteux ou pas, et selon le tempérament. On retrouve ici la biologie des émotions. Certains boiront toute leur vie et n'auront jamais ni d'hépatite, ni de cirrhose alors que d'autres, en l'espace de quelques années, se retrouveront cirrhotiques ou avec des paralysies neurologiques.

Nous ne sommes pas égaux car nous n'avons pas le même métabolisme. Marie Choquet a bien montré qu'un des facteurs de risque d'évolution vers des formes de toxicomanie est de fumer tôt et beaucoup. Le fait qu'une personne ait besoin de recourir à ce stimulant, à cette recherche de sensation révèle une certaine vulnérabilité, qui peut être une chance, un atout si elle se tourne vers la créativité, et peut devenir dramatique si elle enferme dans des comportements qui abîment, dont le point commun est un appauvrissement. Aller mal, c'est un appauvrissement. Ce n'est pas le sujet qui est pauvre, mais le fait qu'en allant mal, il s'enferme dans des comportements qui l'appauvrissent.

C'est là où les parents ont toute leur importance. Cette prévention passe par la motivation, le plaisir, la confiance, le fait de ne pas laisser en enfant s'enfermer dans des comportements destructeurs. Le meilleur moyen est de lui montrer qu'il vaut la peine qu'on s'occupe de lui et qu'il mérite qu'on lui donne les moyens de s'épanouir, c'est-à-dire prendre soin de son corps, accroître ses compétences, ses apprentissages et sa sociabilité. Donc, un peu d'ouverture, d'imagination, ne soyons pas si petits bourgeois, osons vivre. De quoi souffrent nos ados? De leur déception, et s'ils sont déçus, c'est qu'ils ont des envies. Ce n'est pas juste de se sentir exister en devenant son propre bourreau, alors qu'on a tellement envie que ce soit autrement. C'est là que les parents doivent dire que cela vaut la peine.

Apprenons à nos enfants à goûter à la vie. La prévention est un état d'esprit. L'autre versant, ce sont les limites, c'est-à-dire ne pas laisser l'adolescent s'abîmer. Non pas parce que l'ordre social est menacé, mais parce qu'il ne doit pas s'abîmer pour exister. Il faut en parler avant d'être confronté à la difficulté. On limite, mais on en parle. L'adolescent va sur Internet, c'est une ouverture, mais aussi un danger. Le propre de la vie est d'être dangereuse, on apprend à en parler et si le jeune s'enferme, se prive de cette ouverture, de cet échange, on ne l'accepte pas, parce qu'il vaut bien qu'on pense à son bien-être plutôt que de la laisser s'enfoncer dans son mal-être. On peut partager cela sans se dire que c'est liberticide. La vie est fragile, précieuse, on est là que pour un temps déterminé, mais utilisons ce temps pour créer, pour faire des choses fortes. Ceux qui vont mal sont toujours ceux qui sont en attente de choses fortes. Donc, donnons-leur le moyen de le faire de manière positive, ne les laissons pas s'enfermer, sentons-nous légitime de le faire. Il faut que les adultes arrêtent de se contredire et de se disqualifier réciproquement, car c'est un facteur de destructivité.

J'espère que ces deux jours nous aideront à ne pas nous disqualifier, à mieux nous comprendre et à repartir avec le désir de donner envie de vivre sans se détruire.

USAGE DE DROGUES CHEZ LES JEUNES : ETAT DES LIEUX

Audrey Goutard

Nous allons essayer de comprendre d'abord qui sont ces jeunes victimes de conduites addictives, pourquoi.

1. Qui consomme quoi et comment ?

Julien Emmanuelli, délégué de la MILDT

Nous sommes réunis aujourd'hui pour travailler ensemble la question du rôle des adultes, et plus particulièrement des parents dans la prévention des comportements à risques des jeunes. Dans les quelques minutes qui me sont imparties, je vais poser quelques éléments du décor en disant un mot des comportements à risques en question. En ma qualité de délégué de la MILDT, j'ai évidemment axé mon propos sur les usages de drogues chez les jeunes, mais il va de soi que ce n'est qu'un aspect de la problématique, sachant qu'à l'adolescence, on peut tout aussi bien prendre des risques sur la route, souffrir d'anorexie..

Outre d'exposer à d'importants problèmes de santé et d'ordre public, problèmes souvent minorés ou méconnus par les usagers, l'usage des drogues est un sujet complexe, dont on ne sait pas toujours par quel bout le prendre. Une chose est sûre: c'est un prisme anthropologique de choix qui en dit sans doute autant sur l'individu que sur son environnement. Tout y est dans le fond: le manque, l'errance, la jouissance, l'affiliation, la place de l'autre, la question des limites..

A l'adolescence, période de remaniement et de vulnérabilité psychiques, l'usage de drogue doit aussi être appréhendé comme un symptôme qui parle de la difficulté à grandir dans un monde aux repères mouvants et aux sollicitations incessantes

Ces dimensions de la subjectivité et du devenir que l'usage des drogues peut venir altérer seront abordées sous différents angles au cours de ces 2 jours par des gens bien plus compétents que moi en la matière. Pour l'heure, je me contenterai de brosser un état des lieux des usages de produits psycho chez les jeunes

En France, on dénombre, tous âges confondus, 4 millions d'usagers de cannabis, dont 1,2 millions réguliers et 550000 quotidiens, 250000 usagers de cocaïne, 200000 usagers d'ecstasy. Si je devais caractériser d'un trait l'évolution des usages de drogues chez les jeunes générations dans les dernières décennies, je dirai que ces usages

sont plus répandus, plus intenses, plus précoces, qu'ils ont tendance à se combiner à travers ce que l'on appelle des poly-consommations.

A partir des données recueillies par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies sur les dix dernières années, auprès d'un échantillon représentatif de jeunes gens de 17 ans, nous allons passer en revue les usages de substances illicites et des substances licites en pointant les évolutions les plus significatives. Pour certaines substances jusqu'alors peu répandues, on ne dispose pas de chiffres sur les usages réguliers, mais plutôt d'un taux d'expérimentation, qui renseigne sur la diffusion du produit. Les résultats étant basés sur du déclaratif, on peut supposer qu'il y a une sous-estimation de la réalité, mais nous nous appuyons sur ces chiffres.

Le cannabis est le produit illicite le plus fréquemment et précocement expérimenté, soit à partir de 14 ans, pour un âge d'expérimentation moyen de 15,2. De 1993 à 2002, le niveau d'expérimentation a doublé pour atteindre les 50%. Depuis 2005, on observe une baisse qui représenterait plusieurs dizaines de milliers d'expérimentateurs en moins. En 2008, 42% de jeunes de 17 ans disaient avoir consommé au moins une fois du cannabis. Les consommations régulières, soit au moins dix fois dans le mois, ont également baissé depuis 2002, passant de 12,3% à 7,3% en 2008, ce qui représente plusieurs dizaines de milliers de consommateurs en moins. Il en va de même pour les comportements de consommation quotidienne de cannabis qui passent de 5,2% en 2005 à 3,2% en 2008.

S'agissant des contextes d'utilisation, outre le tabac, le cannabis est fréquemment associé à l'alcool, avec des effets démultipliés. Par exemple, une étude française a montré que le risque d'accidents de la route mortels, qui est de 2 sous l'emprise du cannabis et de 8 sous l'emprise de l'alcool, passe à 14 quand les deux produits sont associés. Comme la polyconsommation, l'usage et l'expérimentation de cannabis sont deux à trois fois plus fréquents chez les garçons. En ce qui concerne les contextes d'utilisation, il semble que le cannabis soit plutôt consommé dans la semaine, plutôt entre amis, le plus souvent à l'extérieur de la maison.

Concernant les produits plus rares que sont la cocaïne et les amphétamines, le constat est le suivant. En quelques années, le prix de la cocaïne a beaucoup baissé, elle est de deux à trois fois moins chère qu'au début des années 2000, elle est trois fois plus consommée qu'il y a dix ans, étant passée de 1% à 3,3% en termes d'expérimentation chez les jeunes de 17 ans. Ce qui témoigne d'une diffusion continue de ce produit dans toutes les couches de la société. Cette diffusion est marquée par une méconnaissance du danger et parfois même de l'interdit lié au produit lui-même.

L'expérimentation des amphétamines connaît aussi une hausse continue, quasiment d'un facteur trois, depuis le début des années 2000. L'ecstasy se maintient avec des fluctuations autour de trois. Ces produits festifs sont souvent utilisés avec une méconnaissance importante de leur dangerosité. Les niveaux d'expérimentation des substances psychoactives illicites autres que le cannabis et l'ecstasy ont eu tendance à augmenter entre 2000 et 2008, avec des usages plus fréquents chez les garçons et un âge d'expérimentation moyen proche de 16 ans.

Un mot pour finir des substances licites. L'alcool est le produit licite le plus expérimenté à 17 ans, puisque environ 92% des jeunes de cet âge disent en avoir consommé au moins une fois dans leur vie. En termes de fréquence de consommation, on note plutôt des diminutions puisque 9% des jeunes de 17 ans déclarent consommer

régulièrement de l'alcool, c'est-à-dire au moins dix usages dans le mois, versus 14,5% en 2003. Pour ce qui est de l'usage quotidien, le taux est passé de 1,1% en 2003 à 0,8 en 2008.

S'agissant de l'intensité de la consommation, et notamment les ivresses, les proportions ont augmenté entre 2002 et 2008, qu'il s'agisse de l'expérimentation de la première ivresse, passée de 56 à 60%, avec une âge moyen de 15 ans, des ivresses au cours de l'année, passées de 47,2% à 50%, des ivresses répétées trois fois et plus dans l'année, passant de 20 à 25,6%, et des ivresses régulières, soit dix fois et plus par an, passant de 6,4 à 8,6%; sachant qu'on observe une décroissance de 10% entre 2005 et 2008.

En termes de contexte d'utilisation, il semble que ce soit plutôt consommé le week-end, plutôt entre amis, rarement de manière solitaire, plutôt à la maison mais parfois aussi dehors, notamment les jardins publics, et plus rarement dans les débits de boisson. Les ivresses sont très nettement masculines, avec un facteur de quatre à cinq, et un certain nombre d'entre elles finissent aux urgences. L'alcool serait associé au cannabis de manière régulière chez 10% des filles et 20% des garçons. Ce qui peut induire des risques en termes d'accidentologie. La conduite d'un véhicule automobile ou d'un deux roues, après une consommation d'alcool supérieure à un verre, est assez commune, surtout parmi les garçons, soit 20% des garçons versus 5% des filles dans le dernier mois.

Le tabac est le premier psychotrope consommé. Le tabac est parfois un marqueur de risque d'autres consommations à venir. L'expérimentation du tabac régresse globalement depuis dix ans, étant passé de 80 à 70%. L'usage quotidien a également reculé de 12 points, passant de 41% en 2000 à 29% en 2008. Cette baisse est beaucoup moins marquée en ce qui concerne l'usage intensif, qui reste un des points de résistance de la prévention en la matière. La partie n'est jamais gagnée, il faut constamment informer, sensibiliser, prévenir, car une génération en appelle une autre.

En conclusion, même si des signes encourageants commencent à être observés pour le cannabis, l'ecstasy, les ivresses alcooliques, le tabac, ces niveaux d'usage appellent toutefois une attention soutenue de notre part. Depuis un certain nombre d'années, nous avons déjà pris une série de mesures pour dissuader les usages, comme des campagnes nationales de sensibilisation, les consultations jeunes consommateurs, les mesures de fiscalité, l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Mais si ces mesures sont nécessaires, elles doivent être absolument complétées par la mobilisation de chacun, à commencer par les adultes et les parents dont le rôle dans la prévention est en débat aujourd'hui.

2. Qui est vulnérable ? Quand faut-il agir ?

Marie Choquet, épidémiologiste, directrice de recherche à l'Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale)

Nous allons évoquer les facteurs de vulnérabilité. Nous venons d'évoquer la consommation. Il s'agit d'un processus. On n'est pas dépendant tout de suite, on passe de l'expérimentation à la consommation régulière, tout en sachant que le passage de l'un à l'autre n'est pas automatique, que la majorité reste des consommateurs occasionnels, et

que seulement une minorité passe vers la dépendance. Ce qui veut dire que l'on a du temps pour intervenir et qu'il faut intervenir à ce moment-là. On sait que les produits n'ont pas tous le même statut. Il y a des produits licites et illicites, et la consommation commence par le licite pour aller vers l'illicite. La personne qui consomme a sa propre dynamique, et l'épidémiologie ne tient sans doute pas suffisamment compte de cette dynamique individuelle qui va de paire avec une dynamique sociale. On oublie que la société change, et du fait que l'individu change dans une société qui change et avec une famille qui change, tout cela rend le phénomène extrêmement complexe.

Les facteurs de vulnérabilité sont nombreux, ils peuvent être génétiques, personnels, sociétaux, familiaux. Mon propos va s'axer sur la famille et les facteurs de vulnérabilité, mais aussi de protection, et les facteurs de situation; sachant que certaines situations rendent vulnérables. Plus on a de facteurs de vulnérabilité et plus le risque est important.

Certains facteurs sont à très haut risque, et l'accompagnement dans ces situations est extrêmement important. Le placement précoce, la dépression des parents, les troubles psychiatriques, la maltraitance physique ou sexuelle intrafamiliale, sont des facteurs de risque très importants et qui ne sont peut-être pas pris suffisamment en compte au niveau de la prévention pour faire des actions appropriées.

Pendant très longtemps, on a pensé que si les parents consommaient, les enfants consommaient, par imitation. C'est bien plus complexe que cela, pour deux raisons. D'une part, parce que l'influence est plutôt indirecte. Ce n'est pas la consommation en tant que telle, mais le manque de cohésion familiale, la guidance parentale, l'estime de soi, qui sont en cause. Cette consommation va jouer et avoir une influence surtout en l'absence de facteurs protecteurs, qui sont la non consommation du conjoint, les activités familiales communes et les repas pris en commun. Ce dernier est un facteur de protection extrêmement important.

Le divorce des parents joue un rôle, pas aussi important qu'on le croie d'ailleurs, ainsi que la recomposition. Ce sont des moments de fragilité, car il y a conflit au moment du divorce, au moment de la recomposition parfois également. On peut intervenir à ce moment-là. Le niveau d'éducation est un autre facteur. Selon les pays, les facteurs n'ont pas la même influence, ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas de facteurs absolus, mais de facteurs sociétaux. Dans les pays les plus développés, c'est moins le niveau d'études des parents que la situation familiale qui va jouer, et c'est notamment le cas en France.

En ce qui concerne les attitudes parentales, les parents sous-estiment souvent la consommation de leurs enfants. Ce n'est pas parce qu'ils y sont indifférents, mais parce qu'ils ne voient pas leurs enfants grandir. Les parents sont conscients du risque mais ne perçoivent pas que les jeunes consomment déjà. Et ils ont une attitude indulgente vis-à-vis des substances. Lorsque le père dissuade, le risque est beaucoup plus important que lorsqu'il ne l'autorise pas. Quand il ne dit rien ou approuve, le risque est évidemment encore plus élevé, et particulièrement quand la mère ne dit rien ou approuve. La non autorisation telle qu'elle est perçue par les jeunes est un très bon facteur de protection, surtout chez les moins de 15 ans.

Selon les produits, la faible surveillance et le faible support affectif vont jouer un rôle différent. Lorsque les parents ne savent pas où sont leurs enfants le samedi soir, le risque de consommer du tabac et du cannabis est très nettement

augmenté. Le faible support affectif joue moins sur ce phénomène, mais va jouer de façon importante sur les troubles des conduites alimentaires et les tentatives de suicide. Ceci joue quel que soit le statut familial et le sexe de l'enfant, et essentiellement chez les moins de 15 ans.

Les facteurs de protection peuvent être des facteurs directs car ils améliorent la qualité relationnelle, et des facteurs indirects car ils affaiblissent l'effet des pairs. La présence de facteurs positifs familiaux va atténuer le rôle des pairs par ailleurs, qu'il s'agisse du temps passé avec l'enfant, le fait de connaître ses occupations et ses amis, les repas pris en famille, et les activités communes parents/enfants. Sur le long terme, c'est le poids des parents qui va plus jouer que celui des amis, surtout parce que les parents ont une influence indirecte sur le choix des amis.

La littérature montre que pour tous les jeunes, les moments clés de vulnérabilité sont la puberté, le temps des premières sorties, l'intégration professionnelle, la première séparation avec les parents, le changement de cycle scolaire. Et pour certains jeunes, le divorce, la recomposition, les décès, le redoublement, les déménagements, la réorientation scolaire, le changement d'établissement et l'internat. Les moments traumatiques, qui concernent heureusement une minorité, sont les violences et le placement. Les moments de protection sont les moments d'échange, le fait d'avoir des activités communes, et les repas pris en famille, mais des études montrent que les moments de vulnérabilité peuvent devenir des moments de protection. Nous avons donc bien là un travail à faire ensemble.

Véronique Delvenne, pédopsychiatre, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université libre de Bruxelles

Nous avons souhaité faire cette présentation à deux voix car il y a un lien à faire entre la position de l'épidémiologiste et celle du clinicien, c'est-à-dire de voir si, dans la situation clinique particulière de la rencontre avec un adolescent et avec une famille, il y avait des éléments à emprunter à l'épidémiologie et à traduire dans la question de la prévention au quotidien dans le travail avec ces adolescents et ces familles.

Il s'agit de reprendre la question de la consommation non pas uniquement autour du produit et de la consommation, mais de l'équipement psychique relationnel global de l'adolescent. Les situations à risque de l'adolescent renvoient à la question psychopathologique comme à la question de la consommation, qui vont d'ailleurs souvent de pair.

La question des rythmes de la puberté est un élément biologique. Le rythme de la puberté peut aussi venir comme impact pathologique ou traumatique lorsqu'elle survient précocement et induire des modifications à la fois comportementales et relationnelles chez le jeune. Dans la clinique quotidienne, les adolescents que l'on retrouve dans des unités d'hospitalisation de crise consomment la plupart du temps beaucoup plus que les autres, et dans près de 70% des cas, on retrouve une psychopathologie parentale. Un message essentiel pour nos psychiatres d'adultes est de se dire que leurs patients ont des enfants qui, souvent, ont besoin d'une attention particulière.

Les séparations parentales, mais les conflits intrafamiliaux plus encore que la résolution des conflits par la séparation, sont un facteur pathogène important. La maladie, le décès d'un proche, l'inquiétude pour un proche, et les éléments psychopathologiques de l'adolescent, la dépression de l'adolescent, le retrait, l'inhibition, le désinvestissement sont souvent des éléments qui vont être associés à un facteur de risque de consommation.

Les indicateurs d'un malaise chez l'adolescent sont forcément des indications de facteurs de risque de consommation. Il est important de sortir de la stigmatisation autour de la question du produit pour pouvoir l'élargir au niveau de la clinique relationnelle et de la rencontre thérapeutique. Il y a trois messages très simples dans l'évaluation, à la fois pour les éducateurs, pour les intervenants scolaires, pour les médecins généralistes, et pour les pédopsychiatres, ce sont la famille, l'école et les pairs. Lorsqu'on pose ces trois questions à l'adolescent, il y répond relativement spontanément: y a-t-il des difficultés conflictuelles à la maison? Y a-t-il un fléchissement scolaire, des difficultés d'apprentissage qui surviennent? Y a-t-il eu des changements dans le groupe des pairs? Lorsqu'un adolescent se met à consommer, il change souvent de groupe de copains. Les plaintes somatiques fonctionnelles sont aussi un élément tout à fait important: les céphalées, la fatigue, les maux de ventre, les angoisses sont souvent les signes d'un malaise général, mais si l'adolescent ne va pas bien avec lui-même, ils peuvent entraîner un facteur de risque de consommation.

Les indicateurs d'une consommation chez l'adolescent peuvent être des problèmes avec l'argent, c'est de l'argent qui disparaît. On est parfois étonné de voir combien les parents banalisent le fait que l'argent disparaisse sans vouloir regarder la réalité en face. Les difficultés à l'école, l'absentéisme scolaire, le changement de groupe de pairs, les sorties fréquentes, particulièrement quand l'adolescent n'explique pas clairement où il va, avec qui, et quand il rentre. Les signes physiques sont les odeurs, surtout en ce qui concerne le cannabis, les yeux rouges, le nez qui coule. Un des signes extrêmement fréquent est le changement d'humeur. Le manque de motivation, la perte d'investissement, l'abandon des activités auparavant investies, comme le sport, la musique, le manque d'envie, sont également des indicateurs.

Autre élément très complexe dans le travail clinique avec les parents et les adolescents, c'est de pouvoir faire la différence entre un usage festif, qui est un comportement de transgression presque banal, un usage répété et l'abus, où l'on commence à avoir un impact sur la fonction scolaire, la fonction sociale, sans éléments de dépendance. La dépendance est caractérisée pas la nécessité d'augmenter la consommation du produit pour avoir les mêmes effets, et les signes de sevrage quand l'adolescent est en manque.

Les facteurs de protection sont la qualité du fonctionnement psychique de l'adolescent, qui renvoie à son histoire personnelle, une bonne estime de lui-même, sa capacité de résilience, la qualité du fonctionnement relationnel intrafamilial, la capacité pour les parents de se souvenir quels adolescents ils ont été.

Quand on veut proposer des mesures à des adolescents, il est important de se reposer la question de savoir comment on vivrait soi-même ces mesures si on était adolescent. Cela va dans le sens d'une cohésion, d'une souplesse et d'une adaptabilité, en tenant compte des modifications sociétales actuelles qui sont très différentes. Un autre facteur de protection important peut être le support d'un adulte extérieur à la famille, qu'il s'agisse d'un ami, d'une tante, d'un oncle, d'un professeur, d'un éducateur.

Marie Choquet

Nous avons essayé de faire quelques propositions, en plus de ce qu'a dit Philippe Jeammet. C'est l'optimisme des parents. C'est favoriser la cohérence du modèle éducatif, accroître des activités communes, notamment des repas en commun. En ce qui concerne les substances, c'est percevoir la consommation. Nous pouvons donner des indicateurs aux parents pour qu'ils voient à peu près ce qui se passe auprès des adolescents et qu'ils clarifient les attitudes et les comportements de consommation, en particulier chez les plus jeunes lors des premières sorties entre pairs. Enfin, l'échange entre les parents.

Un élément très complexe pour les personnes qui réfèrent aux dispositifs de soins ou même à tout type d'intervention, c'est comment créer des alliances avec le jeune et la famille. C'est une question fondamentale, à laquelle il faut réfléchir à différents niveaux. En direction des parents, c'est ne pas rompre la communication avec les jeunes, surtout autour de la puberté, garder le contact avec eux. On voit combien l'adolescence des enfants peut venir comme un révélateur, positif ou négatif, d'une histoire d'adolescence des parents qui n'est pas simple. Pouvoir leur dire que s'ils ont un signe d'inquiétude, c'est important de pouvoir en parler, de pouvoir consulter.

Véronique Delvenne

La question des programmes de prévention précoce en petite enfance est un élément important. Le travail sur les problèmes autour de la petite enfance, et notamment de la parentalité en petite enfance, est un facteur protecteur pour le devenir ultérieur des adolescents, notamment en matière de consommation. Il faut aussi soutenir une politique de soins pédopsychiatrique spécifique soutenant les actions de collaborations pluridisciplinaires multiples. En Belgique, depuis trois ans, les actes au niveau des pratiques libérales ont été revalorisés pour nous permettre de travailler avec les adolescents, les familles, l'école, les intervenants judiciaires. C'est-à-dire qu'une nomenclature de la sécurité sociale nous permet d'intervenir avec ces acteurs.

Marie Choquet

Il est important d'être vigilant aux abus de langage, en particulier dans les médias où l'on parle toujours des parents démissionnaires. Dans 97% des cas, on parle des jeunes en termes négatifs. Il faudrait totalement inverser la situation.

Table ronde n°1

LE RÔLE DES PARENTS : QUE DIT LE DROIT ?

Dominique Youf, philosophe, directeur chargé de la recherche à l'école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Qu'est-ce qu'être parents? Quelle est la place des parents dans l'éducation des enfants aujourd'hui? Qu'en est-il de leur autorité? Pour répondre à ces questions, il faut prendre la mesure de la révolution anthropologique qui s'est opérée à partir des années 1960 et dont nous n'avons pas fini de voir les effets. Cette révolution est une conséquence de ce que Marcel Gauchet a appelé la révolution des droits de l'homme¹ et qu'avant lui Alexis de Tocqueville² a qualifié de dynamique de l'égalité.

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, la famille occidentale est devenue une société égalitaire. Non seulement homme et femme sont égaux en droits, mais l'enfant lui-même est devenu un sujet de droits. Or, cette reconnaissance est proprement révolutionnaire. Elle a modifié fondamentalement la nature des relations entre homme et femme, mais aussi entre parents et enfants. Elle a surtout mis fin à un type de famille qui a dominé pendant de nombreux siècles: la famille hiérarchisée où l'autorité du mari sur l'épouse allait de soi, comme celle des parents sur leurs enfants. Or, c'est cette autorité «naturelle» qui a disparu avec la famille démocratique où, désormais, nul ne peut se prévaloir de sa supériorité naturelle pour faire valoir son autorité. Désormais, l'autorité des parents sur l'enfant ne s'impose plus d'elle-même. Elle doit être refondée sur des principes démocratiques.

Pour prendre la dimension des transformations de la famille contemporaine et de la fragilité de l'autorité parentale dans une société démocratique, il suffit de faire un retour rapide vers la conception que se faisait de la famille Aristote au IV^{ème} siècle avant notre ère et le droit romain. S'il est important de s'y arrêter, c'est que la théorie de la famille du philosophe grec a dominé jusqu'au XX^{ème} siècle et que chacun sait ce que le Code civil napoléonien doit au droit romain.

Pour Aristote, il convient de distinguer société politique et société domestique. Dans la première règne l'égalité entre citoyens qui ne doivent se soumettre qu'à la loi. En revanche, l'inégalité de nature règne dans la famille: «L'administration d'une maison est une monarchie (une famille étant toujours sous l'autorité d'un seul), tandis que le

¹ Marcel Gauchet; *La révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard, 1989
² Alexis de Tocqueville: *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, Folio, 1986

pouvoir politique proprement dit est un «gouvernement d'hommes libres et égaux». ³ Pourquoi, selon Aristote, la société politique est-elle démocratique et la société domestique hiérarchique? Parce que la famille peut être définie comme «l'union de celui dont la nature est de commander avec celui dont la nature est d'être commandé, en vue de leur protection commune» ⁴. Le mari est le chef de famille parce que la nature qui, selon Aristote, fait bien les choses a conçu les deux sexes de façon complémentaire («Ainsi, l'un des sexes a été fait plus fort et l'autre plus faible, de façon que l'un soit plus circonspect en raison de sa timidité et que l'autre, au contraire, soit plus apte, par son courage, à défendre son foyer, que d'autre part, enfin l'on puisse acquérir les biens du dehors, et l'autre assurer leur conservation une fois entrés dans le ménage» ⁵. On voit donc que si la Cité grecque a inventé la démocratie politique, elle a affirmé le caractère hiérarchisé de la famille. L'homme est fondé à être le chef de famille dans la mesure où il est naturellement supérieur à la femme. Mais qu'en est-il de la relation des parents et enfants? Il faut préciser tout de suite qu'Aristote ne traite que de la relation entre père et fils. Si pour le philosophe grec, l'esclave doit se soumettre à la volonté de son maître parce qu'il est dépourvu de raison et que la femme doit obéir à son mari parce qu'elle est «démunie d'autorité», l'enfant, c'est-à-dire le garçon, est un être de raison. Cependant, tant qu'il est enfant il reste sous la domination de la partie irrationnelle de son âme («les enfants, en effet, vivent aussi sous l'empire de la concupiscence, et c'est surtout chez eux que l'on rencontre le désir de l'agréable» ⁶. L'enfant doit se soumettre à son père pour que celui-ci assure son éducation et lui permette de devenir à la fois citoyen et chef de famille. Pour conclure sur Aristote et pour bien montrer le caractère hiérarchisé de la famille, citons-le une dernière fois («Le chef de famille, à la différence de l'esclave, de la femme et de l'enfant possède une vertu parfaite».

Le droit romain, puis le Code civil napoléonien n'ont fait que formaliser ce qu'Aristote avait pensé. Le *pater familias* est resté le seul chef de famille jusqu'à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Le père disposait de la *patria potestas*. Cette puissance paternelle n'a été remplacée par l'autorité parentale qu'en 1970. La correction paternelle qui permettait au père d'enfermer, puis de placer son enfant désobéissant a été remplacée en 1958 par la protection judiciaire de l'enfant renversant la nature des relations entre parents et enfants. Il importe de comprendre pour quelles raisons la puissance paternelle a disparu, pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps et ce qui a été gagné et perdu avec cette disparition ?

La *patria potestas* (puissance paternelle) a été condamnée dès la Révolution française. Elle symbolisait, en effet, le pouvoir absolu du monarque, ainsi que le caractère hiérarchisé de la société française. Femme et enfants étaient sous l'autorité absolue du *pater familias* comme les sujets du Royaume étaient soumis au pouvoir de leur monarque et l'ensemble des créatures au Dieu tout puissant. C'est cette représentation du monde et de la société que remet en cause la Révolution française en abolissant la *patria potestas* et en instituant le divorce par consentement mutuel.

³ Aristote(*La politique*, traduction française J. Tricot, Paris, Vrin, 1982, Pol. I-7. 1255 b 15

⁴ *ibid*, I-2 1252 a 30

⁵ Aristote(*Les économiques*, traduction française J. Tricot, Paris, Vrin, 1989, I-3 1343 b 25

⁶ Aristote(*Ethique à Nicomaque*, traduction française J. Tricot, Paris, Vrin, 1983, III, 15, 1119 b

Pour les révolutionnaires, liberté et égalité sont les valeurs fondamentales. Nul ne peut se prévaloir d'une prétendue supériorité naturelle ou divine pour commander aux autres. Le pouvoir et l'autorité ne peuvent relever que de la volonté, que du consentement. De même que l'autorité politique ne peut relever que de la souveraineté populaire, de même la puissance paternelle ne va plus de soi mais, comme l'avait vu John Locke⁷, un siècle plus tôt en Angleterre, doit être transformée en pouvoir des parents et doit avoir un seul objectif: préparer les enfants à être des êtres libres.

On sait que le Code civil napoléonien a restauré la puissance paternelle et le mariage indissoluble sous l'autorité du chef de famille. Il n'en demeure pas moins que les idées de liberté et d'égalité n'ont cessé de progresser non seulement dans la société politique, mais aussi dans la société civile, jusqu'à l'emporter dans la famille. Désormais, la famille est une société démocratique fondée sur la volonté des individus où nul ne peut se prévaloir de son sexe pour dominer son conjoint. La puissance paternelle a disparu au profit de l'autorité parentale. Les pays européens non latins ont préféré adopter la notion de responsabilité parentale. Examinons l'article 371-1 du Code civil qui définit l'autorité parentale depuis la loi du 4 mars 2002: «L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.» On le voit, il s'agit plus de responsabilité que d'autorité, d'obligations que de droits. En 1970, on gardait encore des notions comme «surveillance» et «garde» qui montraient encore que l'autorité parentale restait un pouvoir. Avec la nouvelle définition, il s'agit de garantir les droits de l'enfant et de viser son intérêt dans le respect dû à sa personne. L'enfant est notre égal. Il est une personne qui a droit au respect. Son immaturité et sa vulnérabilité ne sauraient légitimer quelque pouvoir qu'il soit. Au contraire, l'inachèvement de l'enfant oblige les parents à lui permettre de se développer et à l'associer à mesure qu'il grandit aux décisions qui le concernent.

Mais en même temps, il nous faut examiner pourquoi nous avons voulu maintenir la notion d'autorité parentale. Par-delà le caractère latin de notre pays, notre société comme toutes les sociétés démocratiques a encore besoin d'autorité, et notamment d'autorité parentale. Pour bien le comprendre, il nous faut prendre la mesure qu'en rejetant la puissance paternelle, nous avons rejeté en même temps son caractère transcendant dont nous avons toujours besoin pour éduquer les enfants, pour en faire des êtres autonomes? Nous l'avons vu, en citant Aristote, l'autorité du père sur son fils repose sur une transcendance: la nature. La Bible fait appel aux commandements divins. Le 4^{ème} commandement la Bible prescrit: «Tu honoreras ton père et ta mère». Un des rares articles du Code civil napoléonien qui ait survécu dans sa version originelle est «l'enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère».

⁷ John Lockeç *Traité du gouvernement civil*, traduction française, Paris, GF Flammarion, 1984

Nous avons abandonné l'idée aristotélicienne selon laquelle nous devons respecter nos parents parce qu'ils nous ont donné la vie et parce qu'ils nous sont supérieurs, nous sommes trop attachés à nos valeurs démocratiques, mais nous sommes toujours attachés au respect dû à nos parents. D'ailleurs, qui travaille auprès d'adolescents sait que l'autorité parentale est la seule qui garde sa légitimité auprès des enfants. Quel éducateur professionnel n'a entendu son autorité contestée par un adolescent qui lui rétorque que seuls ses parents ont le droit de le commander? Sur quoi repose cette autorité?

Elle ne repose plus sur la supériorité naturelle des parents qui permettaient «d'augmenter» le pouvoir de ceux-ci comme le suggère le sens étymologique du mot autorité. Elle repose sur la nature de la relation parents enfants qui permet la transmission d'un monde antérieur à l'enfant. La transcendance de l'autorité n'est ni divine ni naturelle. Elle repose sur le fait que l'enfant entre dans un monde opaque qui s'impose à lui. Comme l'a montré Hannah Arendt⁸, le monde dans lequel il doit s'intégrer est une société particulière avec sa langue, ses coutumes, ses règles, sa culture qu'il ne connaît pas et qu'il n'a pas choisies. L'antériorité de ce monde transcende nécessairement l'enfant qui vient de naître. L'autorité consiste dans la transmission de ce monde sans lequel l'enfant ne serait pas humain. La transcendance de l'autorité est en réalité la transcendance du collectif et de l'histoire sur l'individu.

Les parents détiennent une autorité, non parce qu'ils sont supérieurs à l'enfant mais parce qu'ils sont porteurs, transmetteurs d'un monde. Cette tâche n'est pas nouvelle, mais elle n'est plus évidente parce que dans une démocratie, la légitimité de toute autorité est mise en doute. Aujourd'hui, nombreux sont les parents qui voient contester leurs décisions par leurs enfants. Celles-ci ne s'imposent plus d'elles-mêmes parce que ce sont eux, comme parents qui les énoncent. La relation parentale à l'adolescent exige de l'écouter, de discuter, de ne plus utiliser d'argument d'autorité. Il n'est pas rare que des parents doutent de la légitimité de leur autorité, y compris à l'égard des plus jeunes. Si mon enfant est mon égal, s'il est un sujet, en quoi serais-je légitime à lui imposer quoi que ce soit?

C'est oublier que la relation parents enfants ne se réduit pas à une relation intersubjective. Les parents ne sont que l'incarnation d'une société, d'une culture qu'ils transmettent à l'enfant. Et si cette tâche est plus difficile dans une société démocratique, elle est facilitée par la nature du lien affectif entre parents et enfants. L'enfant a besoin pour se développer d'attachement et d'identification. Comme l'a souligné Marcel Gauchet: «Nous subissons toujours, en quelque manière, l'ascendant de certains de nos congénères, ou leur influence. Une donnée qui s'enracine à l'évidence dans la dépendance infantile est l'intériorisation des images parentales (...). L'homme est l'animal qui ne

⁸ Hannah Arendt : «Qu'est-ce que l'autorité ?» dans *La crise de la culture*, Paris, Folio, Gallimard,

guérit pas de son enfance et qui n'accède jamais à l'autosuffisance. Il est l'être dont le processus de constitution psychique gravite autour de l'identification. L'autorité n'existerait pas sans cette intime sensibilité à autrui»⁹.

Pour conclure, je dirais que contrairement à ce que soutient un discours néo-conservateur, il est illusoire de vouloir restaurer l'autorité, comme s'il était possible et souhaitable de revenir à la puissance paternelle. Dès lors que sont bien distingués pouvoir et autorité, l'autorité parentale n'est pas en contradiction avec les droits de l'enfant. Ce n'est, en effet, que si les valeurs de la société démocratique lui ont été transmises que l'enfant pourra devenir cet être autonome capable de mener librement son projet de vie dans le respect des droits d'autrui.

Audrey Goutard

Nous allons voir avec Madame Dekeuwer-Defossez le point de vue du juriste, et plus particulièrement sur la sacro-sainte autorité parentale. D'ailleurs, doit-on parler d'autorité parentale ou de responsabilité parentale?

Françoise Dekeuwer-Defossez, professeur des universités à la faculté libre de droit de Lille, spécialiste du droit de la famille

En France, on doit parler d'autorité parentale. La responsabilité parentale, c'est le fait que les parents doivent répondre financièrement des dommages causés par leurs enfants. En France, le code civil a maintenu le terme d'autorité parentale, et les dernières lois de 2002 et de 2007 l'ont conservé.

Pour commencer, je reprendrai une phrase qui me semble tout à fait importante : «Dès lors que sont bien distingués pouvoir et autorité, l'autorité parentale n'est pas en contradiction avec les droits de l'enfant. Ce n'est que si les valeurs démocratiques lui ont été transmises que l'enfant pourra devenir peut-être autonome, capable de mener librement son projet de vie dans le respect des droits de l'autre». La question est de savoir comment concilier cette autorité parentale avec les droits de l'enfant.

La réponse théorique à cette question est relativement claire dans le corpus législatif. «L'autorité parentale, nous dit le code civil, appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé, sa moralité, pour assurer son éducation, et permettre son développement dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité.» Cette définition est complétée par deux autres textes. Le premier est l'article 371 du code civil, qui dit que «l'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère». Notre code civil, dans sa rédaction actuelle, contient toujours cette prescription qui remonte au Décalogue. Le second stipule que «l'enfant ne peut, sans la permission de ses père et mère, quitter la maison familiale, et il ne peut en être retiré que dans les cas de nécessité que détermine la loi».

⁹ Marcel Gauchet «Être ou métamorphose de l'autorité» in Marie Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottaviani *Conditions de l'éducation*, Paris, Stock, 2008.

C'est donc la reconnaissance d'un lien organique de la famille, qui englobe l'enfant et ses parents, et que l'autorité ne peut pas briser. Par ailleurs, cette situation est toujours dissymétrique, car les parents doivent, certes, respecter la personne de l'enfant, mais l'enfant doit à tout âge honneur et respect à ses père et mère.

Toutefois, la définition de l'autorité parentale que je viens de vous donner ne nous renseigne pas totalement, car elle ne lui donne pas un contenu. L'autorité parentale se définit par son but, mais pas par les moyens dont elle dispose. L'autorité parentale est un «droit-fonction», c'est-à-dire que ses prérogatives doivent être utilisées par leur titulaire exclusivement dans un intérêt autre que le sien propre. On observe ainsi une première connexion entre le code civil et la convention internationale des droits de l'enfant, cette dernière mettant au tout premier rang l'intérêt supérieur de l'enfant qui est aussi le centre de gravité de l'autorité parentale.

A l'heure actuelle, une proposition de loi sur les violences conjugales contient un projet de modification de ce texte qui deviendrait: «L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant, c'est-à-dire la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et artistiques, ainsi que le respect de ses droits et la garantie de sa protection». L'apport de cette modification semble faible, car on ne connaît pas plus les besoins de l'enfant que l'on ne connaît son intérêt. Auparavant, l'autorité parentale comportait aux termes du Code civil «droits et devoirs de garde, d'éducation et de surveillance» mais cette trilogie a disparu du code depuis la loi de 2002. Si l'on ne peut regretter cette énumération désuète, il reste qu'elle n'a pas été remplacée, et qu'il n'y a donc pas de définition législative du contenu de l'autorité parentale

Quant à la convention des droits de l'enfance, il s'agit d'un instrument international rédigé sous l'égide de l'ONU en 1989 et entré en vigueur en France en 1990, qui va intégrer dans le droit positif un certain nombre de droits reconnus à l'enfant. Ces droits sont attachés à l'enfant, parce que celui-ci est une personne. Ils sont déclinés tout au long de la convention, et nous pouvons observer que certains d'entre eux peuvent, occasionnellement ou structurellement, s'opposer aux prérogatives parentales. Mais cela n'est pas nouveau. Les lois de la fin du 19^e siècle, qui ont prescrit la scolarité obligatoire, ont été vilipendées par les partis de droite à l'époque comme portant atteinte à la puissance paternelle. Cette intrusion de l'Etat, et en l'occurrence ici d'une convention internationale qui va s'immiscer dans les familles pour imposer aux parents de respecter les droits élémentaires de l'enfant, et en particulier son droit à l'éducation, n'est pas nouvelle et c'est ainsi qu'a progressé le droit de la famille et l'état de la société.

La conciliation entre autorité parentale et droits de l'enfant est indispensable et doit donc être possible. La convention internationale des droits de l'enfant réalise cette conciliation par la notion de *guidance*, c'est-à-dire que de par leur position généalogique, les parents ont le droit et le devoir de guider progressivement l'enfant, ils doivent lui assurer une protection et lui donner progressivement les moyens d'exercer sa liberté. Cette guidance va notamment se faire au travers du droit d'expression de l'enfant, ce qui signifie que les parents n'imposent pas n'importe quoi parce qu'ils sont en pouvoir de le faire, mais doivent écouter l'enfant et l'accompagner tout au long de sa minorité pour qu'il devienne progressivement autonome.

Ce n'est pas impossible car c'est ce que font toutes les familles, mais cela suscite un certain nombre de difficultés. La séparation des parents est forcément une difficulté d'exercice de l'autorité parentale. A l'heure actuelle, l'article 373-3 du code civil nous dit de manière impavide et imperturbable: «La séparation des parents est sans incidence sur les règles de dévolution et d'exercice de l'autorité parentale». Ce texte n'est pas là pour nier la réalité quotidienne, mais pour exprimer le fait que l'enfant a droit à ses deux parents, que les deux parents doivent coopérer à son éducation jusqu'à ce qu'il ait acquis l'autonomie, et il n'est donc pas question que l'un des parents s'accapare l'enfant et élimine l'autre. C'est contraire aux droits de l'autre parent, mais surtout contraire au droit des enfants.

Dans le cadre de la séparation parentale, le droit d'expression de l'enfant va prendre toute son importance, ce qui est un peu dommage car on ferait mieux d'entendre l'enfant quand tout va bien, et le contexte d'une séparation parentale conflictuelle n'est pas forcément le meilleur moment pour donner à l'enfant droit à la parole. Néanmoins, on doit l'entendre, il a le droit d'être entendu et, de fait, il est entendu.

Autre difficulté, l'immixtion des tiers, principalement les beaux-parents, mais ce peut être aussi les grands-parents, des nourrices qui ont eu l'enfant en charge pendant un certain temps. Quelle place faire aux tiers dans l'exercice de l'autorité parentale? Là encore, tant que les choses se passent bien, le tiers trouve sa place, mais quand elles se passent mal, on a recours au droit, qui est bien embarrassé. Tout ce que le code civil peut dire, c'est que les parents sont et demeurent co-responsables de l'enfant et que le tiers a donc nécessairement une position d'auxiliaire, mais pas plus.

Autre type de situation délicate: tous les cas de dysfonctionnement de l'autorité parentale dont les symptômes sont extrêmement variés, allant de la consommation de drogue à l'absentéisme scolaire. Dans les cas très graves, on va attribuer la délinquance des enfants à un dysfonctionnement de l'autorité parentale. Sans oublier toutes les hypothèses de maltraitance.

L'opération de reconstruction de l'autorité parentale est alors indispensable, mais infiniment délicate. On ne peut que s'appuyer sur l'autorité parentale, et pour ce faire, il faut commencer par ne pas la démolir. Or, beaucoup d'interventions guidées par les meilleures intentions disqualifient les parents alors qu'on voudrait précisément les requalifier. Il y a donc toute une réflexion à mener sur les stratégies permettant aux parents de reprendre pied en reprenant conscience de leurs propres compétences et en reprenant la place qui est la leur.

C'est dans cet esprit qu'ont été inventés les Contrats de responsabilité parentale et les Conseils de Droits et Devoirs des Familles. Leur objectif affirmé est de requalifier les parents, mais la menace de sanction, notamment financière, n'est pas forcément une manière efficace de redonner aux parents confiance en eux! Enfin, l'empilement des textes successifs a abouti à un enchevêtrement de compétences des uns et des autres, préfet, conseil général, maire, juge des enfants, «référént», assistance sociale de quartier, Maison du droit, PMI, école, rectorat... Si le système juridique veut requalifier les parents – et il le veut – il faut absolument clarifier les compétences des différents intervenants pour que les parents sachent à quel interlocuteur s'adresser.

Débat avec la salle

Audrey Goutard

A partir du moment où les parents ont peu de recours, que dit la loi lorsqu'ils sont démunis face à un enfant toxicomane? Que dit la loi à ce sujet?

Françoise Dekeuwer-Defossez

La loi ne dit rien, et c'est d'ailleurs une difficulté. Cette question arrive trop tard, c'est-à-dire que lorsqu'on en est là, il y a beaucoup de travail à faire pour restaurer une situation très dégradée.

Dominique Youf

La prise en charge peut être de deux types. Il s'agit soit d'une assistance éducative en milieu ouvert, avec mandat du juge des enfants dans le cadre de la protection judiciaire de l'enfance, soit dans le cadre de l'ordonnance de 45 sur la délinquance juvénile.

Audrey Goutard

Ce mode de prise en charge est-il suffisant?

Dominique Youf

Il n'est jamais suffisant, compte tenu des moyens dont nous disposons. En tout cas, il est plus difficile d'être parent aujourd'hui. Avant, il y avait la correction paternelle, qui était bien utile aux parents, même si elle ne résolvait pas grand-chose. Ce qui me semble important dans les modes de prise en charge, c'est la reconnaissance de l'autorité parentale, donc des droits des parents, et cette idée de soutien aux parents, d'aide et d'assistance. Nous assistons à une transformation des familles qui nécessite un soutien plus important de la part des collectivités publiques, et pas seulement des services sociaux, mais plus généralement ce que l'on appelait l'Etat social. Marie Choquet a évoqué l'importance de la prise en charge de la petite enfance. La prévention se fait prioritairement à l'égard de la petite enfance, en développant les crèches, par exemple.

Pierre Lérís, Comité national d'information sur la drogue dans le Gers

Je participe à des informations sur les dangers de l'usage de drogue et de cannabis dans les auto-écoles, sur les risques d'accidents mortels de la route, et le Gers est malheureusement un département qui touche énormément les jeunes conducteurs. A cette occasion, nous avons les stages d'apprentissage préalable au code de la route parents/enfant, conduite accompagnée, à la fois des enfants et des parents. C'est tout à fait intéressant. Lorsqu'un parent intervient pour m'expliquer devant cent personnes que la consommation de cannabis sur la route n'est pas

dangereuse, quelle position dois-je tenir? Celle que je tiens est de ne pas détruire l'autorité du père en général, et j'essaie de passer à la question suivante pour contrôler l'agressivité d'autres parents.

Françoise Dekeuwer-Defossez

Il faut au minimum dire aux personnes qui sont là que, même si certains pensent que ce n'est pas très grave, le jeune court des risques de sanction juridique si sa consommation est détectée. Certains parents exercent leur autorité parentale de manière tout à fait reprochable, et c'est un vrai problème. Pourquoi le font-ils? Par erreur, ignorance, mauvaise éducation eux-mêmes? Certains comportements se répètent de génération en génération. Des parents qui, eux-mêmes, ont eu une jeunesse plus ou moins bousculée risquent de ne pas être de très bons parents.

Nathalie Poinot, Association Marilou Pour les routes de la vie

Je suis présidente de l'Association Marilou Pour les routes de la vie. Nous luttons contre les comportements dangereux au volant, notamment les stupéfiants et l'alcool. J'ai eu la chance d'être maman de quatre enfants. Malgré deux divorces et trois mariages, j'ai trois fils qui vont plutôt bien. J'ai eu la chance d'avoir une petite fille pendant neuf ans et demi, qui a été tuée dans un accident de la circulation provoqué par un jeune qui conduisait sans permis et sous l'emprise de cannabis. Notre association fait de la prévention et de l'information auprès des jeunes et des moins jeunes. Il ne faut pas baisser les bras. Je souhaite dire aux pouvoirs publics qu'il faut redresser la barre vigoureusement et de façon urgente, et arrêter de banaliser le cannabis, et de reposer les limites, car nos enfants s'en porteront beaucoup mieux.

Docteur François Besançon, Paris

Je souhaite poser une question juridique concernant l'infirmière scolaire et l'information des parents, car très souvent les parents du jeune drogué ne savent rien, ce sont les frères et sœurs, l'entourage scolaire, qui sont au courant. J'ai connu le cas très grave d'une information qui n'est jamais revenue à la mère alors que tout le monde dans l'établissement savait que l'enfant se droguait. L'infirmière scolaire est liée par le secret professionnel. Quelle est la solution pour que l'information soit transmise aux parents?

Françoise Dekeuwer-Defossez

Il est certain que l'infirmière scolaire ne peut absolument pas violer le secret médical, au risque d'encourir des sanctions professionnelles et pénales. Sans violer le secret médical, les personnes de l'école peuvent signaler aux parents qu'elles ont repéré tous les troubles que nous avons évoqués, c'est-à-dire baisse des résultats, absentéisme, somnolence en classe, yeux rouges. Les parents doivent être convoqués par le responsable de l'établissement ou le professeur responsable de la classe, qui ne vont pas leur dire que leur enfant se drogue, parce qu'il le pense, mais ne le sait pas. S'il est pris en flagrant délit de se droguer à l'école, des poursuites disciplinaires doivent être engagées.

Souvent, on suppose que le jeune est allé fumer à l'extérieur, entre deux cours, et il existe dans ce cas des possibilités d'alerter les parents sur les symptômes.

Françoise Bénédicte

Je suis l'infirmière conseillère du recteur de l'académie de Créteil. Je suis d'accord et pas d'accord avec ce que vous venez de dire, parce que l'infirmière scolaire a parfois connaissance de la situation. Elle ne va pas forcément dire au chef d'établissement qu'elle a vu tel enfant parce qu'il a des problèmes de toxicomanie, mais elle peut souligner qu'il y a un problème de consommation dans l'établissement et proposer de mettre en place des actions de prévention. Elle peut très bien discuter avec l'enfant, lui faire un rappel à la loi, lui proposer d'en parler avec ses parents et de demander aux parents de venir. L'infirmière scolaire travaille avec une assistante sociale, un médecin scolaire, et il est important de ne pas être seule face à une telle problématique. C'est un travail d'équipe. Dans certains établissements, il existe des commissions de suivi des élèves en difficulté, où sont évoquées un certain nombre de problématiques de l'enfant, et chacun va pouvoir essayer de trouver des solutions. Voir si l'enfant est très absent, s'il a changé de comportement. Le regard de toute personne dans l'établissement est important.

Audrey Goutard

Il semble y avoir des relais et pourtant les parents sont les derniers alertés, et souvent bien tardivement. Comment l'expliquez-vous ?

Françoise Dekeuwer-Defossez

D'abord, ont-ils voulu être informés. Combien ferment les yeux ? Personne n'a envie d'avoir un enfant qui se drogue. La première réaction face aux signaux d'alarme, c'est de fermer le rideau.

Etienne Apaire

Une précision qui justifie ces Assises est la nouvelle politique que nous souhaitons mettre en œuvre. Les gens veulent-ils voir, veulent-ils se préoccuper de la question ? Bien sûr, mais est-ce qu'ils savent ? Un jour, je suis allé voir le directeur général de la gendarmerie nationale, et je lui ai proposé d'arrêter d'envoyer les gendarmes faire de l'information dans les classes car nos enfants sont plutôt bien informés sur les dangers des drogues et leur caractère illicite, et plutôt d'envoyer des formateurs de la gendarmerie dans les entreprises, dans les mairies, pour que les parents deviennent nos objectifs de prévention. Il m'a paru plus important d'informer les parents sur l'usage des drogues que les jeunes. Beaucoup de parents ne savent pas. On a fait l'impasse pendant des années sur les adultes, et je pense que nous devons nous donner les moyens matériels pour que les parents qui veulent savoir le sachent. De nouvelles drogues apparaissent qui menacent nos enfants, et si personne n'en parle aux parents, ils ont du mal à se tenir au courant. Il faut que nous acceptions de modifier nos pratiques professionnelles, et faire en sorte que les adultes soient pris au sérieux et informés.

Audrey Goutard

Informers les parents en utilisant notamment les nouveaux médias.

Sophie Daoût, Famille de France, FNAP

Je suis mère d'un enfant qui a été toxicomane, ancienne professeur, conseillère d'orientation et psychologue. A la question de savoir si j'ai souhaité être mise au courant, la réponse est oui. M'a-t-on mise au courant? La réponse est non. Face à un enfant qui est dans le déni, j'ai fait le choix d'avoir des rapports de confiance, et j'ai été, bien sûr, trompée. J'étais la conseillère d'orientation du lycée, le proviseur était mon amie, je connaissais le médecin, personne ne m'a mise au courant. Entre le devoir de réserve de l'infirmière scolaire et la non assistance à personne en danger que représente un enfant en début de consommation ou en consommation accélérée, je pense que les parents ont à reprendre ce rôle au premier niveau et ils ont besoin d'aide.

Table ronde n°2

SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT : NOUVELLES FAMILLES, NOUVEAUX MÉDIAS

Etienne Apaire

Nous allons pouvoir aborder les différentes évolutions qui ont peut-être compliqué le travail des parents. Il est particulièrement difficile de demander à un adolescent d'arrêter de jouer à l'ordinateur tout en lui demandant d'abandonner son téléphone et de baisser la télévision. Nous avons tous des expériences de ce type. Les nouveaux médias peuvent toutefois être parfois une chance, de même que les nouvelles familles qui peuvent être à la fois une source de complication, au moment de la recomposition des familles, ou une richesse.

Nous accueillons un passeur de messages, Patrice Huerre, grand spécialiste des médias et Madame Théry, créatrice de nouveaux concepts, et notamment celui de la famille recomposée.

Internet est-il dangereux pour les enfants ou dangereux pour les parents?

Patrice Huerre, psychiatre, psychanalyste, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'établissement public de santé Erasme d'Antony

Les nouveaux médias sont omniprésents, et cette omniprésence dans la vie quotidienne suscite par leur nouveauté relative des mouvements de fascination et de peur. Les parents fantasment beaucoup sur eux et les adolescents les utilisent. Cet écart entraîne un certain nombre de difficultés. Parmi les parents, certains sont très à l'aise avec ces nouveaux médias, d'autre pas du tout, selon leur génération d'appartenance, leur mode de vie, leurs usages etc. Ces nouveaux médias font peur à certains parents, et j'étendrai ce constat à la catégorie des adultes en responsabilité d'adolescents en particulier, parce qu'ils ont parfois le sentiment que ces nouveaux outils pourraient contrarier leurs bonnes intentions éducatives ou parentales. Je crois que c'est plutôt là que se situe le problème. Ils oscillent souvent entre le laisser-faire, partant du principe qu'ils n'y connaissent rien et préfèrent donc ne pas savoir ce qui se passe, et l'interdiction absolue, comme à une époque la télévision.

Je pense que c'est un problème temporaire puisque la génération des nouveaux parents est née avec ces nouveaux médias et n'a pas du tout la même relation à ces médiations que les générations précédentes. La peur se manifeste du côté des adultes, sachant que du côté des adolescents, on se plaint parfois qu'ils n'aient pas assez peur. Les adultes ont peur des rencontres avec des images violentes, des images pornographiques, que les adolescents soient sollicités à jouer à des jeux de hasard, de paris sportifs et qu'ils y laissent leurs économies ou celles de leurs parents.

On a imputé à un certain nombre de nouveaux médias, de jeux vidéo, d'émissions violentes, une responsabilité directe dans la genèse d'un certain nombre de faits divers dramatiques, criminels, en confondant assez souvent l'outil et l'utilisation de celui-ci, puisque, a contrario, tous ceux qui les utilisent ne deviennent pas pour autant criminels. Ce qui est vrai dans un sens ne l'est pas toujours dans l'autre.

Cela donne lieu aussi à un abus parfois en matière de vocabulaire, car cette peur génère une utilisation abusive de mots comme dépendance, addiction, etc. Je ne nie pas que cela puisse exister, mais c'est évidemment très minoritaire par rapport à la façon d'utiliser ces médias dans l'enfance et dans l'adolescence. Pour la plupart des jeunes concernés par ces nouveaux médias, c'est leur univers, c'est un mode de communication. Un garçon adolescent aujourd'hui échange en moyenne par jour entre trente et quarante SMS, une jeune fille entre soixante et soixante-dix. Certains vont en envoyer deux à trois, et d'autres deux cents par jour. Comme autrefois, à la sortie du collège, les adolescents s'appelaient au téléphone pour échanger les dernières nouvelles.

C'est une source d'information tout à fait extraordinaire, en même temps qu'une source d'apprentissage potentielle, et un certain nombre d'établissements scolaires ont commencé à l'utiliser comme objet intermédiaire dans le travail pédagogique avec grand profit; c'est aussi un outil de socialisation, y compris les jeux en réseaux qui vont permettre d'être en relation avec d'autres, ce qui était impossible chez certains adolescents particulièrement inhibés sans ces médiations.

Par ailleurs, cela signe une identité générationnelle. C'est la génération qui a grandi avec cette nouveauté. Pour la plupart d'entre eux, la rencontre va se faire sans problème. L'immense majorité des adolescents va bien et utilise ces nouveaux médias de façon tout à fait utile et fructueuse. Evidemment, le problème se pose du côté des plus vulnérables. Comment faire en sorte que la rencontre entre une vulnérabilité adolescente et ces nouveaux médias ne conduise pas à des impasses et qu'ils n'y perdent pas trop de plumes alors qu'ils auraient d'autres potentialités évolutives.

Il faut donc s'en occuper activement, s'en soucier en cas d'abus, et se saisir de cette donnée nouvelle. C'est un véritable défi éducatif pour les parents, mais aussi pour tous ceux qui travaillent avec des adolescents, et même si le rôle parental est tout à fait prévalent en la matière. Il importe surtout de ne pas laisser l'enfant ou l'adolescent seul face à cela. Cela ne veut pas dire que nous serons constamment en accompagnement, mais nous ne devons pas nous désintéresser de ce sujet. En France, une place tout à fait nouvelle est à faire à l'usage de ces nouveaux médias au niveau pédagogique. Un certain nombre d'organismes, y compris au sein de l'éducation nationale y travaillent, mais il y a encore énormément de réticences (pour ne pas dire de résistances) à l'utilisation de ces médiations qui peuvent pourtant mettre l'élève dans une position active de co-apprentissage, sous l'égide de l'enseignant, par rapport à la position passive dont on sait combien elle peut être rapidement insupportable pour les adolescents.

La plupart des parents veulent bien faire, mais ils sont déroutés et il faut donc les aider. Nous sommes dans une période de notre histoire où nos bonnes intentions nous amènent à penser qu'en stimulant très tôt le bébé, puis l'enfant, on va lui faire gagner des points pour plus tard dans sa vie, et le préparer au monde de demain.

On le stimule dès le berceau avec des jouets à haute valeur technologique. Après, on ne lui laisse pas une minute de libre, et le moindre temps de bâillement ou de rêverie est considéré comme du temps perdu par rapport aux échéances qui l'attendent. Comme cette petite fille de 4 ans amenée par sa mère alors qu'elle est en moyenne section de maternelle et à qui l'enseignante avait conseillé de consulter rapidement car sa petite fille ne pensait qu'à jouer. Nous avons donc un travail important à faire pour tenter de réajuster les idées et de réhabiliter l'importance de ces temps, apparemment perdus.

Ces stimulations précoces renforcées, multipliées, contribuent à l'augmentation des recherches de stimulation, plus tard, à l'adolescence. L'hyperactivité plus tôt, mais ensuite les scarifications, l'alcoolisation intensive, tout ce qui procure des sensations. Les chiffres évoqués ce matin par Julien Emmanuelli montrent bien que ce qui augmente, ce sont plus les produits stimulants que ceux qui apaisent comme le cannabis. Il y a donc une recherche de stimulation pour avoir un sentiment d'existence, et nous avons tout intérêt à anticiper dès le début de la vie et à aider les parents dans cette réhabilitation des temps de jeux partagés, de jeux gratuits non productifs, qui vont permettre à l'enfant devenant grand de vivre mieux dans le monde, puisqu'il aura ainsi davantage de jeu dans les relations aux apprentissages, dans les relations aux autres, au monde, et pourra accepter mieux les surprises, que ceux qui seront sur des rails, avec un besoin de stimulations permanent.

Cela conduit à aider les parents à tenir simultanément deux fils. Le premier du côté de l'autorité ou de la responsabilité parentale, c'est-à-dire le fil limitant, le fil contenant, par souci de l'enfant. Par souci de l'enfant, les parents ne le laissent pas dix heures de suite devant l'ordinateur et font en sorte qu'il puisse continuer à avoir des investissements diversifiés. Le deuxième fil étant de comprendre, de reconnaître et de faire connaissance avec les satisfactions que l'enfant et l'adolescent y trouvent, plutôt que de rester à distance. On s'aperçoit que cela peut alors devenir une médiation, une occasion de communication où l'enfant va permettre aux parents d'abord d'avoir un peu moins peur et, dans un second temps, d'y prendre éventuellement le même plaisir. Mais il risque d'y avoir une bagarre autour de l'ordinateur si les parents veulent aussi jouer aux jeux vidéo ou y passer plus de temps que de raison!

Donc une prévention précoce. L'attention que nous devons porter à la première enfance et qui, pour l'instant, laisse un peu à désirer, me paraît absolument nécessaire quand on connaît l'économie que permettent ces interventions, ce regard, cet accompagnement parental dans les trois premières années de la vie de l'enfant. Dans le groupe d'experts dont je fais partie auprès du CSA, nous avons eu à attirer l'attention, avec succès, sur les risques d'une télévision pour bébé devant laquelle des parents bien attentionnés auraient pu laisser leurs enfants quelques heures, avec ce que l'on peut imaginer, quelle que soit la qualité des programmes par ailleurs.

Je terminerai en disant que du côté des parents, et à titre préventif, il faut considérer que nous sommes aujourd'hui à un moment de notre histoire où un certain nombre de rencontres vont inévitablement survenir pour nos enfants. Ce peut être la rencontre avec des images pornographiques. Un enfant de CM2 sur deux a déjà vu des images de ce type.

Normalement, il devrait y avoir de plus en plus d'adultes à la maison, de plus en plus d'écoute, de dialogue. Madame Théry, vous qui observez toutes ces évolutions familiales, quelle conclusion en tirez-vous? Est-ce une chance ou faut-il regretter ce bon temps où les maris et femmes restaient très longtemps ensemble, où il y avait moins de difficulté, mais plus de discussion non plus?

Irène Théry, sociologue, directrice d'étude à l'école des hautes études en sciences sociales

Je ne suis pas là pour regretter le temps passé, dont on a souvent une image caricaturale. Je travaille actuellement sur un texte des années 1870, intitulé «Le mariage libre», qui nous rappelle qu'à cette époque, il y avait 75000 naissances par an d'enfants naturels en France, et 50000 enfants abandonnés. Ils étaient abandonnés parce que naître hors mariage était insoutenable pour la mère et vouait à une mort prématurée. Aujourd'hui, qui aurait l'idée de penser que naître hors mariage est un handicap pour l'enfant, alors qu'il y a plus d'enfants qu naissent hors mariage à l'heure actuelle que d'enfants qui naissent dans le mariage. Il ne faut donc pas avoir une vision fausse du passé.

Je fais partie des parents ou des grands-parents qui ont du mal avec l'informatique, qui demandent à leurs enfants comment on doit s'y prendre, et qui expérimentent que les nouveaux médias sèment un certain trouble dans la temporalité vectorisée qui lie les âges et les générations. Traditionnellement, les parents connaissent, les enfants ne connaissent pas, on leur transmet. Avec les nouvelles technologies, on a le sentiment, malgré tout notre savoir, d'être assez inhabiles, d'apprendre d'eux, on leur confie nos outils pour qu'ils les mettent en route à notre place et on fait appel à eux, à la moindre panne.

Il s'agit de prendre au sérieux toutes les questions de temporalité et de considérer que la temporalité n'est pas seulement une donnée physique, c'est du lien social. Du fait des nouveaux médias qui modifient l'espace et le temps, et du fait des transformations des familles, il y a du trouble dans la temporalité et un apprentissage est à faire en la matière. Il y a une peur du temps perdu. Dans nos métiers, que l'on soit psychologue, sociologue, travailleur social, éducateur, médecin, policier, nous devons aborder la temporalité comme un objet de recherche en tant que tel, une dimension du lien social.

Notre travail a lancé la notion de famille recomposée en France. Nous avons décidé de ne pas appeler ce premier travail pluridisciplinaire «les familles recomposées», mais «les recompositions familiales. Nous avons conscience que ce qui posait problème était bien la temporalité des recompositions et le fait que, dans cette temporalité des processus de recomposition, on n'avait pas simplement un nouveau modèle de famille, mais que toutes les familles avaient changé, y compris celles qui semblent assez traditionnelles. Ce qui a le plus changé, c'est le fait qu'un enfant qui naît aujourd'hui a beaucoup plus de chance ou de risque de connaître une géographie familiale très complexe. C'est la complexité de ces trajectoires biographiques qui est nouvelle, et ce qui a changé a trait au rapport au temps.

C'est cette incertitude de la temporalité qui me paraît centrale, et qui est en rapport avec le thème de notre journée. Le passé construit-il le présent? Le présent construit-il le futur? Ne sommes-nous pas constamment dans un présent sans attaches? Tout cela concourt à accentuer le sentiment éprouvé par beaucoup de parents qu'ils n'ont pas de légitimité à exercer l'autorité parentale, alors qu'ils sont convaincus de son importance. Ce sentiment de légitimité fragile est encore accentué par le phénomène de rupture et de recomposition familiale, il est accentué au moment des séparations, des recompositions, lors des adoptions, dans les familles monoparentales, les parents se demandant s'ils sont des parents comme les autres, si la société va leur donner le statut de parents comme les autres. Ou encore quel beau-père ou belle-mère suis-je par rapport à ce que l'on appelle encore les vrais parents.

J'estime qu'il existe un écart assez grand entre le discours tenu sur la réalité et cette réalité elle-même. Les médias proposent un discours individualiste, c'est-à-dire qu'auparavant, il y avait des familles et il y a maintenant des individus. On peut le regretter au nom de la solidarité du groupe, ou on peut l'apprécier au nom de l'authenticité personnelle, mais cette idée que nous sommes passés de la famille à l'individu est le comble de la croyance individualiste et c'est une façon d'opposer les personnes et les institutions. Les familles sont souvent présentées dans les médias selon le scénario d'une société élective, comme l'a appelé Sabine Chalvon-Demersay, spécialiste des fictions télévisées, l'idée selon laquelle les rapports entre adultes et enfants peuvent se régler par la séduction, où les parents choisissent toujours bien leurs enfants et inversement, la disqualification de tout ce qui est le passage par des relations statutaires au profit de l'authenticité des personnes.

Ce discours individualiste nous met en permanence en décalage avec nous-même, en particulier dans les rapports asymétriques avec les enfants ou nos petits-enfants, dans lesquels nous avons à exercer l'autorité. On n'arrive plus à faire la différence entre exercer l'autorité et exercer un pouvoir. Les gens doivent être convaincus ou comprendre qu'exercer l'autorité n'est pas la même chose qu'exercer un pouvoir, car personne ne se confère à soi-même une autorité. Notre seule légitimité à exercer une autorité, que l'on soit éducateur, magistrat, médecin ou parent, nous est conférée par notre statut relationnel, et nous agissons en tant que. C'est parce que je suis une mère comme les autres que j'exige cela de toi, toi qui es un enfant comme les autres.

Le discours individualiste nous empêche de mettre des mots sur ce passage par le statut, qui est commun à nous tous et qui nous autorise à exiger de nos enfants ou à leur refuser certaines choses. La disqualification de la différence entre moi comme personne singulière et moi agissant en tant qu'enseignante, que mère ou autre, a énormément contribué à semer le trouble dans l'exercice de l'autorité, en particulier dans ces périodes de fragilisation que sont les séparations, les recompositions, les adoptions etc.

A des moments où l'on aurait besoin de rapporter son cas particulier ou sa situation particulière à du général, tout incite à ne voir que du particulier. J'ai pris conscience de cette question il y a longtemps, lorsque j'ai commencé à travailler sur la notion d'intérêt de l'enfant et que j'ai rencontré des magistrats. J'ai lancé une enquête portant sur l'intérêt de l'enfant dans le cadre des divorces, et les magistrats que j'ai rencontrés me disaient qu'ils n'avaient pas de préjugés et qu'ils jugeaient au cas par cas. Ils tenaient beaucoup à me montrer qu'ils n'avaient pas de normes dans la tête, et qu'ils ne voyaient finalement que du particulier.

C'est pourtant un magistrat de la cour d'appel de Lille qui a attiré l'attention sur le fait que, dans sa pratique, lui-même s'était rendu compte de l'absurdité de ne juger qu'au cas par cas. Ce qui autorise un magistrat à juger les personnes qu'il a devant lui, ce n'est pas ce qu'ils ont de singulier, mais en quoi ils se rapportent à du général. Si on ne juge que du particulier, on juge des vies, des individus, mais pas des situations.

Il est donc très important d'expliquer, dans la vie éducative en général et dans les rapports parents/enfants en particulier, qu'on sort à un moment du particulier. Ce n'est pas parce que c'est toi, ce n'est pas parce que c'est moi, c'est parce que tu es un enfant comme les autres et que je suis un parent comme les autres que j'exige cela de toi. Se sentir solide à faire cela malgré les discours individualistes disqualifie ce passage par la règle commune. Il faut avoir suffisamment confiance dans le lien que l'on a à ses enfants, même si on est seulement le beau-père ou la belle-mère, pour ne pas penser qu'à chaque affrontement, la relation va être remise en question, et on ne doit pas quémander l'affection. La fragilité des adolescents ou des enfants n'est-elle pas une fragilité d'adultes infantilisés qui quémangent, qui ont peur de ne pas être suffisamment aimés, qui ont peur de risquer la relation à l'enfant, qui sont dans une demande affective incontrôlée à l'égard de leurs enfants.

Etienne Apaire

Dans beaucoup de familles recomposées, on entend souvent les enfants ou les adolescents dire: «T'as rien à dire, t'es pas mon père». L'autorité parentale est partagée par maman, par papa et par quelqu'un dans une autre maison, mais où se situe la légitimité de l'adulte là-dedans? Et la légitimité de tous les adultes, d'ailleurs. Des familles s'organisent dans deux maisons différentes, avec deux histoires différentes, et quelquefois on vit avec une fiction juridique, celle de l'autorité parentale qui perdure, malgré des différences géographiques, des différences familiales, et où le conseil de famille reste entre le vrai père et la vraie mère.

Irène Théry

Nous rencontrons une difficulté par rapport à toutes ces formes nouvelles de pluri parentalité. De plus en plus souvent, dans la vie de l'enfant, il y a plus qu'un homme et une femme. C'est le cas de l'assistance médicale à procréation, avec un don de sperme, un don d'ovocytes, qui va bientôt être en débat à l'occasion de la rénovation des lois bioéthique. Cela aurait paru inconcevable autrefois qu'il y ait plus d'un homme et une femme dans la naissance d'un enfant. C'est le cas également avec l'adoption, où il y a les parents biologiques et les parents adoptifs. Avec les recompositions familiales, il y a plus d'un homme et d'une femme dans la vie quotidienne d'un enfant. Je pense d'ailleurs que les familles homoparentales doivent être réinscrites dans ce contexte.

Notre société donne l'impression de ne pas arriver à sortir d'un schéma d'exclusivité, c'est-à-dire un seul père et une seule mère, et où tous les autres n'arrivent pas à trouver leur place. Je crois que l'une des raisons tient au fait que l'on reste dans l'idée de trouver un fondement sûr à la maternité ou à la paternité.

Il faudrait arriver à entendre le problème qui se cache derrière cette pluri parentalité, à savoir est-ce que l'autre va prendre ma place. La présence d'une belle-mère pour une mère, ou l'existence de parents de naissance pour des parents adoptifs, est souvent vécue comme une menace pour soi-même, et on a l'impression que plus l'enfant donne à l'autre et moins il donne à soi. Quand les gens ont un peu ouvert leur cœur et leur esprit, ils se rendent compte que la parenté est un gâteau extensible. Une mère qui a fait la place à une belle-mère ou une mère adoptive qui a fait la place à la mère de naissance, a en fait conforté sa propre place.

Les individus l'expérimentent, mais notre droit, notre société ne les accompagnent pas suffisamment en étant capable d'instituer ces formes nouvelles de pluri parentalité qui doivent être ordonnées, au sens où il y a plusieurs personnes, et répondre à la question de la rivalité. Il y a bien un seul parent selon la filiation, et à côté de lui, d'autres figures familiales, d'autres figures de parentalité.

Etienne Apaire

Les conflits de valeur entre les différentes familles que l'enfant peut fréquenter sont-ils dangereux?

Patrice Huerre

Je fais partie de ceux qui pensent que les facultés d'adaptation et de faire avec des situations nouvelles chez l'enfant sont immenses et que c'est nous qui les bridons un peu par nos représentations. Dans certaines sociétés de par le monde, comme dans certains pays d'Afrique centrale, par exemple, le père biologique va être le parent affectueux et un oncle va être celui qui tient une position d'autorité. Les rôles sont délégués. Je pense que cette organisation peut fonctionner pour l'enfant à partir du moment où c'est clair pour les adultes. Il n'y a que lorsque ce n'est pas clair pour les adultes, soit du point de vue des références culturelles du moment, soit du fait de leur propre désarroi interne, qu'il y a problème pour l'enfant. Sinon, l'enfant se débrouille très bien des configurations multiples. On dit que ce sont les parents qui font les enfants, mais je crois que ce sont les enfants qui font les parents.

Débat avec la salle

Docteur François Besançon

Je voudrais dire un mot des mères seules avec enfant qui ont rompu avec un malade de l'alcool et qui sont nombreuses à se remettre avec un nouveau malade de l'alcool. Elles quittent un enfer pour risquer d'en trouver un autre. Nous avons peu d'outils pour aider les entourages des buveurs du côté des médias, car les livres sont pénalisés par la modicité de leur tirage, et l'Internet est pénalisé par la minceur des contenus utiles.

Patrice Huerre

En pédopsychiatrie, nous ne soucions pas toujours suffisamment des frères et sœurs de ceux que nous avons en soin, qui vivent avec l'impact de la difficulté de leur frère ou de leur sœur. Tout ce qui contribuera à augmenter l'information, la sensibilisation de l'entourage au sens large sera bienvenu. Les nouveaux médias peuvent avoir un rôle, même s'il y a encore des progrès à faire. Il y a toutefois des regroupements, notamment par des biais de réseaux, de communautés de questions, qui peuvent circuler beaucoup plus facilement qu'autrefois.

Par rapport à votre remarque sur le retour à une situation quasiment d'origine, nous savons bien comment l'être humain peut être guetté par le risque d'aller d'abord vers le familier plutôt que vers l'inconnu. Le familier, même douloureux, est avant tout familier, et c'est une des difficultés de l'être humain. Nous savons bien comment certains s'accrochent à leur malheur, alors même qu'ils nous demandent de le faire cesser. Et si nous nous avisons de le faire cesser un peu trop rapidement sans offrir des situations de substitution acceptables, cela ne fonctionne pas. Vouloir guérir trop vite sans se soucier du temps permettant à l'autre de reconstruire des représentations acceptables est un vrai problème.

Etienne Apaire

Les téléphones portables, l'utilisation des SMS donnent à nos enfants une nouvelle conception de l'organisation du temps, notamment de tout ce qui est de l'ordre de l'organisation de leur vie sociale et de la prévisibilité des événements qu'ils peuvent susciter. Faut-il organiser les choses ou peut-on attendre le dernier moment pour faire? Cette notion de temps n'a-t-elle pas changé avec ces nouveaux outils? Et grâce à tous ces outils d'instantanéité, nos enfants ne sont-ils pas tentés de penser que la vie est une sorte de succession de flashes vécus sur le moment et pour lesquels il n'est pas nécessaire d'investir dans la durée?

Patrice Huerre

Nous sommes effectivement dans ces paradoxes. Avec ces nouveaux médias, le rapport au temps privilégierait le présent, l'immédiat, avec les avantages que cela offre. Du point de vue des adultes et des parents, comme dans le travail soignant ou éducatif, nous ne devons pas conforter de manière exclusive cette version du rapport au monde, c'est-à-dire que nous avons aussi à bâtir des projets, qu'ils soient thérapeutiques, pédagogiques, éducatifs, ce qui prend du temps. Comment nous adultes, allons-nous pouvoir montrer que notre rapport au temps n'est pas condamné à être dans le présent. Peut-on supporter d'attendre, de différer, qu'un rêve ne se réalise que beaucoup plus tard dans le meilleur des cas? Ce rapport au temps est plein de contradictions dans notre manière même de l'exposer. Beaucoup d'adultes encouragent leur enfant à travailler à l'école pour en tirer des bénéfices dans quelques années, alors qu'eux-mêmes sont dans un rapport au temps immédiat.

De ce point de vue, notre époque est très adolescente. Nous sommes dans un fonctionnement global assez adolescent, avec l'idée qu'on ne doit rien à ceux dont on vient. Par rapport à cette revendication du je ne dois rien à personne, je suis autocréé, les adultes doivent continuer à penser utile, même s'ils sont déroutés par les nouvelles

technologies, car les adolescents attendent toujours des adultes, et en particulier de leurs parents, la transmission du savoir-vivre, du savoir faire, du savoir être.

Ce n'est pas parce que les parents ne savent pas faire avec l'ordinateur qu'ils sont invalidés, le problème, c'est l'auto-invalidation par l'adulte lui-même de ses capacités de transmission. Ce n'est pas le problème de l'enfant, c'est celui de l'adulte. Donc, je pense qu'on peut ne rien connaître aux nouvelles technologies et avoir un rôle parental tout à fait utile et fondamental.

Etienne Apaire

Vous avez évoqué ce père qui disait à son fils qu'il l'aimait par SMS. Comment formalise-t-on la transmission ? Dans un monde où l'information est virtuelle, où la transmission se fait par un certain nombre d'intermédiaires, parler à ses enfants sert-il encore à quelque chose ?

Patrice Huerre

Il y a la parole, bien sûr, et on ne va quand même pas faire l'éloge du silence à tout moment, tout le temps. Quand on voit l'évolution sur les trente dernières années des capacités de verbalisation, y compris des adolescents, ou entre parents, enfants et adolescents, il y a quand même un progrès. En revanche, la transmission peut se faire par d'autres voies que nous ignorons. La manière dont nous vivons, la cohérence entre nos paroles et nos actes, est perceptible par nos enfants depuis qu'ils sont nés. Pour avoir travaillé longtemps avec le Conseil national de la Prévention routière autour de l'accidentologie chez les adolescents, on voit bien que les adolescents à qui les parents disent de mettre leur casque pour rouler en scooter et de respecter le code de la route, alors qu'eux-mêmes brûlent les feux rouges depuis quinze ans en injuriant la maréchaussée, ils ont bien compris qu'il y avait une contradiction. Ou encore dire à l'adolescent de travailler parce que c'est important pour son avenir, et répéter constamment vivement le week-end, ces deux messages accolés à très brève échéance ne sont pas sans poser quelque question à l'adolescent. On transmet aussi par ce que l'on est, par ce que l'on fait, par ce que l'on montre.

Irène Théry

Il faut quand même aussi replacer la dimension des inégalités sociales. Sans faire du déterminisme social, je considère que le rapport au temps est aujourd'hui l'expression d'inégalités de ressources sociales. La figure de la relégation sociale est la précarité, c'est-à-dire avoir une vie qui a beaucoup de mal à se situer par rapport à un passé dont on vient et par rapport à un futur que cela construirait. Quelles que soient nos façons de nous adresser aux enfants, ils baignent dans un environnement où l'épaisseur que construit la mémoire ou que construisent les projets apparaît ou n'apparaît pas. Si les parents de l'enfant sont propriétaires d'une maison de famille, par exemple, les grands discours sont inutiles, le portrait du grand-père ou de l'arrière-grand-mère est là, et on se transmet des noms, du patrimoine, des manières. Quand, au contraire, la famille a eu des itinéraires très chaotiques, l'enfant n'arrive pas

forcément à raconter l'histoire familiale. La transmission tient aussi au fait que l'enfant puisse avoir une identité narrative, mais il y a des inégalités sociales.

Nous ne sommes pas égaux face à la temporalité, et certains sont voués au présent par des forces qui les déshumanisent. Il faut repenser nos responsabilités de solidarité sociale pour qu'une partie de la population ne soit pas les naufragés de la temporalité et de la mondialisation.

Christophe Poussereau

Pour l'enfant, il y a trois champs principaux d'influence : la famille, l'école, et les autres, c'est-à-dire les amis, l'extérieur. Avec les nouvelles technologies, j'ai l'impression que le temps consacré à la famille a diminué, et qu'à travers Internet, les téléphones portables, l'influence de la troisième sphère dans le temps est beaucoup plus importante qu'auparavant. Les parents passent moins de temps avec les enfants, les autres passent beaucoup plus de temps avec les enfants, et le rôle des parents est donc plus difficile qu'auparavant.

Patrice Huerre

Je ne vois pas les choses exactement de cette façon. La question du temps n'est pas un bon critère. On peut passer beaucoup de temps avec quelqu'un sans qu'il ne se passe rien, et peu de temps avec quelqu'un et qu'il se passe beaucoup de choses. Il y a donc la question de la qualité. Toutes les études continuent de montrer que pour les adolescents, les personnes les plus importantes sont les parents, même si les parents ne s'en rendent pas compte dans la vie de tous les jours. Il n'empêche que c'est leur référence, même si le temps passé ensemble peut être réduit. Il faut distinguer quantité et qualité.

Quant au rôle des pairs, il est facilité par ces modalités d'échange rapide, mais il a toujours été très important. Ce n'est pas une nouveauté. A partir d'un certain âge, on va prendre davantage appui sur son groupe générationnel, on va y chercher des références, y puiser les ingrédients pour sa construction identitaire. Une de mes prescriptions principales auprès des parents est de faire connaissance avec leur enfant, en particulier en les aidant à voir comment ils pourraient essayer de transmettre quelque chose de leur histoire, y compris si elle a été brisée, problématique, et nous savons quelle est l'appétence des enfants pour cela. Il faut que nous les aidions à être suffisamment propriétaire de leur histoire et donc réhabiliter, revaloriser la position parentale, l'histoire parentale, même si cela ne prend pas beaucoup de temps. Les temps de trajet d'accompagnement à l'école peuvent être des occasions de le faire. Et ce dès le plus jeune âge, il est inutile d'attendre l'adolescence. Il faut réhabiliter ce temps. On transmet énormément de choses à travers des activités partagées, que ce soit préparer un plat ou se promener en forêt. Il ne faut pas penser que parce qu'il y aurait moins de temps en quantité, il y aurait moins de transmission.

Irène Théry

Il me paraît important que les récits d'émigration ou d'immigration soient transmis dans les familles. J'ignore comment nous pouvons accompagner quand les enfants ne comprennent absolument pas ce qui s'est passé, qu'ils

ne savent pas comment valoriser le courage qu'il a fallu aux parents pour quitter l'endroit où ils sont nés, leur langue maternelle. Les Etats-Unis héroïsent beaucoup la figure de l'immigrant, tandis qu'en France, nous prenons toujours les immigrants comme des passagers clandestins, alors que raconter des trajectoires, c'est raconter des épreuves, des succès, des phénomènes d'intégration. Je pense que l'école pourrait aider.

Patrice Huerre

Il existe de nombreuses initiatives en milieu scolaire, par exemple, d'une place faite aux parents, à leurs récits, à leur culture d'origine etc., pour que leurs enfants soient fiers d'en être les porteurs et les transmetteurs, puisque c'est l'objet d'une valorisation collective dans un groupe. Il y a un rôle d'ouverture à ces récits qui va secondairement permettre aux parents de se sentir autorisés eux aussi à le faire.

De la salle

Il me semble que la réflexion de Christophe Bussereau ne concernait pas qualité et quantité du temps, mais le fait que lorsqu'un enfant est avec ses pairs, il a un temps complet avec eux. Lorsqu'il est avec ses parents, ou en classe, ce temps est mité par les SMS, par les appels téléphoniques, et le temps que ses parents pourraient lui consacrer en famille ou le temps qui devrait être consacré à l'acte éducatif n'a plus l'homogénéité de naguère. Dans la mesure où le thème de nos assises n'est pas seulement aide à la parentalité, mais parentalité et prévention des conduites addictives, il me semble que la question de Christophe Bussereau prend tout son sens, car c'est de l'extérieur que viennent les sollicitations. Il est très rare que les produits soient offerts dans la famille, ou directement par l'acte éducatif.

Patrice Huerre

Vous avez utilisé le terme «mité». Si on est dans la prévention, faut-il mettre de l'anti-mites, faut-il une position parentale différente? Dans la relation à l'autre, il s'agit de réfléchir à la façon d'utiliser ce qui pourrait nous apparaître comme négatif ou contre-productif. Notre responsabilité d'adulte est de remettre cela en jeu. Cela ne va pas dire que nous allons le cautionner durablement.

Claire Moscicki, conseil en prévention et responsable pédagogique de l'Association Le Phare, familles face à la drogue

Madame Théry a évoqué la légitimité des parents remise en cause du fait d'un écart considérable entre le discours sur la réalité et la réalité elle-même. Ces assises sont consacrées à la prévention de la toxicomanie et au rôle que doivent jouer les parents dans la réduction du nombre de jeunes consommateurs. Dans les documents parus avant ces assises, quelques points ont été abordés, notamment faire en sorte que les parents aient les moyens d'empêcher les enfants d'avoir des consommations précoces. A plusieurs reprises, il a été question dans les différents discours officiels de l'interdit parental. En tant que parent et en tant que conseil en prévention, je considère que l'un des

principaux rôles des parents est de protéger leur enfant d'un risque tant qu'il n'est pas en capacité de l'assumer lui-même. Que l'on soit d'une famille monoparentale, que l'on soit la belle-mère ou un ami, aucun de nous ne pourrait accepter qu'un enfant de 3 ans soit à califourchon sur un balcon au sixième étage d'un immeuble. Nous aurons tous la même réaction, c'est-à-dire empêcher l'enfant de tomber.

En ce qui concerne le risque toxicomane, depuis une vingtaine d'années, les discours des spécialistes et le discours parental ont été en confrontation, et les parents ont perdu toute légitimité à interdire l'usage d'une drogue, qu'elle soit licite ou illicite. Après 1968, par exemple, les jeunes ont eu le droit de fumer dans les établissements scolaires, dans les facs, etc. Maintenant, on revient en arrière. Monsieur Apaire, comment allez-vous faire pour mettre tout le monde d'accord sur un langage commun par rapport à un risque sociétal, pour que lorsque les parents disent quelque chose à leurs enfants, ils aient l'espoir d'être entendus?

Etienne Apaire

La règle commune, c'est la loi. Elle a été adoptée par le Parlement à plusieurs reprises, réaffirmée, au nom des dangers que les drogues et certains produits font courir aux plus jeunes. D'autre part, nous avons estimé que l'application de cette règle pouvait être utile en général, et nous l'avons vu en matière de violence scolaire. Je rappelle que la mise en œuvre de cette règle a fait passer le nombre de morts de 8000 à 4000. En matière de tabac, chaque fois que nous avons fait appliquer la règle sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, cela a permis de faire baisser les consommations. La règle peut donc avoir un effet pédagogique. Je ne suis pas un adorateur de la loi, je suis très pragmatique, mais je considère que la règle peut protéger.

Une fois qu'on a dit cela, qui doit appliquer la règle? Qui est le témoin, le garant de la règle? C'est le beau-père, la belle-mère, le père, la mère, le docteur, le policier, le magistrat, c'est vous tous, ce sont les adultes. En réalité, le premier agent de prévention, ce sont les parents, mais c'est aussi la collectivité des adultes. Dans toutes ces communautés africaines dans lesquelles les enfants jouent au milieu de tout le monde sans savoir précisément qui est le garant de leur sécurité, c'est la communauté des adultes dans son entier qui en est le garant. Il nous fait éviter de dévaloriser les adultes, même si cela nécessite de les informer, et nous devons les impliquer comme étant des partenaires, des frères, des sœurs, qui sont garants de la sécurité de nos enfants.

Pour répondre à votre question précisément, nous ferons appliquer la règle, mais nous essaierons d'aider et de convaincre les adultes qu'ils sont les garants de l'application de cette règle qui protège nos enfants.

De la salle

Quelle est la responsabilité des médias dans la prévention des conduites à risque alors qu'on cherche largement à faire porter cette responsabilité aux parents?

Patrice Huerre

On peut se demander si un certain nombre d'émissions ou de films ne font pas plutôt de l'incitation. Il y a des instances par rapport à cela, et le CSA en est un exemple, qui doivent veiller à ce que cette ligne jaune ne soit pas franchie. Avec la mondialisation des informations, les nouveaux modes de circulation de l'information sur Internet, il serait illusoire de penser que l'on pourra veiller à tout valider avant. En revanche, que ces nouveaux médias puissent être utilisés pour faire passer des messages à visée préventive, cela vaut la peine d'y réfléchir pour faire des propositions qui répondent aux besoins de prévention, en s'appuyant sur la communauté d'appartenance pour faire circuler des messages extrêmement rapides. Les phénomènes de mode, de contagion et de conformisme comportemental, qui peuvent jouer aussi bien sur la musique, sur la mode, pourraient également être utilisés pour faire passer des messages préventifs par le biais de la communauté d'appartenance.

Daniel de Saint Riquet, association Vie Libre

Il y a un an, nous avons posé une question à la ministre de la Santé concernant la publicité de l'alcool sur les sites Internet destinés aux enfants. Elle nous a répondu qu'elle était incapable d'agir. Qu'en pensez-vous ?

Patrice Huerre

Je pense qu'il y a une certaine hypocrisie par rapport à cela, c'est-à-dire qu'on n'est pas allé jusqu'au bout d'un message suffisamment clair. Si vous allez sur Internet et que vous cliquez sur le mot alcool, ivresse ou binge drinking, vous tombez sur un grand nombre d'informations ou d'incitations venant d'autres pays. Cela passe par un renforcement de notre responsabilité en tant que parents, en tant qu'adultes, à prévenir nos enfants de ces rencontres-là pour qu'ils soient mieux équipés le jour où ils y seront confrontés. Il est impossible de contrôler le nombre impressionnant d'informations, de sites, de données, à moins d'être la Corée du Nord.

De la salle

Je suis chargée de mission MSA et je travaille au niveau des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. C'est vrai que les parents sont là pour rappeler les règles et faire en sorte qu'elles soient respectées, mais c'est complexe. Si nous sommes tous là aujourd'hui, c'est parce que nous nous demandons comment faire pour aider les parents, pour les accompagner, pour trouver les moyens de renforcer leur compétence parentale, les aider à se sentir légitime lorsqu'ils demandent à leurs enfants de respecter les règles.

Irène Théry

Je ne pense pas que nous résoudrons la question dans cette table ronde, mais il y a deux questions dans votre question. D'une part, comment aider les parents qui se retrouvent face à une situation difficile. D'autre part, comment replacer la question des addictions dans le contexte global de l'évolution du jeune, de ses rapports familiaux, de son rapport à l'éducation. Ce qui me frappe beaucoup et dont je n'entends pas souvent parler, c'est la

forme que l'on donne à la vie quotidienne. Pendant des années, j'ai travaillé avec des éducateurs de la PJJ sur les transformations de la famille, et j'ai beaucoup appris d'eux. Une session concernait les problèmes des conduites alimentaires, la disparition des repas de famille, l'absence de table à salle à manger dans certaines familles. Il arrivait que le foyer de la PJJ soit le lieu où un enfant se mettait pour la première fois à table en dehors de la cantine. L'éducation et la prévention se font à travers des discours, l'exemple, mais aussi en donnant une forme à la vie, une forme au temps, au logement.

Etienne Apaïre

Je suis d'une génération où les éducateurs travaillaient avec les grands frères et les grandes sœurs, notamment dans les milieux issus de l'immigration, pour des raisons pratiques puisqu'ils étaient les seuls à parler français. Du coup, les parents ont été totalement décrédibilisés puisqu'on ne s'adressait pas à eux, les grands frères ou les grandes sœurs représentaient la famille, et après on s'étonnait que les pères et les mères ne fassent rien pour élever leurs enfants. Je crois qu'il vaut mieux faire appel à des interprètes dans ce cas plutôt que de bouleverser l'ordre des familles. Il y a encore beaucoup trop de conduites qui amènent à minorer le rôle des adultes.

M. Blanquer a prévu de créer pour la première fois un bureau des parents d'élèves au sein de la direction de l'enseignement scolaire, et c'est un progrès, mais nous devons évoluer et considérer qu'avant d'être un parent d'élève, il y a des adultes qui sont des partenaires dans l'éducation de nos enfants. Tout cela va prendre du temps, mais les pouvoirs publics en ont conscience et c'est ce qui a expliqué notamment l'organisation de ces assises.

Docteur Jean-Michel Delille

Je suis vice-président de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et addiction, psychiatre, directeur de centre de soins dans le sud-ouest de la France, et thérapeute familial. J'ai été particulièrement touché par les témoignages et les discours des parents faisant état de leur difficulté à trouver des interlocuteurs professionnels et de leur crainte d'être jugés ou de ne pas être entendus. Nous avons également fait ce constat et beaucoup de parents concernés par des problèmes d'addiction chez leurs jeunes hésitent à faire appel à des établissements parce qu'ils ont souvent le sentiment qu'ils vont être jugés ou mal accueillis.

Nous faisons un effort considérable de formation, car dans le passé, beaucoup d'intervenants confondaient facteurs de vulnérabilité et facteurs de causalité, et avaient parfois tendance à rendre la famille ou les problèmes familiaux responsables du problème d'addiction, ce qui créait dans la relation un surcroît de culpabilisation. Nous savons que c'est une erreur, non seulement scientifique, mais également technique. C'est la raison pour laquelle nous faisons un effort de formation pour que tous les intervenants dans les différents centres de France soient mieux à même d'écouter la souffrance de ces parents et puissent, le cas échéant, leur apporter une aide adaptée, partant du principe que ces parents ont sans doute une part de responsabilité dans le problème, mais sont aussi une part essentielle de la solution.

J'ai été très touché par ce qu'a dit Madame Théry à propos des familles d'adoption, avec la crainte de la mère adoptante de rencontrer l'histoire et éventuellement la mère biologique. Ce terrain de rivalité, fondé sur la peur, peut nuire à l'enfant. J'aurais tendance à penser que c'est la même chose dans un système thérapeutique. C'est-à-dire que si le thérapeute considère que c'est la famille qui est responsable, il va craindre de la rencontrer, et si la famille a elle-même le sentiment qu'elle est peut-être coupable de ce qui s'est passé, elle va craindre de rencontrer un thérapeute de peur qu'il lui renvoie une image de cet ordre. Vous avez dit que la parentalité était extensive, et je crois que le soin peut l'être également à condition de revoir totalement nos représentations de l'autre.

Ces assises sont extrêmement intéressantes et pour notre part, nous serions disponibles pour que le cas échéant il puisse y avoir des prolongations, des rencontres avec des associations de parents, des associations intervenant dans le champ de la prévention, des consultations jeunes consommateurs ou des centres de soins en addiction qui sont parmi les opérateurs importants. D'autre part, nous savons que le grand risque pour les enfants, c'est d'avoir des troubles secondaires au plan psychopathologique. Les familles ayant des problèmes d'usage de substances sont elles-mêmes en grande souffrance, et il serait nécessaire pour ces familles de mettre en place des systèmes de soins et des programmes de soutien intensif afin de réduire les risques d'une évolution négative.

Table ronde n°3

DEVENIR PARENT : COMMENT CONSTRUIRE SA LÉGITIMITÉ D'ADULTE ?

Etienne Apaire

Alain Braconnier est médecin psychiatre, psychanalyste et a écrit de nouveaux ouvrages, dont le dernier «Les filles et les pères». Didier Houzel est aussi psychiatre et a également écrit un dernier livre intitulé «La transmission psychique parents enfants».

Etre adulte et notamment parent consiste-t-il simplement à transmettre des informations de nature à protéger nos enfants par rapport à un monde hostile ou est-ce transmettre autre chose? Ou est-ce que l'on se trompe complètement?

Didier Houzel, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Caen

Je voudrais d'abord dire que nous avons de la chance. C'est une chance de notre époque, et peut-être aussi de notre culture, de découvrir ensemble la complexité de ces problèmes de parentalité et de développement psychique de l'enfant et de l'adolescent. Il y a cinquante ans, des assises sur la parentalité n'auraient pas été envisagées. C'est une grande chance de découvrir cette complexité et de pouvoir en parler. Quelle légitimité ont les parents en tant qu'adultes? Je ne répondrai pas à la question pour deux raisons. D'une part, je n'ai pas la réponse. D'autre part, je pense qu'il n'y a pas de réponse toute faite. Le mieux que nous puissions faire et que les parents puissent faire et que nous pouvons faire pour aider les parents, c'est d'en parler, d'y réfléchir, d'échanger quand il y a des difficultés, des obstacles, d'être en quête de la signification de ce qu'est être parent et accompagner des enfants, des adolescents dans la construction de leur personnalité. Donc, je n'ai pas de réponse.

En revanche, je pense que l'on peut repérer une certaine architecture de cet être parent ou de ce devenir parent. «D'abord, t'es pas mon père», interjection cinglante que, bien souvent, des beaux-pères entendent de la part de l'adolescent ou de l'enfant dont ils ont la charge en tant que substitut paternel. Ce peut être aussi «D'abord, t'es pas ma mère». Ce qui nous montre que le fait d'être présent sous le même toit et responsable en tant qu'adulte ne suffit pas aux yeux de l'enfant et de l'adolescent à nous légitimer en tant que parent. Ce que les juristes français appellent la possession d'état, c'est-à-dire le fait d'avoir sous son toit un enfant ou un adolescent dont on est responsable, est un élément de la parentalité, mais ne suffit pas à la légitimer.

Un second aspect de l'architecture de la parentalité, c'est la filiation biologique. Il a bien fallu que deux gamètes se rencontrent pour qu'il y ait un enfant, que ce soit par des relations naturelles ou par procréation médicalement

assistée. La quête très actuelle de leur origine d'enfants adoptés, d'enfants nés sous X, plus récemment d'enfants nés de procréation médicalement assistée avec donneur, souligne que la filiation biologique fait aussi partie de la parentalité. Mais cela ne suffit pas.

Qu'est-ce qui légitime le parent à être parent et à être reconnu comme tel? Je vais vous donner une définition totalement tautologique: le parent légitime est celui qui est désigné comme tel. La désignation du parent est le terme juridique utilisé pour dire, selon le code civil, que tel homme est le père ou telle femme est la mère de tel enfant. Quelle est la légitimité de l'instance qui légitime les parents? Nous avons vu ce matin que la transmission parent/enfant faisait référence au temps intergénérationnel. Je crois qu'on ne peut pas se passer de cette référence historique. Sous l'Ancien Régime, c'était le souverain de droit divin qui délégua le pouvoir au seul père, qui avait tout pouvoir sur sa progéniture.

On pourrait y voir une fonction tierce, la figure géométrique d'un triangle, un troisième partenaire. Il me semble que la réflexion des penseurs du siècle des Lumières et de la Révolution française n'a pas été d'écarter une référence tierce ni même une référence transcendante à cette légitimité du parent. Dans son très beau livre récent «Les métamorphoses de la parenté», Maurice Godelier souligne que dans les nombreuses sociétés qu'il a étudiées, il faut toujours quelque chose en plus pour que cela devienne un enfant. Ce peut être l'âme, l'esprit d'un ancêtre. Cette référence à un plus ne me paraît pas remise en question par les bouleversements de la Révolution. Ce qui me paraît plutôt remise en question, c'est ce que j'appellerai un triangle dégénéré. C'est une illusion de voir un triangle dans la transmission. En fait, c'est en ligne droite, c'est un pouvoir, voire une tyrannie qui en résultait.

On n'a pas beaucoup modifié les choses avec le code Napoléon, et pendant cent cinquante ans, on a continué sur un mode plutôt linéaire. Toutefois, les évolutions de la société au cours du 19^e siècle, avec les luttes sociales, ont interrogé sur cette puissance paternelle. A la fin du 19^e siècle, on a été amené à restreindre cette puissance paternelle en la retirant à des pères jugés indignes. Mais un effet d'inertie considérable entre l'évolution de la société qui légitime les parents et l'implication au groupe familial au sein de la famille. Aujourd'hui, nous sommes dans la démocratisation de la famille, marquée par l'évolution de la puissance paternelle à l'autorité parentale, par la Convention internationale des Droits de l'enfance.

Mais ne risque-t-on pas d'aboutir à une autre forme de triangle dégénéré, non plus dans un sens vertical, mais dans un sens horizontal? Tout le monde sur la même ligne, les parents, les enfants, plus de différence de génération, plus d'autorité parentale. Un alignement qui, dans cette architecture de la parentalité, retire la fonction tierce.

Il me semble que cette fonction tierce est la capacité à ouvrir un espace de liberté pour chacun, en garantissant que cet espace de liberté n'empiète pas sur celui des autres. A cet égard, les parents doivent être à la fois à l'écoute de leurs enfants, réceptifs à leur demande, réceptifs à leurs besoins, responsables de répondre à leurs besoins physiques et psychiques, mais aussi capables de faire respecter les frontières respectives à l'intérieur du groupe familial. Ce que je propose d'appeler une fonction de police des frontières. Frontière entre les générations, frontière entre chaque membre de la famille, frontière entre les sexes. Legendre parle du principe de généalogie.

Cette fonction tierce renvoie à un problème qui a été traité depuis les années 80 sous le nom de parentalité. C'est un néologisme. Pourquoi a-t-on eu besoin de ce néologisme alors qu'il existait parenté? Le cœur du problème, c'est qu'on s'est aperçu qu'il y avait un processus à l'œuvre de parentification, un devenir parent. Dans l'évolution de toute personnalité, il y a des étapes, la petite enfance, l'enfance, la puberté, l'adolescence, le début de l'âge adulte, et le fait de devenir parent est une étape absolument cruciale, critique au sens étymologique du terme, c'est-à-dire un moment décisif où les choses peuvent basculer du mauvais côté ou, très majoritairement, du bon côté. On connaît une pathologie de la parentalité chez la mère, avec des psychoses puerpérales, des dépressions post-natales sévères, mais elle existe aussi chez les pères et dans les couples. J'attire l'attention de nos collègues psychiatres d'adultes sur l'importance de la prise en compte dans les décompensations ce problème de la parentalité. C'est fréquent qu'à l'occasion d'une parentalité un patient décompense ou rechute, et si on ne prend pas en compte cette dimension, on risque de ne pas faire le travail nécessaire.

Ce processus de parentification est extrêmement complexe et remet en cause toute l'histoire personnelle, tous les processus d'identification. Un remaniement s'opère chez les mères dès la grossesse et durant la période périnatale. Ce sont des périodes hypersensibles durant lesquelles il est très important d'accompagner les parents parce qu'ils ont une réelle vulnérabilité. Tout se passe un peu comme si, intérieurement, dans le psychisme de chacun des parents, il devait passer en revue sa propre personnalité, son monde interne, pour préparer l'arrivée de l'enfant. Certaines mères se mettent, quelques jours avant la naissance, à nettoyer la maison et faire des exercices risqués pour préparer la nidification de l'enfant dans le foyer familial. C'est une image, mais je crois qu'il se passe la même chose à l'intérieur de chacun des parents, et que c'est un processus de maturation extrêmement important vers la responsabilité, la cohérence, la capacité d'assumer les choses, de les transmettre.

Je citerai à nouveau Maurice Godelier, qui parle de la parenté comme étant la poupée du ventriloque qui parle un langage qui n'est pas le sien, et qui en est totalement inconsciente, bien entendu. Il dit que la parentalité et son exercice au sein de la famille est comme le reflet, comme l'ombre portée de l'organisation de la société dans laquelle vivent ces familles. J'ai évoqué la royauté et le droit divin, le père avec sa puissance paternelle, ou de nos jours, l'autorité parentale démocratisée, partagée entre les deux parents. C'est dire que la société a un rôle organisateur dans la légitimation des parents et dans leur accompagnement.

On pourrait refaire le triangle que je proposais tout à l'heure, en espérant qu'il ne soit pas dégénéré, où la société doit apporter aux parents tout ce dont ils ont besoin, créer un espace pour leur parentalité, depuis des apports tout à fait pratiques, comme des aides matérielles, jusqu'à des accompagnements psychiques. Elle doit aussi tenir une fonction de police des frontières, c'est-à-dire rappeler le droit, les limites de l'exercice de l'autorité parentale. Je rejoins ce qui a été dit ce matin à propos de la différence entre pouvoir et autorité, en ajoutant que le pouvoir s'autorise de lui-même, mais que l'autorité doit rendre compte de son exercice. Et c'est à la loi de dire comment elle en rend compte.

Pour conclure, je dirai que dans cette délimitation de l'espace de chacun, qui me paraît faire intrinsèquement partie de cette fonction tierce que les parents ont à exercer vis-à-vis de leurs enfants, que la société a à exercer vis-à-vis des parents, les parents doivent être aimants, mais aussi savoir frustrer, savoir limiter, et équilibrer. C'est la raison

pour laquelle il n'y a pas de réponse toute faite, car c'est un équilibre de chaque instant, un équilibre que chacun trouve en lui-même et que chaque couple trouve dans son fonctionnement. Quand la limite est bien posée, notamment par rapport à des conduites addictives, c'est aussi une manière de dire implicitement à l'enfant qu'il peut grandir psychiquement, qu'il peut se comporter autrement, qu'il a d'autres moyens pour gérer les choses que de se laisser aller à ces conduites, qu'il a une créativité à développer. C'est une gratification inestimable au plan symbolique.

Enfin, je redis que la parentalité se partage, et je crois que nous devons aller dans le sens d'une co-parentalité avec tous les partenaires. Chaque fois qu'ils sont momentanément chargés d'un enfant ou d'un adolescent, ils ont à exercer une délégation d'autorité parentale, donc une co-parentalité, sans disqualification.

Etienne Apaire

Le co-partage de la parentalité chez moi, c'est plutôt ma femme, mais sans doute devons-nous tous progresser dans ce partage. Indépendamment de ces considérations, la construction de la parentalité n'est-ce pas aussi le fait que le futur parent ou le parent en construction doit accepter le conflit alors que notre société a tendance à penser que la parentalité est un long fleuve tranquille?

Alain Braconnier, psychiatre, psychanalyste, chef de service de la consultation pour adolescents du centre Philippe Paumelle à Paris

Vos propos me font penser à un mot humoristique. Quand un homme et une femme vivent ensemble, ils ne forment plus qu'un, le problème, c'est de savoir lequel. Votre introduction illustre bien ce mot d'humour, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de vie sans entente, sans conciliation, sans amour, et sans conflit. Freud a dit qu'être adulte, c'est aimer et travailler. Aimer et travailler peut être considéré comme un objectif auquel on peut s'identifier en tant qu'enfant, en tant qu'adolescent. Il est bien difficile d'accéder au statut d'adulte quand on a un parent qui a des difficultés à aimer, à travailler, pour des raisons sociales, économiques, mais cela reste malgré tout un objectif fort.

A l'occasion de ces assises, que je trouve tout à fait importantes, j'ai relu l'article 371 de la loi du 4 mars 2002 qui dit que l'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Alors, l'intérêt de l'enfant, est-ce lui apprendre à aimer et à travailler? Est-ce de savoir le protéger? De lui apprendre à se protéger? De lui permettre de vivre les étapes successives de l'enfance et de l'adolescence pour qu'il accède à cette compétence telle qu'elle a été présentée par les fondateurs de la psychanalyse, c'est-à-dire aimer et travailler? Qu'est-ce que l'intérêt de l'enfant?

En tant que parent ou que professionnel, nous sommes confrontés à ce qui est, à mon avis, éternel, à savoir ce qu'est un enfant. Qu'aiment de tout temps les enfants? Ils aiment jouer, s'amuser, faire des bêtises et, si possible, ne pas travailler. Ils ont un petit problème supplémentaire: ils aiment qu'on les aime plus que l'autre.

Dans une société dominée par une autorité traditionnelle, ce qui nous amenait à être parent était ce que nos parents nous avaient transmis, avec les intérêts mais aussi les excès de cette transmission qui pouvaient exister à cette époque. Cela allait de soi et ne faisait pas forcément des enfants heureux, mais cela faisait des parents un peu plus apaisés.

Le deuxième type d'autorité est ce que l'on pourrait appeler une autorité charismatique, c'est-à-dire la confiance dans la personne, qui est la capacité d'influencer l'autre dans le bon sens du terme. Il existe une dissymétrie entre le parent et l'enfant, et il y a deux naïvetés qui sont des enjolivements de la vie, des moyens de se protéger de la difficulté d'être parent. La première est de croire que nous sommes tous égaux, même si on peut tendre vers une certaine égalité. Entre adultes et enfants, nous ne sommes pas égaux, un enfant n'est pas une grande personne.

J'ai entendu une seconde naïveté dans le reportage. Tout ce qui a été dit est formidable, c'est-à-dire que les parents doivent être responsables, porteurs de rêves, transmettre le respect des valeurs. Mais si c'est aussi évident, pourquoi est-ce si difficile? C'est que nous sommes habités, dès la petite enfance et durant toute la vie, à des conflits intérieurs. Nous avons à la fois envie d'une certaine morale, du respect, de transmettre des intérêts, de protéger, et en même temps, nous avons ce petit démon en nous qui rend tout cela bien difficile, et beaucoup plus difficile que le discours lénifiant ne le dit. Il est difficile de faire respecter les valeurs, d'exercer une autorité, d'être attentif à l'enfant quand il a besoin de nous, de savoir lui dire non. Parce que ce n'est pas évident, parce que cela nous contraint, et parce que cela suscite du conflit, une opposition.

Tout le problème est d'arriver à être dans le débat plus que dans la polémique. Je ne crois pas qu'un enfant puisse comprendre vraiment ce qu'est la vie comme un adulte peut la comprendre, mais il comprend déjà beaucoup de choses. La semaine dernière, j'ai rencontré deux enfants qui ont été gardés pendant huit jours par leurs grands-parents. A la fin des vacances, les grands-parents proposent à leurs deux petits-enfants de 6 ans et 3 ans et demi de faire un choix. Qui dit choix dit conflit, dit décision, dit une seule possibilité. Ce choix était soit de les ramener directement chez leurs parents et de ne pas déjeuner sur la route, soit de déjeuner sur la route et qu'ils restent dormir la nuit chez leurs grands-parents. L'enfant de 6 ans voulait les deux, avec une bonne foi, une sincérité, mais une impossibilité. Celui de 3 ans et demi dit à son aîné qu'on ne peut pas tout avoir dans la vie. Le second a répété quelque chose qu'il a entendu de ses parents, il s'est identifié à ses parents, à leur discours, il est devenu raisonnable. L'aîné a parlé comme un enfant. Voilà ce à quoi nous sommes confrontés en tant que parents.

Pour moi, ces deux enfants ne formaient qu'un, c'est-à-dire un enfant qui à la fois a envie d'être raisonnable et envie de ne pas l'être du tout. En tant que parents, nous avons envie de leur transmettre quelque chose de raisonnable et envie de leur faire plaisir. Pourquoi les enfants vont-ils à l'école? C'est contraignant, il faut se lever, s'habiller, apprendre, aller voir les autres. Il y a parfois des intérêts, comme le fait de retrouver ses camarades, mais on va aussi à l'école parce qu'on a envie de faire plaisir à ses parents. Tout est conflit. En tant que parents, nous avons à gérer ces conflits.

Bien sûr qu'il faut transmettre des valeurs, lui apprendre à être raisonnable, reconnaître l'enfant dans ses intérêts personnels, lui apprendre à se protéger, à faire face à ce qui va être son existence, lui permettre de comprendre qu'il y a des conflits dans la vie, qu'ils ne sont pas dramatiques, que nous sommes prêts à les entendre et à y faire face avec les moyens dont nous disposons.

Par ailleurs, il faut essayer de ne pas tomber dans les deux extrêmes. Nous ne pouvons pas dire à l'enfant que ce qu'il dit n'a aucun intérêt, que c'est une erreur, car soit il va se sentir blessé, soit il va chercher à avoir raison, mais nous ne pouvons non plus le laisser faire tout ce qu'il veut. Nous sommes toujours sur cette crête qui doit s'appuyer sur nos références propres entre la limite, l'autorité, l'interdit, le conseil, la protection et le respect. C'est difficile.

Ces témoignages m'ont amusé parce que tout a l'air facile alors que cela ne l'est pas. Et si nous ne prenons pas en compte que le monde n'est ni magique, ni désastreux, nous sommes constamment pris dans un mouvement qui nous conduit à être en conflit avec nous-même, éventuellement avec l'autre parent. Et nous devons comprendre que l'enfant est aussi en conflit et que nous sommes obligés de l'aider à gérer ce conflit et parfois à accepter qu'il n'ait pas uniquement un sujet de désir et à ne pas entretenir une menace de désubjectivation. Nous pouvons être suffisamment imparfait tout en essayant d'être les meilleurs parents possible parce que la finalité, c'est l'intérêt de l'enfant, c'est l'aider à devenir un être humain qui a compris que la vie est conflictuelle et qu'il va devoir faire des choix durant toute sa vie entre ses désirs et ce que lui impose la réalité.

Etienne Apaire

L'amour est-il soluble dans l'autorité? On parle aujourd'hui de coach parental, d'organisation de la fonction parentale. L'amour n'est-il pas quelque chose en trop, et ne pourrions-nous pas éduquer nos enfants de manière plus rationnelle sans cette espèce de guimauve qui fait que tout devient compliqué, qui nous amène à craindre que nos enfants ne nous aiment pas, à en faire parfois trop. Je me souviens en tant que magistrat, dans des procédures pénales, avoir entendu des mères dire de leur fils, qui avait commis les pires choses: «mais il est tellement gentil à la maison!».

Didier Houzel

Je crois qu'il n'y a pas de véritable amour sans autorité. Il y a deux façons d'aimer. Il y a le mode narcissique, c'est-à-dire qu'on s'aime soi-même à travers sa progéniture idéalisée, mais on ne l'aime pas en tant que sujet, on n'est pas dans l'altérité, il n'est pas une personne, il n'est aimable que dans la mesure où il vient combler quelque chose de nous-même dont nous avons besoin. Et cela se voit très bien quand il arrête de jouer ce rôle. Le jour où ce fils si charmant va dire à sa mère qu'il aime une jeune fille, par exemple, ou qu'il quitte la maison, il va probablement devenir persécuteur, et il y aura une relation de persécution mutuelle.

Pour qu'il y ait véritablement amour, pour que l'Autre soit aimé en tant que personne, il faut ces limites, cette reconnaissance de l'altérité, ce qui suppose une distance, et donc frustration, conflit. Il n'y a donc pas opposition, mais complémentarité, et ce n'est pas facile d'y parvenir.

Alain Braconnier

Je citerai une phrase du pédiatre psychanalyste Winnicott qui a dit que le problème pour un parent d'adolescents est de vivre, se protéger vis-à-vis des provocations ou des agressions de l'adolescent, survivre et aimer. C'est assez juste, car il faut savoir vivre en tant que parent, survivre, ce qui n'est pas toujours facile surtout lorsque l'on n'a pas des repères très traditionnels, et aimer. L'amour entre deux êtres amène à mettre la réalité à l'écart. Deux êtres humains qui s'aiment mettent à l'écart tout ce qui empêche leur amour, et c'est en cela que l'amour à l'égard d'un enfant a ses limites. C'est-à-dire que si l'amour met trop à l'écart des réalités, la part du développement qui s'appuie sur la confrontation au monde, les obstacles, les contraintes, va être estompée et on va être dans l'illusion. L'amour me semble nécessaire à l'être humain, nécessaire à l'enfant et aux parents à l'égard de l'enfant. Les parents sont généralement très heureux d'avoir un enfant, le problème étant qu'il devient un adolescent et que l'amour est alors un peu écorné, dans les deux sens. Malgré les limites à l'amour, c'est quand même une base nécessaire, mais il faut aussi savoir vivre et survivre quand on a la fonction de parent.

Débat avec la salle

Guillaume Ageorges

Je suis écoutant téléphonique sur le dispositif français d'information et de prévention sur les conduites addictives. Merci pour cette nourriture intellectuelle, cette position tierce et la question de la temporalité. Les parents ont besoin de temps d'écoute, d'élaboration des processus psychologiques et des représentations concernant les risques et les craintes liés à la consommation de substances psychoactives, et de réinterroger la dimension fondamentale qu'est la relation humaine et la question de la communication avec leur enfant ou leur adolescent. Ma question porte sur le respect de l'intimité. Jusqu'où le contrôle social peut-il aller pour ne pas risquer de porter atteinte à l'espace très intime de la vie familiale, de la vie intrapsychique?

Didier Houzel

Je crois que nous avons à revoir la tradition du travail social et thérapeutique vis-à-vis de la parentalité, car il y a presque toujours un soupçon sous-jacent et les parents se sentent d'emblée disqualifiés dès l'instant qu'il y a une intervention. Consulter pour des problèmes psychologiques rencontrés avec un enfant ou un adolescent, par exemple, est une démarche difficile.

Peut-être y a-t-il une difficulté indépassable, je suis prêt à l'admettre, mais je crois que nous avons malgré tout à y réfléchir car tout un chacun a eu des parents, a eu forcément des frustrations, des conflits, des déceptions, des problèmes, avec ses propres parents, et même si on a eu les meilleurs parents du monde – pour autant que cela existe. Winnicott parlait de la «*good enough mother*», traduit par la mère suffisamment bonne. Or, en anglais, «*good enough*» est loin d'être un compliment. Après un repas, dire qu'il était «*good enough*», cela signifie qu'il était «*passable*». Winnicott le disait à dessein pour souligner que l'essentiel était que les parents soient acceptables pour l'enfant.

Boris Cyrulnik insiste beaucoup sur la résilience de l'enfant. C'est le complément de cette situation qui n'est sans doute pas idéale et qui ne doit pas chercher à être idéale. Avoir des parents idéals est un fantasme que nous avons tous, et nous avons tendance à projeter sur les malheureux parents qui ont besoin d'une assistance sociale, d'un traitement, d'un accompagnement, tout ce que nous avons en nous d'insatisfaction et de revendication vis-à-vis de notre propre image parentale. Nous avons parlé tout à l'heure de la formation des travailleurs sociaux dans ce domaine, et il est essentiel qu'ils réfléchissent sur eux-mêmes et sur leur propre image de parent, de façon à ne pas faire porter le poids de ces projections sur des parents déjà en difficulté et qui n'ont pas besoin que l'on en rajoute.

Etienne Apaire

«*Je accepte que mon fils boive et qu'il se soûle le week-end à la maison, parce que comme ça je sais ce qu'il fait et on ne perd pas le contact. Qu'en pensez-vous ? Sachant que cela vaut aussi pour le cannabis. Perd-on le contact avec ses enfants comme on perd son parapluie ?*»

Alain Braconnier

On peut perdre le contact comme on perd son parapluie. Mais il ne faut pas avoir trop peur non plus, en tant qu'adulte et en tant que parent. Je suis profondément persuadé que l'authenticité est la première valeur éducative. Si vous n'êtes pas authentique avec un enfant, et a fortiori avec un adolescent, il vous aura. Ils sont très malins, très astucieux, ils cherchent toujours les failles. Si en tant que parent, on pense profondément qu'il est préférable, dans un souci de protection, que son fils ou sa fille prenne une cuite à la maison plutôt qu'à l'extérieur, on fait passer quelque chose qui nous paraît être de l'ordre du tolérable ni plus ni moins. Si on ne le pense pas, il ne faut pas le faire.

Dans nos exercices professionnels, quelles que soient nos positions, ce qui passe avec les enfants et avec les adolescents, c'est l'authenticité. J'ai commencé ma carrière professionnelle en ouvrant le Centre Marmottan en 1971. Nous recevions de jeunes toxicomanes et nous nous posions la question de savoir si nous ne devions pas nous habiller un peu comme eux pour qu'ils acceptent de nous rencontrer. Le leader de cette grande institution, Claude Olievenstein, avait eu l'intelligence de proposer de prendre d'anciens toxicomanes pour les accueillir, et d'installer les psys au premier étage, ce qui était plutôt astucieux.

Depuis un certain nombre d'années, je reçois des adolescents et je suis d'un grand classicisme vestimentaire, ce n'est pas pour cela qu'ils ne me parlent pas parce que je suis moi-même. Si j'avais envie de porter un pull ou un jean, ce serait la même chose. Le problème, c'est d'être soi-même. C'est témoigner du respect, de l'attention vis-à-vis de l'autre que de se montrer tel qu'on est, tel qu'on a envie d'être et tel qu'on désire que l'autre soit. Etre soi-même est fondamental, car si on n'est pas soi-même, on ne transmet pas à l'autre ce que représente être dans l'authenticité de la relation.

Didier Houzel

Si on pense qu'il vaut mieux que l'adolescent prenne sa cuite à la maison plutôt qu'avec des copains à l'extérieur, on ne risque pas d'être dans une sorte de collusion et de récupération de la transgression, c'est-à-dire qu'on va transgresser ensemble plutôt que de laisser le jeune transgresser tout seul. Ce qui me pose problème, car les adolescents ont des conduites transgressives, à risque, dans un processus d'individuation, d'autonomie par rapport à leurs parents. Considérer que c'est licite si l'adolescent est à la maison et illicite si c'est à l'extérieur risque d'entraver gravement ce processus.

Etienne Matter

Cela dépend aussi de l'environnement et des risques aussi bien si j'accepte que si je refuse. Le risque peut être que l'enfant quitte le domicile et se retrouve dans un environnement où non seulement il va prendre une cuite, mais va peut-être essayer d'autres produits. La stratégie est de faire courir à l'enfant le moins de risque possible, mais l'indicateur absolu ne peut être qu'on ne peut pas le faire parce que c'est illégal. Dans la vraie vie, dans les cités, dans des territoires difficiles, vous êtes parfois entouré de personnes qui ne pensent pas comme vous et qui veulent profiter de certaines situations. Il faut aussi prendre en compte le risque de répondre par la négative, de ne pas autoriser.

François Besançon

Je tiens à remercier Didier Houzel de son intérêt pour la périnatalité. On peut mettre à profit la force de nidification du 9^e mois de la grossesse pour construire davantage la parentalité du père du fœtus. C'est le moment où la mère peut murmurer trois choses. D'une part, ni l'un ni l'autre ne seraient ravis si le bébé était pris dans un accident de la circulation dû aux consommations du père du fœtus. D'autre part, ni l'un ni l'autre ne serait ravi s'il perdait son emploi à cause de ses consommations. Enfin, ni l'un ni l'autre ne serait ravi que l'enfant grandisse dans une famille dévastée par les consommations du père du fœtus.

Richard Maillet, président de la Fédération nationale des associations de prévention des toxicomanies

Nous avons quatorze ans de contact avec le terrain, de rencontres avec des parents, des professeurs, des chefs d'établissement. Tout a changé à partir de 1998. A l'époque, les politiques ont décidé d'appliquer la réduction des risques en prévention dans les collèges et les lycées, ce qui a été une véritable catastrophe. Ce que nous voyons aujourd'hui est le résultat de ce qui s'est passé pendant neuf ans. Depuis 2007, un changement s'est opéré et je remercie M. Apaire de son soutien. Mais durant ces neuf années, nous n'avons eu aucun soutien nous qui faisons de la prévention primaire. Je m'explique. Pendant ces neuf ans, nous avons vu la représentation sociale des enfants sur les produits totalement changer. Aujourd'hui, les jeunes n'ont plus peur du tout des produits. D'autre part, se droguer à l'alcool ou à d'autres produits est à la mode. Enfin, ce n'est pas sanctionné. L'interdit est posé par l'Etat, mais il n'est pas sanctionné dans les faits.

Celui qui n'est pas consommateur voit que le dealer à la porte du lycée n'est pas sanctionné par la police. C'est bien de dire qu'il faut rappeler la loi, mais j'aimerais aussi que soient appliquées les sanctions sur les dealers. Quand, à Lille, des chefs d'établissement demandent cela à un préfet, il leur répond qu'il n'est pas sûr de pouvoir quelque chose pour eux. Jusqu'en 1998, les parents posaient des sanctions, mais l'environnement médiatique a eu l'air de leur dire qu'ils étaient ringards et qu'ils devaient penser autrement. Les parents sont restés sur leur position pendant un certain temps, et maintenant ils commencent à lâcher. Aujourd'hui, on voit des parents accepter que les réunions, les fêtes, aient lieu chez eux avec de la vodka ou de la tequila qui circule, et des gamins de 14 ou 15 ans. Faire de la prévention auprès des parents, c'est très bien, mais quelle prévention?

Etienne Apaire

Dans un sondage du Figaro paru il y a quelques années, on demandait aux Français quelles étaient leurs principales angoisses. La première était la perte de leur emploi. La seconde était la délinquance, la drogue. La troisième était la peur du conflit avec ses enfants. Sans doute avez-vous raison de dire que nos discours n'ont pas été suffisamment clairs ces dernières années sur les dangers des drogues, mais sans doute y a-t-il quelque chose de plus profond qui a suscité l'organisation de ces assises, c'est que sommes-nous prêts à dire, jusqu'où sommes-nous prêts à être adultes si on est paralysé par la peur du conflit, la peur de perdre nos enfants. Y a-t-il déjà eu, dans les générations antérieures, une telle perte de confiance des adultes dans leurs capacités face à ce risque de conflit avec leurs enfants. Il faut améliorer nos politiques de prévention, en effet, et je ne sais pas si c'était mieux avant 1998, mais tant que ces angoisses perdureront, nous aurons du mal à agir. Nous avons sans doute à travailler sur cette angoisse des adultes de perdre l'amour de leurs enfants.

Didier Houzel

Vous me donnez l'occasion de faire un grand mea culpa collectif psychanalytique. La première chose découverte par les psychanalystes est l'impact de frustrations trop importantes, trop violentes, trop durables, sur la personnalité,

qui prévenir. Peut-être la police municipale, mais celle-ci va-t-elle en parler à la police nationale, et la police nationale va-t-elle en référer au procureur. Il faut que nous fassions un effort pour que les communautés d'adultes apprennent à fonctionner ensemble et non pas en tribus gauloises qui se battent entre elles pour savoir qui n'a pas fait son travail.

Didier Houzel

Je souhaiterais proposer une piste de réflexion. Dans la dynamique psychique individuelle et collective, une distinction est à faire entre des jeunes qui se rencontrent pour faire une activité ensemble et l'obligation scolaire, qui est imposée par le monde adulte, par la loi, mais qui tend à être «surveillée» dans les temps d'enseignement et à laisser une sorte de vide dans les inter temps, inter classes, récréations. Ce qui crée une dynamique à risque, parce qu'il y a un vécu de lâchage par les adultes qui réveille des angoisses extrêmement archaïques. Je pense qu'il faut réfléchir à un accompagnement plus suivi de ces périodes intermédiaires pour lutter contre ces angoisses.

Table ronde n°4

AUTORITÉ ET TRANSMISSION : QUELS ENJEUX ?

Eirick Prairat, professeur en sciences de l'éducation à l'université Nancy 2

Mon intervention se présente en deux temps. Dans un premier temps, je ferai cinq remarques liminaires sur l'autorité éducative, élémentaires mais nécessaires. Dans un second temps, je tenterai de comprendre l'érosion de l'autorité éducative parce qu'il y a une érosion de celle-ci, et j'avancerai quelques éléments de diagnostic, convaincu que si nous voulons trouver des réponses, nous devons ensemble poser quelques questions et faire quelques constats partagés.

Première remarque liminaire, si l'autorité et le pouvoir s'inscrivent l'un comme l'autre dans un rapport de dissymétrie, il n'en reste pas moins que l'autorité n'est pas le pouvoir, l'*auctoritas* n'est pas la *potestas*, et notre propension à les coller, à les superposer pour, *in fine*, les confondre, tient sans doute au fait que dans l'effectivité de la pratique éducative, ils sont mêlés, liés, enchevêtrés. L'autorité n'est pas le pouvoir, l'exercice de l'autorité n'est pas simple domination. L'autorité appelle de la part de celui qui est en position basse dans la relation une forme d'obéissance distincte de celle impliquée dans la relation de pouvoir. Selon Foucault, l'influence que l'on exerce n'est jamais le pouvoir que l'on impose. Obéir aux recommandations d'un médecin ou obéir aux injonctions d'un voyou qui vous menace, c'est objectivement et extérieurement toujours une forme d'obéissance, mais ce n'est pas subjectivement vécue de la même manière.

Seconde remarque liminaire, la question «pour ou contre l'autorité dans le débat éducatif» est une question qui n'a strictement aucun sens à mes yeux, car il n'y a pas d'éducation sans exercice d'une forme d'autorité. Non que l'autorité soit un ingrédient du travail éducatif, mieux éduquer et autoriser sont les deux faces d'un même processus, d'une même réalité. Eduquer, c'est autoriser. Autoriser à grandir, à aimer, à expérimenter, à se tromper, à découvrir. C'est en ce sens que l'autorité est un concept méta-éducatif parce qu'elle structure, traverse toutes les expériences relatives à l'expérience du grandir. Eduquer, c'est autoriser; grandir, c'est se sentir progressivement et graduellement autorisé.

Troisième remarque liminaire, qu'est-ce qui fonde l'autorité éducative? La réponse est simple. L'expérience, le savoir être, le savoir-faire, les connaissances, en un mot le déjà-là. Il y a une précedence du monde, une antériorité des codes et des usages sociaux, une antécédence de la culture. L'éducateur, le parent, est celui qui fait entrer le nouveau venu dans le monde, dans l'univers des mondes symboliques qui constituent l'humanité.

J'aime la formule Lockéenne selon laquelle l'éducateur ou le parent est celui qui «ouvre doucement la scène du monde». Il fait entrer le nouveau venu dans le monde, doucement il rend la culture lisible, accessible, doucement il rend les usages et les codes sociaux familiers, doucement il rend le monde proche.

Ce que les détracteurs modernes de l'autorité oublient, c'est cette vérité anthropologique essentielle, décisive. On ne s'autorise jamais seul à être contemporain du monde. D'où l'on voit que la relation d'autorité n'est jamais duelle, mais toujours triangulaire. Elle n'est jamais simple rapport, elle est toujours jeu à trois. Toute relation d'autorité présuppose une référence idéale, une tiercéité qui est la culture, les œuvres, le savoir-faire, le savoir être... Et en même temps, la conscience partagée que l'on n'est pas à la même distance de cette valeur tierce. Dès lors que ce tiers visé, valorisé, tend à s'étioler, c'est la relation d'autorité qui vacille et menace de s'écrouler.

Quatrième remarque liminaire, relation d'autorité/relation spécifique. J'ai précisé à plusieurs reprises dans mes travaux les caractéristiques qui spécifient la relation d'autorité pour montrer qu'elle n'était ni réductible à une relation manipulatoire, ni réductible à une relation de pouvoir. Nous pouvons d'ailleurs dire que c'est précisément là où l'autorité vient à manquer, à faire défaut, que la captation, la manipulation, la brimade, la violence, menacent de faire à nouveau retour. L'autorité nous préserve de ce double écueil, celui de la domination violente et celui de la captation.

Première caractéristique: l'autorité est une action indirecte. Elle ne s'épuise pas dans sa transitivité. Elle n'est pas une relation sur. Le pouvoir est une relation sur. L'autorité est une activité qui vise à susciter une activité en l'autre, et c'est la raison pour laquelle elle requiert du temps pour produire de l'effet. La seconde caractéristique est la reconnaissance. L'autorité présuppose la reconnaissance. C'est sa grandeur et sa faiblesse car, pour se déployer comme telle, cette influence requiert de celui-là même qui va en être le bénéficiaire d'être reconnu. L'autorité et la reconnaissance de l'autorité ne font qu'un, dit Kojève, et il a raison. L'autorité est légitime ou elle n'est pas.

Troisième caractéristique: elle a un terme. La relation d'autorité est temporaire. On n'est pas indéfiniment le professeur d'autrui. Certes, on est *ad vitam aeternam* le père ou la mère de son fils ou de sa fille, mais on n'est pas *ad vitam aeternam* le guide ou l'éducateur de son fils ou de sa fille. D'ailleurs, si l'influence manipulatoire ou la relation de pouvoir réaffirme en permanence la dissymétrie originelle, la dissymétrie première, c'est parce qu'elle vise à faire perdurer ces relations alors que la relation d'autorité travaille à sa propre éclipse.

Cinquième et ultime remarque: elle est relative au processus d'autorisation. On parle volontiers de ce qu'apporte la relation d'autorité. On cite souvent Rousseau qui, dans son Second discours, nous dit qu'elle regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande. On disserte aussi sur les caractéristiques de la relation d'autorité. Mais on parle peu de ce qui en constitue le mouvement propre, le dynamisme, et qui est la dialectique de l'accompagnement et de l'interdiction. Il n'y a pas d'accompagnement, d'autorisation, sans interdiction. Plus fondamentalement, il n'y a pas d'émancipation sans contrainte. Il appartient donc aux parents de

signaler les pièges, les dangers, de refuser les dérives, les régressions, de poser et de maintenir un cadre qui rend possible, qui autorise et permet. Le processus d'autorisation est dialectique, continu et progressif.

De ces cinq remarques générales et liminaires, je retiens cinq mots qui, avec celui d'autorité, forment une constellation, une configuration. Je retiens les mots : dissymétrie, autorisation, reconnaissance, tiers, et temps au sens de durée. Je crois que la question éducative est tout entière inscrite dans le cercle de ces six mots.

J'en viens à ma seconde partie. Je soutiens la thèse qu'il y a une érosion de l'autorité éducative. Je souhaite d'ailleurs bon courage à ceux qui argumentent la thèse inverse. Je souhaite vous proposer trois lectures, trois interprétations. Une lecture sociologique de l'érosion de l'autorité éducative, une lecture philosophique et une lecture anthropologique. Faut-il parler d'érosion de l'autorité éducative, ou de crise. Malgré notre dilection pour le mot crise, je suis enclin à penser que le terme d'érosion est préférable, car il rend mieux compte de la réalité, alors que le mot crise nous renvoie à l'idée d'urgence, de moment critique. Le terme érosion nous renvoie à l'idée de dégradation/transformation, et il introduit de surcroît une temporalité plus lente qui me semble plus adéquate au rythme des temps sociaux qui sont toujours moins bouillants, moins rapides, moins vifs que les temps du politique. Préférable enfin parce que le mot crise suscite très rapidement des crispations idéologiques : les lamentations, les déplorations des pessimistes et déclinistes de tout poil – déclin de la famille, des valeurs, de l'école, du niveau. Pour cette double, raison sociologique et idéologique, je pense que les termes d'érosion ou d'affaiblissement sont préférables au terme de crise.

Une lecture sociologique. Il faudrait montrer comment, dans certaines familles, s'additionnent les difficultés matérielles, financières, les sentiments de dévalorisation et d'humiliation. Certaines familles ont été licenciées par la vie, comme on a pu le dire. Or, si l'on a bien compris que l'autorité n'est ni naturelle ni construite, mais que l'on en hérite, si l'on a bien compris qu'on ne tire jamais l'autorité de son propre fonds, mais qu'elle nous est toujours déjà transmise, alors comment faire autorité lorsque l'on a été déshérité. Comment faire autorité lorsque l'on a hérité de peu, lorsque l'on a été le destinataire d'aucun legs.

J'élargirai mon propos en disant qu'il est difficile aujourd'hui d'être adulte. On dit souvent qu'il est difficile d'être adolescent, je soutiendrai la thèse iconoclaste qu'il est peut-être plus difficile d'être adulte que d'être adolescent, et que l'image de l'adulte, faite de croissance achevée, de développement à son apogée, de subtils équilibres, image que l'on pose à la fois comme un idéal et comme un horizon, est en train de se brouiller. La triple détermination de maturité, de normalité et de modèle, qui structure l'image adulte, se brouille. Il est difficile aujourd'hui d'investir une posture, une position d'adulte, quand les caractéristiques sociales, professionnelles, matrimoniales, deviennent fluctuantes, et que les garanties psychologiques qui en découlent deviennent à leur tour plus incertaines.

Je crois que l'adulte post-moderne ne renvoie plus à l'image de stabilité et d'assurance à laquelle pouvait renvoyer son prédécesseur. Le socle psychosociologique à partir duquel l'adulte énonçait une parole d'autorité normative est un socle qui se fragilise. Si l'adultité n'est plus l'âge de l'évidence, on doit lire la crise de l'autorité éducative comme une érosion du pacte de confiance. L'érosion de l'autorité éducative est ici perte de confiance à l'endroit des adultes.

On peut risquer *une lecture philosophique* de l'érosion de l'autorité éducative, comme celle exposée par Alain Renaut, professeur de philosophie morale et politique à la Sorbonne, j'ai moi-même soutenu cette thèse dans la revue *Esprit* au début des années 2000.

L'érosion de l'autorité éducative résulte ici de la pénétration des valeurs constitutives de l'idéal démocratique au sein des sphères prépolitiques. A la suite d'Hannah Arendt, on appelle sphères prépolitiques les sphères qui, en raison de leur vocation éducative, fonctionnent à la dissymétrie. La famille est une sphère prépolitique, l'école également. L'école et la famille sont par excellence des sphères prépolitiques. Nous avons ici l'avancée des valeurs démocratiques de liberté et d'égalité. La valeur d'égalité notamment est en train de «faire un tabac» dans notre société, de pénétrer très fortement les sphères prépolitiques, et il en résulte un affaissement, une érosion non seulement des rapports d'altérité, mais aussi des relations d'autorité. Historiquement, les relations d'autorité ont été greffées à des relations d'altérité.

Dans nos sociétés gagnées par «la passion de l'égalité», il est totalement illusoire de penser que les familles pourraient se maintenir dans une sorte d'apesanteur sociopolitique, comme une sorte d'îlot coupé du monde. D'où ces jeux de réaménagement au sein des familles depuis plusieurs décennies. Comment être hospitalier à l'égalité, à la liberté, et en même temps maintenir la dissymétrie fonctionnelle nécessaire à la tâche éducative? Comment organiser, établir une sorte d'égalité morale entre parents et enfants, tout en maintenant la déclivité symbolique requise pour permettre le travail éducatif? Il nous faut être attentif au fait que cette éducation libérale, ce modèle démocratique d'éducation creuse des écarts redoutables entre les familles dotées des capacités relationnelles et culturelles nécessaires pour entrer dans ce modèle démocratique d'éducation, modèle plébiscité par les médias et par le législateur, et les familles dépourvues de ces mêmes capacités. Il y aurait beaucoup à dire sur le débat actuel de la fessée si on prend acte de ces écarts redoutables qui se creusent entre les familles.

Dernière lecture de l'érosion de l'autorité éducative, *la lecture anthropologique* dont le point de départ est l'importance du présent dans les sociétés hypermodernes, post-modernes, en tout cas de la seconde modernité. Il est clair que notre modernité n'est plus celle des Lumières, marquée du sceau de l'optimisme. Nous sommes dans des sociétés où le temps investi, habité, valorisé, s'est rétréci au présent. On vit vite, on vit pour aujourd'hui, remarquait Nietzsche avec une grande acuité dès la fin du 19^e siècle. Nous sommes coincés entre un passé que l'on n'a pas oublié mais qui nous parle peu, qui a perdu de sa puissance transcendante, de sa puissance de légitimation, et un avenir qui s'est vidé des grandes espérances séculières qui ont polarisé et structuré la première modernité.

Passé lointain, avenir incertain. L'homme postmoderne vit dans un temps désorienté, coupé de toute source et de tout projet.

Ce sacre du présent fragilise l'autorité des éducateurs parce que c'est le temps qui fait autorité, comme l'a bien vu Myriam Revault d'Allonnes. C'est le temps humain, historique, c'est la durée qui est l'étoffe, la matrice, la matière de l'autorité. La question de l'autorité n'est pas une question d'ordre, mais fondamentalement une question de temporalité. Et si c'est une question d'ordre, ce n'est que dans un second temps, parce que le temps ordonne. Si le parent ou l'éducateur fait autorité, c'est parce qu'il vient de plus loin, qu'il était déjà-là, c'est son antériorité, son antécédence qui fonde son autorité. A proprement parler, l'éducateur n'est pas au-dessus, il est en avance.

La formule de l'autorité est en ce sens radicalement distincte de la formule du pouvoir et pourrait être énoncée ainsi: «là où je me situe et où tu ne te trouves pas encore, tu accèderas le temps venu» (Michaël Foessel). Cette lecture anthropologique prend un tour dramatique car elle est l'envers d'une autre érosion, qui est celle de la transmission. Quand le présent -et tout ce qui l'accompagne c'est-à-dire la mode, la publicité ou encore la consommation- devient l'ultime référence, alors la transmission tend à céder le pas devant l'imitation. Et la culture des pères s'étiolle devant le culte des pairs.

Alors que faire lorsqu'il semble ne plus y avoir de forme transcendante pour légitimer l'autorité? Que faire lorsqu'il ne semble plus y avoir de forme transcendante disponible pour re-légitimer l'adulte? Il reste une voie, me semble-t-il. Attitude individuelle et réaffirmation d'une identité collective.

Il n'y a d'autorité pour le parent, l'éducateur, ou le professeur que dans l'attachement visible, ostentatoire, à quelques grands principes moraux et intellectuels.

Il n'y a d'autorité pour le parent, l'éducateur ou le professeur que dans la réaffirmation de l'existence d'une communauté d'adultes. Le fondement de l'autorité dans les sociétés postmodernes est à trouver dans cette articulation de l'individuel et du collectif.

Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation à l'université Lyon 2

J'ai moi-même trop souvent pointé dans mes travaux le déficit, en France, de la réflexion sur la parentalité pour ne pas me réjouir de l'initiative qui a été prise et de dire à quel point elle est importante. Je souhaite également dire mon accord et mon admiration à l'égard de l'exposé que vient de faire Eirick Prairat, qui a posé de façon tout à fait remarquable les concepts fondateurs sur cette question de l'autorité. Je vous invite à le réécouter car ses propos contiennent une multitude de données qui méritent d'être approfondies et méditées.

Je vais me situer dans le prolongement de son propos en m'intéressant, plus particulièrement, à la question de la transmission. Je structurerai mon propos autour de trois thèmes pour vous montrer que la transmission est un devoir, qu'elle peut devenir une impasse, mais qu'elle est, en réalité, une exigence.

La transmission est un devoir parce qu'il n'est pas d'exemple d'être humain qui ne soit devenu adulte sans la présence d'autres êtres humains, déjà adultes. Les exemples d'enfants sauvages trouvés ici où là nous montrent à quel point la présence de l'adulte à côté du «petit d'homme» pour qu'il devienne un petit homme est absolument essentielle. Je souhaite approfondir cela en vous montrant que l'être humain a besoin de cette transmission parce qu'il est à la fois un être domestique, un être historique, un être de culture et un être inachevé. L'être humain est *un être domestique* qu'il faut accueillir dans une maison, dans une *domus*, où il y a inévitablement un travail de domestication. Si ce terme peut nous paraître un peu dur, il est néanmoins la réalité quotidienne de ses premiers mois et de ses premières années. Quand on est accueilli dans la *domus*, il faut bien apprendre la langue, comprendre les codes sociaux, s'inscrire dans un espace où l'on pourra rentrer en communication avec les autres. L'être humain n'est pas un être solitaire, ni un être de bande ou de gang, il est un être de *domus*, de maison; il a besoin d'un espace structuré pour se développer... et, à cet égard, la famille est, bien évidemment, la structure fondatrice de notre société et le maillon fondateur de l'éducation.

L'être humain est aussi *un être historique* parce que, contrairement à la fourmi, il n'est pas condamné à répéter éternellement les mêmes histoires. Parce que l'historicité est notre lot et que l'éducation consiste toujours à faire faire aux enfants qui viennent au monde un peu d'économie d'histoire. Qu'est-ce qu'enseigner si ce n'est faire faire à l'enfant un peu d'économie de l'histoire qui a permis de construire les savoirs qui vont lui être transmis? Bien sûr, avec une certaine naïveté, certains ont pu s'imaginer que l'enfant pouvait tout reconstruire par lui-même et retrouver en lui la totalité des savoirs; il faut entendre cela comme une posture polémique, une manière de «redresser» l'entreprise pédagogique face à ceux qui mettent en avant une conception simpliste de la transmission-réception. En réalité, il doit reconstruire, mais il ne reconstruit que dans des conditions qui lui permettent de ne pas avoir à refaire «en temps réel» toute l'histoire de l'humanité qui s'est déroulée avant lui.

L'être humain est aussi *un être de culture*. Il n'accède à lui-même et à l'intelligence de lui-même que par des médiations culturelles, que parce que les objets qu'on lui propose lui permettent de se reconnaître et se relier aux autres. Qu'est-ce que la culture et en quoi fait-elle grandir nos enfants et nous-mêmes encore? C'est ce qui relie le plus intime à ce qu'il y a de plus universel. A travers la culture, je me retrouve; l'autre me parle, sans pour autant me violer dans mon intimité. S'il est encore si important de raconter *Le Petit Poucet* aux enfants, c'est parce qu'on leur parle d'eux, de leur peur d'être abandonné, d'être mangé par l'ogre, et on leur parle d'eux sans faire irruption brutalement par un questionnement intempestif dans leurs interrogations. J'offre à l'enfant une histoire qui se perd dans la nuit des temps et dans laquelle il va pouvoir se reconnaître, symboliser ce qui l'habite... où son tréfonds intérieur va pouvoir trouver des formes avec lesquelles il va pouvoir vivre et qu'il va pouvoir apprivoiser, métaboliser.

Il n'y a d'être humain que par la culture, et cette culture ne s'invente pas, elle se transmet... Si l'être humain est un être domestique, un être historique, un être de culture, c'est aussi et fondamentalement *un être inachevé*. Nous avons besoin de transmission parce que l'être humain naît, arrive au monde, fondamentalement inachevé, avec un formidable potentiel génétique sans doute, mais peu stabilisé, et que nous avons besoin d'optimiser, d'accompagner.

Il faut transmettre parce que nous ne sommes pas condamnés justement à reproduire à l'infini ce qui nous serait donné génétiquement... Nul n'a jamais vu une abeille démocrate. L'abeille est génétiquement royaliste, elle n'a pas à se poser la question de son système politique puisque celui-ci est inscrit dans ses gènes, et elle le reproduira tant qu'il existera des abeilles. Mais l'enfant ne naît ni démocrate ni royaliste. Il ne naît ni dans la dictature ni dans la démocratie, il naît avec un potentiel qu'il nous faut actualiser, et que nous ne pouvons actualiser que par l'éducation.

Il faut donc transmettre, certes... mais si l'on réfléchit à ce qui caractérise la transmission proprement humaine, nous découvrons qu'elle nous interroge sur la manière de transmettre. Si la transmission s'opère chez les hommes autrement que chez les animaux, à travers des médiations culturelles, dans une historicité et non pas de façon mécanique, c'est bien qu'il y a dans la transmission humaine quelque chose relevant d'un métabolisme particulier qui constitue la structure même de l'homme, un métabolisme humain qui fait que la transmission n'est pas simplement une empreinte fût-elle génétique, et qu'enseigner, contrairement à l'étymologie, n'est pas simplement «apposer un sceau». L'enfant n'est pas une cire molle, il ne suffit pas d'ajouter une détermination éducative à un déficit de détermination génétique, il faut transmettre ce que l'autre pourra s'approprier, ce par quoi il pourra lui-même décider de grandir. C'est cette relation triangulaire qui a été évoquée par Eirick Preirat tout à l'heure.

Je pointerai maintenant les dérives et les impasses liées à la notion de transmission. Je me souviens avoir entendu Paul Ricœur dire avec justesse que «tout autodidacte était un imposteur». Certes, tout autodidacte est un imposteur au sens où nous nous nourrissons toujours de ce qui est arrivé avant nous, simplement de différentes manières, à travers une éducation plus ou moins formelle ou informelle. Pour autant, et quoi que tout autodidacte soit un imposteur, quand Carl Rogers dit que «l'on n'apprend bien que ce que l'on a appris par soi-même», il a aussi raison. Et la difficulté de l'éducation est bien de tenir en même temps ces deux affirmations. Et ce qui fait problème, c'est le «en même temps». Il ne s'agit pas de transmettre un savoir à l'enfant pour le livrer ensuite à lui-même, mais d'assumer le fait que la transmission, dès lors qu'elle est dans le registre humain, va permettre aussi l'émergence de l'émancipation, que l'exercice de l'autorité s'articulera consubstantiellement avec la construction de la liberté.

A cet égard, il y a une exigence pédagogique sur la notion de transmission, en particulier pour ce qui concerne la transmission des savoirs. C'est la fameuse maxime de Dewey: «Toute leçon doit être une réponse». Une leçon qui n'est pas une réponse n'est pas une leçon. C'est la raison pour laquelle, disait Dewey, l'art d'enseigner est d'abord l'art de poser des questions et de faire en sorte que l'autre s'approprie ces questions pour qu'il puisse être disponible à nos réponses. Si vous êtes là ce matin, c'est bien parce que vous vous êtes posé des questions, et le problème n'est pas que vous soyez là, mais que ceux qui ne se posent pas de questions ne soient pas là et qu'ils n'entendent pas et ne construiront pas les réponses.

L'éducation, qu'elle soit formelle ou non, qu'elle intervienne au début, au milieu ou à la fin de la vie, s'inscrit dans un ressourcement permanent des questions. Faire naître ces questions est consubstantiel au fait de donner des réponses.

Mais là encore, gardons-nous de toute chronologie simplificatrice, gardons-nous de cette idée trop fréquente selon laquelle il y aurait une sorte de préalable chronologique de la question par rapport à la réponse. Il y a une imbrication profonde de la question et de la réponse en permanence, et une dialectique au quotidien: les réponses suscitent elles-mêmes des questions et ces questions engagent la recherche de nouvelles réponses.

L'éducateur est celui qui sait manipuler cette dialectique, qui s'inscrit dans cette dialectique et qui est capable de transformer à chaque instant tout savoir en énigme et toute énigme en savoir. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est possible, et le dialogue quotidien avec les enfants nous montre que c'est aussi une source intense de satisfaction pour eux et pour nous.

La véritable transmission nécessite cette dialectique, et elle nécessite également de s'inscrire dans une vision du développement du sujet qui ne soit pas une vision en termes de fabrication. Si Freud a classé l'éducation parmi les trois «métiers impossibles», avec la psychanalyse et la politique, c'est bien parce que ce sont des métiers qui ne peuvent pas s'exercer sans le consentement de ceux sur qui ils s'exercent. L'autre n'est pas un objet que nous fabriquons, l'autre est un sujet que nous accompagnons dans son émergence.

A cet égard, la transmission au forceps, d'une certaine manière, délégitime le transmetteur comme ce qu'elle transmet, parce qu'elle réduit quelque chose qui doit être un «métabolisme» constitutif de l'autre à un rapport de forces. Parce qu'elle fait du rapport éducatif une partie de bras de fer. «Je vais t'imposer ma culture contre la tienne.» A ce moment-là, au lieu de réussir à mobiliser l'autre sur un objet culturel, on ne fait que le crispier sur un refus. Le paradoxe de l'autoritarisme est qu'il dissout la transmission dans le relativisme, car au lieu de s'exposer sur un fond d'universalité et de se donner à entendre, à être approprié par l'autre... le savoir devient un outil pour exercer le pouvoir sur quelqu'un qui voudra, à son tour, exercer le pouvoir sur vous.

Vous connaissez ces situations scolaires et éducatives où les adolescents vous disent: «Ta loi est ta loi, ma loi est ma loi... alors pourquoi ta loi vaudrait-elle mieux que la mienne, pourquoi ta culture vaudrait-elle mieux que la mienne puisque, de toute façon, tu entretiens avec moi un rapport où tu veux m'imposer ce que tu es? Pourquoi, moi ne chercherais-je pas à t'imposer ce que je suis?» Précisément, l'éducateur est celui qui refuse d'entrer dans cette partie de bras de fer, qui accepte de penser qu'il faut en sortir par le haut, en interrogeant l'humanité chez l'autre, et à travers l'humanité de l'autre, l'humanité en général, l'humain dans son universalité. On pourrait dire que la transmission, dès lors qu'elle se veut mécanique, est condamnée à une impasse, voire à un rejet de la part de ceux à qui l'on prétend transmettre.

Transmission nécessaire, transmission impasse. Troisième série de remarques: transmission quand même, parce qu'il faut transmettre, mais pas n'importe quoi ni n'importe comment. Que devons-nous et pouvons-nous transmettre? J'emprunte à Olivier Rebolou cette formule: «Nous devons transmettre ce qui unit et ce qui libère». Ce qui unit d'abord, c'est-à-dire ce qui permet aux gens de se retrouver semblables en dépit de leurs différences. Et l'idéal de ce que pourrait être une culture qui réunit est de permettre aux gens de communiquer entre eux, de vivre ensemble, et de grandir ensemble, de s'élever ensemble.

Ce qui libère, c'est-à-dire ce qui permet de se désengager de toutes les formes d'emprise, emprise des groupes de pairs, extrêmement puissante aujourd'hui, emprise de l'environnement médiatique extrêmement violent sur les jeunes et relève de ce que Bernard Stiegler appelle «le capitalisme pulsionnel»: «Achète, consomme, zappe, exige, demande, fait ton caprice parce que la société est là pour cela, et que le caprice fait marcher le commerce!» Libérer les jeunes de cette emprise, les libérer de cet assujettissement au présent, c'est l'objet même de notre transmission. Transmettre ce qui unit, transmettre ce qui libère, et le transmettre non pas au forceps, mais en créant des situations, des conditions, un environnement où le sujet peut s'approprier ce qu'on lui transmet. Telle est la spécificité de la pédagogie: elle travaille sur les conditions, elle crée des situations.

«L'individu est malade, disait Makarenko, soignez le milieu.» C'est la posture du pédagogue. La posture de la société aujourd'hui est inverse: «Le milieu est malade, soignez l'individu». Il y a là un choix fondateur pour moi. Quand le pédagogue dit: l'individu est malade, soignez le milieu, il dit: construisez des espaces, inventez des dispositifs, créez des situations où l'autre peut trouver sa place, offrez-lui des ressources, construisez un environnement dans lequel il va progressivement réussir à se mettre en jeu pour se mettre en jeu. Aujourd'hui, nous sommes trop souvent dans le paradigme inverse: le milieu est malade (et nous savons que la société est malade), alors nous soignons l'individu, à coups de chimiothérapie, de toute une série de traitements souvent strictement individuels, voire individualistes. Contre ces dérives, la pédagogie construit des situations où peut s'opérer la transmission dans ce métabolisme proprement humain que j'ai évoqué.

Trois verbes sont fondateurs du comment transmettre: *différer*, *symboliser*, *institutionnaliser*. Les situations éducatives sont celles où les contraintes permettent à l'individu de penser. Le problème de notre société aujourd'hui, c'est la difficulté à penser, avec cette présentification permanente dans laquelle se trouvent les jeunes, ce qui les amène à réagir immédiatement sur le mode pulsionnel. L'économie contemporaine est une machine de guerre contre la pensée. Le téléphone portable, la télécommande, la communication instantanée sous toutes ses formes sont des machines de guerre contre la pensée. L'accélération formidable de l'histoire dans laquelle nous sommes est une machine contre la pensée. On fait... on ne pense pas, on ne réfléchit pas, on n'anticipe pas. Pour l'immense majorité des jeunes, *différer* s'avère aujourd'hui la chose la plus difficile et la plus nécessaire. «Attends, réfléchis avant de faire. Je ne t'interdis pas de dire cela ou de faire cela, mais je te demande de surseoir pour laisser de la place à la pensée, pour laisser la pensée s'installer dans les intervalles de l'action.» Si j'osais, je dirais aujourd'hui tout le bien que je pense de la *méditation* et de la nécessité d'introduire des temps de *méditation* dans toute forme d'éducation...

Symboliser, c'est-à-dire accéder à l'abstraction, à ce qui n'est pas immédiatement présent est évidemment le corollaire de différer. Symboliser, c'est être capable de ne pas être dans l'obscénité du «tout voir» et du «tout savoir» immédiatement, si bien représenté par un certain nombre d'émissions télévisées. Symboliser, c'est sortir du voyeurisme, où tout est montré et où il n'y a plus rien à penser. C'est être capable de construire des récits, de se construire dans un récit, d'élaborer de véritables histoires pour appréhender sa propre histoire, dans l'Histoire des hommes.

Symboliser, c'est sortir de l'impérialisme de la vision permanente et de son affolement constitutif pour entrer dans un véritable langage, élaborer des modèles qui permettent progressivement de se comprendre et de comprendre le monde.

Pour symboliser, il faut *institutionnaliser*, c'est à dire entrer dans des rituels structurants. Je fais partie de ceux qui tiennent beaucoup à la notion de rituel, qui pensent que l'homme ne peut pas exister sans rituel et qu'il ne peut exister aucune véritable éducation sans rituel structurant. On nous dit: vous avez abandonné les anciens rituels. Nous ne les avons pas abandonnés, ils sont tombés en obsolescence. Le problème n'est pas de revenir aux anciens rituels, mais de retrouver des rituels qui font sens, c'est-à-dire qui permettent de différer et de symboliser, qui ponctuent, qui rythment la temporalité, des rituels au sein desquels l'enfant peut trouver une place, sa place, sortir des coagulations indifférenciées et entrer dans des configurations où il trouvera sa place par rapport aux autres.

Restent, bien sûr, les situations d'urgence où l'humain commande de ne pas permettre à l'autre de détruire sa propre humanité. Comme je l'ai dit, on n'agit jamais directement sur l'autre, on construit des situations, mais il y a des cas où l'humanité dans l'autre est en péril et où il faut intervenir. A ce moment-là, il faut articuler notre intervention indispensable avec d'autres situations où la personne se mettra en jeu. Il faut articuler la contrainte nécessaire avec des moments où pourra se construire et émerger une liberté.

Nous avons évoqué la crise de l'éducation. Nous pouvons voir tous les jours sous nos yeux une forme d'errance éducative d'un certain nombre d'adultes. Mais on peut aussi imaginer que cette crise de l'éducation peut être une occasion de redécouvrir les fondamentaux d'une éducation, derrière une série de formalismes éducatifs qu'il nous faut revisiter. Car, le retour au formalisme éducatif est, me semble-t-il, une impasse. En revanche, la découverte collective des fondamentaux de l'éducation est tout à fait essentielle. Les fondamentaux de l'éducation, c'est ce qui permet à chaque individu d'exister dans sa singularité, de se mettre en jeu en tant que tel, au sein d'un collectif, dans une configuration sociale qui lui donne une place.

L'entreprise n'est pas simple. Si elle l'était, vous ne seriez pas ici aujourd'hui, et d'ailleurs, l'entreprise éducative ne nous intéresserait probablement pas. Méfions-nous de celles et de ceux qui prétendent détenir des solutions miracles. Non seulement cela signe le déficit de leur analyse, mais cela marque parfois leur cécité. Plus encore, ceux qui prétendent détenir des solutions miracles, les «y'a qu'à» et «il faut que», démobilisent les acteurs, les parents, les éducateurs, les travailleurs sociaux, les enseignants qui, comme nous, cherchent à faire exister des collectifs éducatifs responsables, à construire des situations dans lesquelles les jeunes pourront comprendre ce en quoi la culture les unit et les libère, et pourront peut-être devenir capables de construire un monde meilleur que celui que nous leur laissons. Faire exister ces situations est notre tâche. Elle n'est pas simple, mais nous y sommes assignés.

Marcel Rufo, animateur des débats, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, pédopsychiatre, chef de service de l'unité d'adolescents « Espace Arthur », Hôpitaux Sud, à Marseille

Je tiens à remercier les deux professeurs pour leurs interventions. J'ai été impressionné par le brio de vos concepts.

Débat avec la salle

Docteur François Besançon

Une suggestion concrète contre l'érosion de l'autorité et pour créer les conditions, c'est d'apprendre à faire la cuisine aux enfants de 11 et 12 ans pour se donner du temps avec eux, car ils vivent dans un tourbillon, et pour que l'expérience, l'autorité, cessent d'être des mots abstraits et deviennent du vécu concret, que cela permette de parler naturellement des consommations qu'on juge bonnes, et de celles qu'on juge moins bonnes.

Philippe Meirieu

Dans un travail que nous avons réalisé, il y a deux ans, avec un groupe d'étudiants de mon laboratoire, nous avons montré que, quels que soient les milieux familiaux, il existe une constante, c'est la disparition progressive dans toutes les familles du «faire ensemble». Certes, le faire ensemble existait de manière extrêmement différenciée. On faisait du piano dans certaines familles, du jardinage dans d'autres, ou encore des jeux littéraires, ou on allait à la chasse ou à la pêche. Mais il y avait des médiations, c'est-à-dire des objets qui permettaient de faire quelque chose et qui, d'une certaine manière, imposaient leur autorité et médiatisaient la relation entre les parents et les enfants. Un principe de réalité était là pour pacifier et sortir les personnes du rapport de forces. Un des enjeux majeurs aujourd'hui de la parentalité, c'est de redonner du temps aux parents pour faire des choses avec leurs enfants. Faire de l'informatique ou préparer un voyage, faire du jardinage ou de la cuisine. Chaque fois qu'on est en mesure de faire des choses, on entre dans la médiation, on rend possible la parole, on découvre la véritable celle qui rend possible, qui autorise une activité. On n'est plus dans le face à face et l'alternance très mortifère entre le «fais comme je veux» et le «fais comme tu veux». Les enfants qui voient passer leurs parents de l'autoritarisme au laxisme sont totalement perdus. On dit aujourd'hui qu'il y a du laxisme, et il y en a, mais on ne dit pas suffisamment que le corollaire inévitable du laxisme, ce sont les bouffées d'autoritarisme, qui génèrent le laxisme d'une manière parfaitement symétrique. Entre l'autoritarisme et le laxisme, on ne parvient pas à trouver le «faire ensemble» où la médiation de l'objet, le travail commun, permettent d'accéder à des formes de communication structurées.

Un des problèmes qui me préoccupe aujourd'hui, c'est la segmentation des publics en matière d'activités. On travaille en termes de «cœurs de cible», ce qui renforce des communautarismes en termes de comportement, affinitaires, pulsionnels, qui séparent les gens entre eux. L'arrivée simultanée de la TNT et des écrans plats a produit un effet extraordinaire dont on ne mesure pas les conséquences: les enfants et les parents ne regardent plus les mêmes chaînes de télévision. Jusqu'à il y a trois ans, les parents et les enfants regardaient ensemble France 2, M6. Aujourd'hui, les enfants regardent NRJ 12 et W9 dans leur chambre pendant que leurs parents regardent TF1 et France 2, et il n'y a même plus la possibilité de parler de quelque chose qu'on a vu ensemble.

La segmentation des chaînes de télévision qui a suivi la segmentation des chaînes de radio abolit les objets de débat et de confrontation commune qui existait entre les adultes et les jeunes, et cela aboutit à cette incommunicabilité entre les générations. Je vous mets en garde contre le fait que ce phénomène s'accroît à une vitesse vertigineuse.

Comme le disait admirablement Anna Arendt, il faut une table autour de laquelle se réunir, ne serait-ce que pour jouer aux cartes, et quand il n'y a plus de table pour jouer aux cartes, on s'envoie les cartes dans la figure parce qu'on n'a plus d'endroit pour les poser. La violence entre les générations se met alors à remplacer l'échange et le rapport construit.

Marcel Rufo

Marie Choquet a bien insisté hier sur l'importance du repas de famille.

Eirick Prairat

Faire la cuisine n'est pas une bonne chose en soi, parce qu'on peut mal faire la cuisine ou la faire à toute vitesse. En dépit du bon sens, comme on dit. L'important c'est de bien la faire, c'est-à-dire d'accepter qu'il y a, pour parler comme le philosophe américain Alasdair MacIntyre, des «*normes d'excellence*» propres à la cuisine, normes qui me préexistent et qui s'imposent à moi et qu'il y a, de surcroît, une temporalité, qui est elle aussi propre à l'art de la cuisine et à laquelle je dois me soumettre. Bien faire la cuisine, ou plus largement bien faire une activité, c'est accepter que quelque chose d'extérieur que je n'ai pas choisi et qui structure cette activité (des normes et une temporalité propre) s'impose à moi mais ce dehors contraignant n'abolit pas pour autant sans ma part de créativité et d'inventivité. Au contraire, il en est la condition de possibilité.

Philippe Meirieu

Bien faire la cuisine parce qu'il n'y a aucun geste, même le plus minime, dans lequel ne puisse se transmettre l'exigence. Je me suis beaucoup battu dans l'institution scolaire pour expliquer qu'il n'y a pas de corrélation entre le niveau taxonomique et le niveau d'exigence, c'est-à-dire que l'exigence n'est pas réservée aux hauts niveaux taxonomiques, à la dissertation philosophique, mais elle doit être présente dans le moindre des actes. Il faut, à chaque instant et sur chaque activité, faire en sorte que l'enfant puisse accéder à l'excellence, pour accéder à ce qui le fait grandir.

Philippe Jeammet

Un grand nombre d'intervenants, acteurs de soutien, d'aide, d'évaluation du fonctionnement des parents, ont un effet extrêmement bénéfique, mais quelquefois un effet totalement disqualifiant sur les parents et sur leurs compétences. Nous traitons ici de l'individuel, de tel père, de telle mère, de tel grand-père, de telle grand-mère. Mais comment aider la collectivité des parents, c'est-à-dire le groupe des parents ou des grands-parents ensemble?

Philippe Meirieu

Je ne suis pas sûr d'être vraiment capable de répondre parce que ce travail de structuration de collectifs de parents susceptibles d'exister en tant que tels est devant nous.

Peut-être peut-on tracer simplement quelques pistes% permettre à des parents de penser ensemble les difficultés qu'ils rencontrent, créer des lieux où c'est possible, et pas exclusivement sous l'angle de la pédopsychiatrie. Certaines questions relèvent de la pédagogie et ne doivent pas être psychiatriquées, comme l'addiction aux jeux vidéo, par exemple. Certains parents ont l'impression d'être coupables, mais ils ne le sont pas, ils sont devant une situation tout à fait inédite qu'ils n'ont pas connue en tant qu'enfant, et pour laquelle ils n'ont pas les réponses. Il faut construire les réponses ensemble. Je suis depuis peu de temps en charge d'une responsabilité dans une collectivité territoriale de la région Rhône-Alpes, et un de mes objectifs est d'ouvrir les établissements scolaires pour organiser des sortes d'université des parents, où des enseignants et des parents pourront réfléchir ensemble à des questions du quotidien, sans culpabilisation, et sans se sentir pour autant défailants psychologiquement.

D'autre part, on peut parfois passer par des rencontres intergénérationnelles improbables. Il y a trois ans, un ami responsable d'une maison de retraite de l'agglomération de Lyon avait réussi à obtenir un budget pour acheter des ordinateurs portables pour les personnes âgées. Nous avons donc offert vingt-trois ordinateurs portables à vingt-trois pensionnaires qui en avaient manifesté le désir. Nous sommes allés voir le proviseur du lycée professionnel voisin et nous avons libéré les élèves de BTS informatique une heure et demie par semaine, puis les élèves de BEP, à condition qu'ils acceptent de tutorer ces personnes pour leur apprendre l'informatique. C'est une expérience fantastique, car ces séances sont devenues des merveilles d'éducation par la relation intergénérationnelle qu'elles ont créée. De plus, ces personnes âgées ont trouvé, grâce à Internet, la possibilité de sortir de leur solitude, de communiquer avec leurs petits-enfants, de créer leur arbre généalogique. Cette interaction intergénérationnelle est fondatrice. Les Anciens ont toujours transmis le patrimoine aux nouveaux et les nouveaux ont toujours transmis les techniques aux Anciens. C'était déjà vrai chez Platon. C'est la réciprocité de cette transmission qui permet à l'un et l'autre de prendre sa place. Je suis très sensible à tout ce qui recrée du lien entre les générations, parfois même en squeezant un peu les parents aujourd'hui parce qu'ils sont très occupés.

Marcel Rufo

Je suis d'accord avec l'idée que les pédopsychiatres ne font pas tout. 7,5% d'augmentation par an de consultations pédopsychiatriques et 44% de motif de consultation pour des difficultés scolaires. Il faudrait donc que les pédagogues s'y mettent. En revanche, je crois que les pédopsychiatres sont essentiels pour la gériatrie, et ce qui reste d'enfance chez les personnes les plus âgées et sans doute les plus démunies quand il s'agit de fixer le présent, et qui n'ont qu'une mémoire d'évocation.

Philippe Meirieu

C'est à la fois optimiste et pessimiste de dire que l'autorité est à nouer au niveau de l'attitude individuelle et au niveau de l'émergence d'une communauté, non pas des parents, mais des adultes, car l'éducateur a une double responsabilité.

Il a la responsabilité immédiate de celui ou celle qui lui est confié, et la responsabilité du monde avec tous les autres adultes du monde, puisqu'il est titulaire d'un certain nombre de compétences, de savoirs, de savoir-faire, dont la non transmission mettrait le monde en péril. Cela repose sur un pari. Peut-on encore aujourd'hui créer des collectifs à l'heure de la société des individus ? Je suis convaincu que nous ne pouvons pas baisser les bras dans ce domaine.

Monsieur Domergue, directeur du CCAS

J'ai apprécié l'analyse d'Eirick Prairat sur l'érosion de l'autorité. La pérennisation de l'autorité n'est-elle pas liée à notre capacité à réintroduire du pouvoir dans la relation parent/enfant ? D'autre part, l'exercice de l'autorité est-il compatible avec l'administration de la fessée ?

Eirick Prairat

Concernant la fessée, il y a deux débats. Un premier débat éducatif, philosophique, concerne la valeur éducative de la fessée et des châtiments corporels. Un second débat concerne la pertinence d'interdire, de légiférer sur l'usage de la fessée au sein de la famille, puisqu'elle est interdite au sein de l'école française depuis 1803. L'école française a d'ailleurs été la première des écoles à l'avoir interdite. Il ne faut pas effacer le deuxième débat à partir du premier. Le débat sur la pertinence de légiférer est un débat juridique, sociologique. Concernant le premier débat, je suis atterré de voir qu'on fait des ouvrages sur la fessée et les châtiments corporels. Le débat est clos depuis 1888. Tout a été dit dans l'article « sanction » du dictionnaire Ferdinand Buisson. A savoir qu'on ne peut pas moraliser avec les châtiments corporels, qu'on ne peut pas rendre meilleur, qu'on humilie l'enfant, et que le punisseur s'humilie lui-même. On pourrait ici parodier Oscar Wilde qui disait que le mépris avilit plus celui qui l'exerce que celui qui le subit. Les châtiments corporels humilient autant le punisseur que le puni. Ce débat est clos. Ne faudrait-il pas aujourd'hui dire aux familles, puisque nous voulons les réhabiliter dans leur autorité, qu'on peut punir autrement, que l'on a réfléchi sur les formes privatives, sur les procédures réparatoires, sur l'idée de sanction éducative. En disant cela, nous leur disons qu'il faut arrêter les châtiments corporels, et nous leur ouvrons des portes pour faire autrement. Légiférer ne me semble pas être une bonne solution, même si d'un point de vue philosophique et éducatif, les châtiments corporels ne sont plus défendables.

Je terminerai en rappelant comment cela s'est passé à l'école. L'interdiction des châtiments corporels remonte donc à 1803. Quand l'école républicaine arrive en 1887, elle interdit les châtiments corporels. Ce n'est pas l'interdiction réglementaire qui a fait disparaître les châtiments corporels à l'école. C'est, d'une part, le mouvement des pédagogues nouveaux qui vont montrer que l'on peut éduquer, que l'on peut tenir une classe sans recourir aux châtiments et à la violence. On ne disqualifie jamais une pratique par un discours. On abandonne une pratique quand on a la claire conscience qu'elle est devenue inutile. D'autre part, c'est la pression parentale.

Pour répondre à votre première question, on ne produit pas d'autorité avec le pouvoir. D'ailleurs, je ne suis pas sûr que nos sociétés soient en demande d'autorité. J'ai plutôt le sentiment qu'elles sont en demande de pouvoir, de sanction, d'ordre. Le pouvoir prospère sur les décombres de l'autorité. Cela étant, l'exercice éducatif a recours et à l'autorité et au pouvoir. Il faut savoir sanctionner quand les circonstances l'exigent.

Philippe Meirieu

Je crois que c'est d'abord l'érosion du pouvoir, pas celle de l'autorité dans la famille, dont il est question. Il ne faut pas idéaliser l'autorité familiale d'il y a cinquante ou soixante ans, qui était assez largement coercitive dans un certain nombre de cas. La communication entre les parents et les enfants n'était pas nécessairement quotidienne et l'autorité ne s'exerçait pas toujours dans des conditions idéales. Ma conviction est que l'érosion du pouvoir donne une chance à l'émergence de l'autorité. C'est-à-dire qu'une certaine forme de déconstruction de normes liées à des comportements transmis de génération en génération peut nous donner une chance de faire émerger une autorité éducatrice pour une démocratie qui tâtonne encore.

Didier Houzel

Dans cette érosion de l'autorité, ne faudrait-il pas ajouter aux lectures que Monsieur Prairat nous a proposées, une lecture historique pour ne pas sombrer dans la nostalgie et dans l'idéalisation du passé? J'ai en tête une période précise. Le mythe fondateur de l'école de Jules Ferry était d'extraire des enfants de familles sans grande culture et sans grande capacité éducative pour en faire des citoyens responsables. Puis il y a eu la boucherie de la guerre de 1914-18. La première génération des élèves sortant de cette école s'est fait massacrer dans les tranchées. On pourrait rééditer la réflexion avec la Seconde Guerre mondiale, les guerres de décolonisation etc. La révolte de mai 68 n'était pas sans rapport. Que voulait-on dire par «il est interdit d'interdire» par rapport à cette transmission, à ce passé qui n'était pas si glorieux et qu'on n'avait peut-être pas envie de recevoir en héritage? Sans rejeter le legs du passé, je crois qu'il faut une lecture historique pour l'analyser très en profondeur et ne pas idéaliser ce passé; sachant que l'idéalisation est toujours profondément déprimante et conduit à la culpabilité et la disqualification.

Eirick Prairat

J'adhère à votre idée qu'il ne faut pas trop idéaliser le passé. Quand on regarde l'histoire de la famille ou de l'école, ce n'est pas toujours rose. Notre défi est de repenser l'autorité en l'ôtant de sa gangue d'autoritarisme, de repenser la question de la sanction en l'ôtant de sa gangue de violence et de brimades. Dans les témoignages, une personne confondait à l'évidence les catégories du respect et de la crainte, et disait qu'elle avait un grand respect pour ses parents alors qu'il s'agissait d'une grande crainte. Il faut aussi repenser le respect en en expurgeant l'idée de crainte. Sans doute, y aurait-il une lecture historique à faire de l'érosion de l'autorité éducative.

Philippe Meirieu

Parmi les lectures historiques, celle de Postman est assez éclairante lorsqu'il évoque la fonction thermostatique de l'éducation. Cela nous permet de comprendre, par exemple, que dans l'Angleterre victorienne, corsetée dans des manières extrêmement formelles, il était probablement utile et important de créer Summerhill qui a permis de poser un certain nombre de problèmes forts, y compris sur la sexualité des adolescents, qui n'étaient pas posés à l'époque. Il était peut-être important de créer cette enclave libertaire qui, dans un cadre social déterminé, opérait une sorte de rétablissement thermostatique vers la polarité du sujet, de l'individualité, de la capacité de l'autre à exister en dehors de toute norme.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation inverse, où une sorte de libéralisme économique associé à un autoritarisme politique appelle probablement un retour à une forme de norme, avec la crainte que ce retour soit vécu sur le mode nostalgique. Cette lecture historique est éclairante, elle permet de comprendre pourquoi une génération qui a vécu dans une morale bourgeoise corsetée ait trouvé dans Summerhill, à un moment donné, une forme d'expression libératrice. Comme on peut comprendre qu'une génération, aujourd'hui paniquée par le fait de voir des comportements totalement irresponsables, encouragés par cette espèce de mécanique publicitaire pulsionnelle des enfants, aspire à un retour à des normes beaucoup plus formelles.

En même temps, il faut faire très attention à ce que les recettes éducatives n'exonèrent pas la société des adultes de l'interrogation sur sa propre organisation. Je ne voudrais pas vivre dans une société dont la maxime serait liberté totale pour les marchands d'excitants, répression absolue pour les excités. Une société qui dirait cela ferait peser sur les adultes l'obligation de réparer en permanence leurs propres dégâts. Or, nous sommes presque en face de cette situation aujourd'hui, face à une société qui fonctionne globalement à la pulsion commerciale, à l'encouragement du caprice, au délitement du tissu social, et qui fait porter à l'éducation cette responsabilité fantastique de remettre de l'ordre, alors qu'elle-même ne s'interroge pas sur ce qui crée le désordre dans son comportement quotidien.

Un certain nombre d'adultes donnent aujourd'hui l'image de gens qui disent «liberté pour nous», en conservant tout ce qui les arrange de mai 68, et «autorité pour les enfants» qui, eux profiteraient indument des principes de Mai 68. *On autorise le libéralisme des adultes (on l'encourage même!) et on promeut l'autoritarisme de ces mêmes adultes sur les enfants dont le comportement est justement la conséquence du libéralisme des adultes...* Il ne faut pas que l'exigence éducative exonère la société de son examen de conscience sur son propre fonctionnement. Si on fait cela, l'éducation ne pourra pas, à elle seule, corriger les dysfonctionnements de la société des adultes et on va culpabiliser les éducateurs professionnels, les décourager, et les mettre dans une angoisse absolue, ce qui est le cas d'un certain nombre d'entre eux actuellement, parce qu'on leur fait porter une responsabilité qu'ils ne peuvent pas assumer.

Dès lors que la télévision s'autorise, à une heure de grande écoute, à diffuser des émissions qui promeuvent explicitement le vagabondage sexuel, et que l'Etat se désintéresse de cela, on ne peut pas demander aux éducateurs de corriger ce qui est massivement diffusé. Nous avons démissionné sur la question des médias, sur la question du contrôle de la publicité, sur une série de sujets tout à fait fondamentaux.

La France est un des seuls pays européens à ne pas avoir d'instance d'éducateurs auprès du CSA, qui pourrait donner des avis sur les exigences éducatives à prendre en compte dans les médias.

Pour moi, toute la société est éducative, et créer des enclaves autoritaristes dans une société libertaire ne fait pas une société équilibrée. C'est, au contraire, en équilibrant la société que nous pourrions retrouver réellement une autorité légitime. Les enclaves autoritaristes dans une société économiquement libertaire ne font que renforcer les tensions et les conflits et faire porter sur les éducateurs une pression insupportable!

Table ronde n°5

LA PLACE DU TIERS : AU-DELÀ DES PARENTS, QUEL RÔLE POUR LES AUTRES ?

Philippe Jeammet, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris René Descartes

Je suis frappé de constater que tout se tient, nous ne pouvons pas traiter d'un sujet sans que l'autre soit présent. Tout le monde a envie d'aller bien. Pourquoi se complique-t-on la vie? Il y a des catastrophes, mais une partie des gens retrouvent un sens dans les catastrophes, cela fait tiers, les gens s'ouvrent à aider les autres. Et dès que cela va bien chacun s'arc-boute sur son territoire et se sent menacé par les autres. D'autant plus quand on est dans une société démocratique qui exacerbe l'individualisme. Il n'y a pas que les individus, il y a aussi les administrations. L'union existe s'il y a un ennemi commun, mais il est très difficile d'avoir de l'union pour s'ouvrir à l'autre. Il y a la crainte de ce que l'on ne connaît pas.

Nous devons parler du tiers. Dans notre domaine les choses ne peuvent pas se réifier. On a trouvé les grands ordres, le symbolique. Le symbolique peut avoir un air symbolique sans être symbolique. Il suffit de regarder les ayatollahs, les fondamentalistes, ils manient le symbole, la règle, le recours à quelque chose qui ferait tiers, sauf qu'ils s'en sont totalement emparés, et que ceux qui ne pensent pas comme eux ils les suppriment. Je ne suis pas sûr que cela fasse tiers, c'est un agrippement à quelque chose. Tout peut perdre cette fonction tierce à partir du moment où l'on transforme l'ouverture avec le risque de la déception, le risque d'être trompé dans sa confiance en un désir d'emprise.

Ce qui fonde ma conception de la difficulté de l'être humain, c'est l'enfant de 2 ans qui se cramponne à sa mère. L'enfant qui se cramponne à sa mère au lieu d'aller au lit ou à la crèche, ce n'est pas qu'il aime plus ou moins sa mère que celui qui y va, c'est qu'il a peur, alors que quand il se cramponne il n'a plus peur. Il faudrait se poser la question de savoir ce qui nous fait choisir, c'est parce que cela nous épanouit plus ou parce que cela nous semble plus intéressant, plus stimulant. C'est là tout le rôle du tiers, c'est une ouverture. Ou choisit-on cela car cela nous empêche d'avoir peur? A ce moment-là ce n'est plus une ouverture, c'est un cramponnement. On s'accroche à son idéologie, à une personne. C'est pour cela que nous avons commencé le débat sur l'amour.

Sans amour que serait-on? Je préfère parler en termes de confiance. Aimer c'est aussi pouvoir s'ouvrir à l'altérité, au différent, avec les risques que cela représente, il n'y a pas d'amour sans risques. Mais dès qu'on le transforme en une emprise, c'est l'enfer à court terme, car tout système fermé se dégrade. On ne peut pas vivre sans s'ouvrir à quelque chose qui fait tiers, mais on a très vite tendance à utiliser ce tiers pour se rassurer, c'est-à-dire à le transformer en une croyance, en une emprise. Cela s'est passé pour la psychanalyse, c'était une ouverture formidable sur le monde de l'inconscient, sur le monde de l'enfance, et cela s'est transformé en un pouvoir

d'emprise. Tout le monde s'est emparé de cela. On cherche à agripper nos angoisses à des certitudes. Si la fessée est une atteinte à votre dignité, cela le deviendra. Si par la loi cela est représenté comme le signe même d'une humiliation, cela deviendra une humiliation.

Les choses se créent, elles n'existent pas en soi. Comme l'autorité, c'est quelque chose que l'on ne peut pas imposer, il faut être autorisé, et le tiers va perdre cette fonction de tiers. Le tiers par rapport à cette mère à laquelle son enfant se cramponne, c'est de savoir ce que ce serait qu'être une bonne mère ou un bon éducateur. Ce serait de dire à son enfant: comme tu as peur, comme je te comprends, d'ailleurs si tu savais à quel point le monde est mauvais tu aurais encore plus peur... Ce qui en soi n'est pas faux. Ce n'est pas un problème de vérité, il y a beaucoup de mauvais dans le monde. Qu'est-ce qui va pouvoir faire tiers? Le père qui dit que ça suffit, qu'il existe. Cela peut être une ouverture, et l'enfant va accepter d'aller au lit plus facilement avec le père parce qu'il n'a pas la même dépendance émotionnelle à l'égard de son père. Le tiers c'est celui qui va permettre une ouverture où des attentes nouvelles vont pouvoir se faire jour, sans les mêmes contraintes de dépendance. La dépendance n'est pas que le fait d'un pouvoir, il y a le pouvoir affectif. Ne vous prennent la tête, comme disent les adolescents, que ceux qui sont importants pour vous, ceux à l'égard desquels vous avez une attente affective, une attente hiérarchique, une attente de connaissances, une attente de pouvoir. Celui dont vous n'attendez rien ne vous prendra jamais la tête.

Ce sont nos attentes qui permettent cette ouverture. La bonne mère est celle qui va laisser le père s'occuper de l'enfant. C'est quelqu'un qui amène une ouverture et qui dit: j'entends que tu as peur, mais j'ai confiance, et parce que j'ai confiance je te raconte une histoire et je te mets au lit, ou tu va aller à la crèche et je serai là au retour. Le traumatisme serait qu'elle disparaisse ou qu'elle meure entre-temps, c'est une possibilité. Mais on ne peut pas vivre sans confiance. Le tiers peut être le père, mais aussi la connaissance, c'est-à-dire le savoir. L'être humain est le seul être vivant qui a conscience d'avoir conscience de lui, donc c'est cette activité réflexive. Le psychique c'est une virtualité, comme un ordinateur, c'est la virtualité qui a été introduite dans le jeu représentationnel par le seul fait que l'on est capable de se dédoubler.

De ce fait, il y a un monde sans fin, comme pour l'ordinateur, de combinaisons, de représentations qui ont pu se faire et qui pour l'homme ont une particularité, c'est que ces représentations vont avoir un lien avec nos émotions qui elles sont ce qu'il y a de plus animal en nous, c'est-à-dire liées à nos gènes, à la partie biologique, à la partie chimique, et qui vont colorer ce jeu de représentations d'une façon particulière et souvent nous asservir. Ce qui désymbolise, ce qui conduit à l'agrippement, c'est la peur. Le symbole c'est de pouvoir se séparer sans que cette séparation soit synonyme de perte, parce que quelque chose demeure entre nous. Ce ne sont pas simplement des représentations, ce n'est pas simplement une question de langage.

Je pense qu'il y a une erreur à avoir une survalorisation du langage en disant que le langage introduit le symbole. Le langage est un outil que notre capacité réflexive a permis de développer de manière plus sophistiquée, mais qui peut se réifier, le langage tue, le langage peut perdre sa valeur symbolique, je le disais à propos des fondamentalistes. Ce n'est plus un symbole, c'est un moyen d'emprise auquel nous nous cramponnons. Ce qui va permettre que la séparation ne soit pas une perte, c'est la confiance. La confiance est liée à nos représentations, à l'image que nous

avons de nous, à ce miroir, celui de nos valeurs, qui nous permet de dire: je fais confiance parce qu'il y a telle ou telle valeur qui est importante pour moi. Mais elle est également indissolublement liée à la partie animale, c'est-à-dire aux émotions. Nous perdons confiance quand nous avons peur.

La pathologie ce n'est pas le désir, c'est la peur, c'est le sentiment de menace. Mais le désir peut devenir une menace, surtout quand il nous fait sentir à quel point nous dépendons de l'autre. Donc si je t'aime, c'est un pouvoir que je te donne sur moi, et là je risque de perdre ma part d'autonomie, et comment je vais me sentir autonome, non plus en me nourrissant de toi, notamment au niveau des compétences ou de l'éducation, mais en m'opposant. Je fais le contraire de ce que tu me dis, donc j'existe. Sans se rendre compte que le contraire c'est la même chose car souvent on ne s'en nourrit pas de ce contraire, n'ayant pas acquis de compétences, on reste de plus en plus dépendant et on peut de moins en moins recevoir. Ce qui va faire tiers va toujours dépendre du contexte, et en particulier du contexte affectif. Des jeunes qui aident les personnes âgées à se servir d'un ordinateur, c'est une ouverture sur le monde. Ils vont jouer un rôle de tiers qui va réanimer quelque chose de leur appétit, de leur envie, en les ouvrant à quelque chose de nouveau. Mais très vite cela peut se transformer en une corvée, en quelque chose qui devient une forme de contrainte, une maltraitance, parce qu'on peut les humilier à cette occasion. Les choses sont ce que l'on en fait.

Je voudrais terminer en disant que le tiers que l'on a apporter c'est la connaissance. C'est la spécificité humaine, cette capacité réflexive, cette capacité de se voir. Il faut que l'on fasse passer le message qu'il faut arriver à comprendre. C'est peut-être la chance de cette société où il n'y a plus de prêt-à-porter culturel qui s'impose autoritairement. Cela nous renvoie à notre solitude, cela nous renvoie à nos ressources personnelles, et il y a une nécessité dans nos sociétés démocratiques de dire qu'il faut échanger. C'est de cette compréhension que va naître la possibilité de donner envie de comprendre et ressentir cette connaissance partagée, non pas comme une menace mais comme un facteur de liberté. Cela va être de même pour tout ce qui concerne le travail en réseau, cela peut être une très bonne chose, cela peut être une mauvaise chose. C'est pour cela que l'on ne peut pas se passer d'une implication des personnes, les choses sont ce que l'on en fait. Il faut le redire et donner l'exemple.

La grande ouverture pour moi c'est l'école. L'école est la plus belle création humaine. C'est-à-dire transmettre en une quinzaine d'années ce que les hommes ont mis des milliers d'années à acquérir. Il n'y a rien de plus beau, c'est extraordinaire. Les sociétés moins centrées sur la consommation mais plus sur certaines idéologies, nous savons à quelles croisades elles nous ont menés. En voulant se cramponner à la vérité d'un dogme on s'est entretué. Peut-être qu'en ayant des intérêts à faire du commerce, on s'entretuera un peu moins, ce n'est pas sûr, mais ce n'est pas impossible. Ce n'est pas très glorieux, mais l'homme n'est pas forcément très glorieux. Ce qui est important c'est qu'il comprenne l'intérêt de cette ouverture, qu'il comprenne qu'il n'a pas à avoir peur. L'école c'est le lieu par excellence de l'ouverture, de ce qui va faire tiers par rapport à la famille. Au-delà des programmes, des discussions matérielles, il faut dire à quel point c'est important. Ne peut-on pas se donner cette valeur de dire: on se respecte, on respecte l'autre.

La valeur fondamentale, c'est cette vie qui est si fragile, donc on ne s'abîme pas. Cela pourrait être dit. L'école étant ce lieu d'ouverture sur la connaissance, cela mérite le respect. Peut-être aurions-nous dû prolonger le débat sur le religieux. L'école n'est pas en concurrence sur le fond avec le religieux, c'est un outil qui n'a pas pour ambition de nous donner des convictions, ils nous donnent les outils pour les choisir. Nous respectons les lieux de culte, mais l'école c'est encore plus extraordinaire. On peut penser que l'école rendant respectable aussi bien l'enseignant que l'élève, on y va en tenue respectable, on se parle de manière respectueuse, et que tout cela est un facteur de liberté. Nous n'allons pas revenir à la blouse, ce n'est pas le problème, mais il pourrait y avoir un consensus politique pour faire de chaque école un lieu où le principal peut imposer un style de tenue. Car ce qui va vous donner votre importance, ce n'est pas d'avoir une plume de paon ou une crête de coq, ou une capuche, ce qui va vous donner votre importance c'est ce que vous allez faire.

Vous êtes un individu qui vient se nourrir et acquérir des outils qui vont vous permettre d'avoir une capacité réflexive, donc de choix, sans que l'on ne vous impose aucune conviction. Nous sommes exigeants là-dessus, cela va de soi. Il faudrait des campagnes publicitaires pour expliquer que l'on parle poliment à l'école. Mais cela demande un consensus des adultes, cela ne peut pas être fait par des parents isolés ou par des enseignants isolés. Le décret ne peut être que l'occasion d'entériner un certain consensus. N'y a-t-il pas des choses comme celles-ci à penser sur on ne se fait pas de mal, en sachant que cela va jouer également pour toutes les drogues. Nous n'avons pas à nous abîmer pour exister.

Marcel Rufo

Ce serait peut-être bien d'avoir des tee-shirts de son collège, de son lycée. Il n'y aurait pas de scandale d'être fier de l'école à laquelle on appartient, que ce soit une école de quartier ou Oxford ou Cambridge. Cela rejoint ce que disait Philippe Meirieu sur les rituels. Les rituels, ce sont aussi la vêtue et l'apparence.

Xavier Pommereau, psychiatre, responsable du pôle aquitain de l'adolescent au centre Abadie du CHU de Bordeaux

J'ai reçu hier une jeune fille qui s'appelle Oriane, qui a 15 ans, qui est manifestement d'origine maghrébine, qui est née sous x, qui n'a pas pu retrouver sa mère biologique, qui ne sait pas qui est son père, et qui est arrivée encadrée par ses deux parents adoptifs. Une maman très blonde et très blanche de peau, et un monsieur très grisonnant et l'air beaucoup plus âgée que la maman. La jeune fille est outrageusement maquillée pour une jeune fille de 15 ans, elle a beaucoup de noir autour des yeux, son regard est très noir. Elle reste fixée vers moi comme en attente que quelqu'un d'extérieur à sa famille parvienne non pas à mettre à égalité ces personnes, mais que l'on tempère le volubilisme de sa mère qui ne cesse de dire: nous sommes venus parce que nous attendons beaucoup, nous espérons beaucoup, car Oriane va encore rater son année.

La maman parle, parle, parle, le père ne dit rien, et Oriane ne dit rien. Je dis à la maman: nous allons demander à Oriane de s'exprimer. Oriane dit: je n'ai rien à dire. La mère à ce moment-là a vers elle un geste affectueux et dit: ma chérie, exprime-toi. A ce moment-là la jeune fille fond en larmes, tout le noir qu'elle a autour des yeux lui coule sur le visage, elle s'énerve, et dit: lâche-moi. Elle se tourne vers son père qui ne dit rien, qui reste interdit par la mise en tension de la relation. Et l'on voit bien dans cette situation clinique à quel point ces gens vont avoir besoin de diverses médiations, pas d'une seule. Car il faut arrêter l'entrevue, la jeune fille est prête à quitter la pièce en hurlant, on est dans une situation de tension très importante, la mère se met à pleurer, le père ne sait plus quoi faire, s'il doit consoler sa femme ou consoler la jeune fille, tout le monde est perdu.

On voit bien que se joue dans cette scène de mal-être familial l'un des enjeux de notre modernité. Nous sommes dans une société de l'individualité, et dans cette société de l'individu le collectif est très compliqué à mettre en œuvre. La tentation de tous est de produire du duo et de se laisser piéger dans des «couples» reformés, que la famille soit ou non recomposée. Un peu comme si le besoin affectif d'être reconnu et de se sentir exister dans un lien très important, amenait chacun à se refaire affectivement, surtout en situation monoparentale, en fabriquant du duo avec son adolescent. Cet effet de collage, cet excès d'attention et d'amour, cet excès parfois de sollicitude, même avec toute la meilleure volonté du monde, provoque des tensions qui sont très importantes et qui montrent le besoin de tiers, le besoin du troisième.

On pourrait dire sous une forme triviale «jamais deux sans trois», car dès lors qu'on laisse un duo s'installer seul l'affrontement des deux parties ou leur connivence et leur collusion sont possibles. Ils n'ont plus la possibilité de retrouver une certaine distance, distance permise par l'intervention d'une tierce personne, d'un tiers temps ou d'un tiers concept comme peut l'être le dispositif éducatif. Cela me paraît être quelque chose de très important. Nous produisons trop souvent du duo en oubliant ce qui peut faire tiers dans cet assemblage pour éviter à la fois la collusion ou l'affrontement.

Ce matin nous avons beaucoup parlé de la transmission et de la nécessité de cette transmission entre parents et enfants, et je préciserais que toute transmission nécessite des rouages ou des courroies, c'est-à-dire des intermédiaires. Dans une société de l'individu où se pratique le collage, la transmission directe, c'est-à-dire l'incitation à dire à des parents qu'ils doivent s'occuper davantage de leurs enfants, qu'ils doivent être davantage présents, je mets un bémol. Il faudrait que ce soit un tiers qui permette ces rencontres et ces échanges, surtout à l'âge de l'adolescence, plutôt que les seuls parents vis-à-vis desquels les adolescents vont éprouver une sorte de réaction épidermique selon la formule suivante: «lâchez-nous... mais ne nous laissez pas». C'est-à-dire: ne nous abandonnez pas, on a besoin de vous, mais offrez-nous des espaces d'évolution (évoluer c'est grandir et bouger), tenez-vous à distance et gardez ces espaces d'évolution, borde-les correctement, circonscrivez-les d'une manière nette pour que nous sachions où vous êtes et ce que vous attendez de nous, mais arrêtez d'être toujours sur notre dos, à vouloir notre bien à notre place, à vouloir nous empêcher toute expérience, à devancer nos désirs et de cette manière bloquer notre ouverture au monde.

L'autre problème auquel nous sommes confrontés, c'est que précisément dans cette société du collage et du duo où nous ne cessons de faire intervenir des tiers professionnels dont les compétences ne sont pas à remettre en question, que ce soit des policiers, des éducateurs, des enseignants, des médecins, des psychologues ou des pédagogues, la seule intervention du tiers professionnel ne vient pas apaiser les foyers de conflits mais les alimente parce qu'elle disqualifie les protagonistes. Je m'occupe notamment d'adolescents suicidaires et quand il y a un drame dans un lycée et que l'on me demande de venir parler aux élèves de la classe, je refuse de le faire. Je refuse d'être un pompier du suicide adolescent qui viendrait donner un discours de pacification à des adolescents extrêmement remués, parce que cette seule intervention viendrait disqualifier l'intervention de la communauté éducative adulte. Je préfère dire que je suis à la disposition de la communauté éducative si elle veut parler avec moi de ces questions pour savoir quel genre de plan ils vont mettre en œuvre dans l'établissement. Mais je ne m'adresse pas directement aux élèves parce que sinon les autres adultes ne pourraient plus avoir cette place de tiers.

Dans nos écoles, mais aussi dans nos hôpitaux, dans nos institutions d'une manière générale, il est très utile que des tiers professionnels par leurs compétences puissent venir en aide aux communautés en difficulté, mais à condition de permettre à des parents de reprendre leur position de parents. Dans la vie quotidienne ce que nous ne pouvons ni verbaliser, ni obtenir, ni comprendre dans la seule relation parents/enfants, nous nous apercevons que cela est parfaitement audible dès lors que ce sont les parents de l'autre qui s'occupent de l'enfant. J'ai envie de dire: croisons-nous, profitons des oncles, des tantes, des voisins, des cousins, d'autres adultes, échangeons nos enfants de temps en temps. C'est-à-dire permettons ce dépliage, ce décollement qui évite les réactions épidermiques et qui ne remet absolument pas en question ce besoin fondamental que les adolescents ont de nous. Ils ont besoin des adultes, à aucun moment ils ne remettent en question la présence d'adultes. Ils remettent en question la disqualification dont eux peuvent être l'objet et l'incapacité, peut-être hormonale, d'ébullition pubertaire, à tolérer l'ordre ou la contradiction ou la discussion avec le parent, alors même qu'avec le voisin cela va très bien se passer. Il faut sans doute aider davantage les parents à se rencontrer entre parents.

Il y a un vrai rôle de la part des tiers professionnels que sont les éducateurs et les soignants au sens large, à permettre à des parents de se rencontrer, et de pouvoir, pas seulement échanger leur place, mais échanger leur point de vue. Il y a des choses que seuls des parents peuvent dire à d'autres parents. Je co-anime avec une collègue un groupe de parents. La règle veut que chaque parent dise pourquoi il vient et quel est son problème. Une maman est venue pour la première fois dans le groupe et a dit: je suis la maman de Marianne, elle a 22 ans, je me fais beaucoup de soucis car je crois qu'elle est tombée dans l'anorexie. Une dame dit: depuis quand? La maman répond: je lui ai fait un gâteau, je l'ai pesée après et elle avait perdu 500 grammes. Une autre maman dit: je n'ai pas bien entendu madame, vous avez dit qu'elle avait 2 ans ou 22 ans? Voilà une remarque que seuls des parents peuvent faire à d'autres parents. Un professionnel ne pourrait pas dire cela sans manifester ainsi une violence extraordinaire, alors que les tiers professionnels que nous sommes, pouvons permettre aux parents d'échanger entre eux.

Je crois que bien au-delà des rencontres parents/professeurs, si l'on reprend la place fondamentale de l'école dans le système, au-delà des forums et des ouvertures de l'école sur les parents, il faut s'interroger sur la manière dont on peut aider les parents d'élèves à se rencontrer et à échanger entre eux des difficultés, mais aussi des clés de solutions.

Débat avec la salle

Claudine Cau, vice-présidente nationale de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public

Je suis vice-présidente nationale de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. J'ai apprécié toutes vos interventions dans lesquelles je me retrouve. Nous sommes reconnus comme partenaire officiel du comité éducatif dans l'école, nous avons des décrets, des lois, tout est bien enregistré par l'administration, seulement cela n'est pas mis en pratique. Je me pose la question de savoir pourquoi on ne fait pas appel à nous fédération de parents, je parle pour toutes les fédérations de parents. Nous avons les structures qu'il faut, nous avons des collectifs de parents, nous faisons des actions envers les parents, nous avons des réunions hors milieu scolaire pour informer les parents sur la drogue, sur tous les dangers qui concernent les enfants. Nous faisons des actions envers les adolescents parce que nous sommes parents. Nous faisons de l'éducation partagée car c'est une obligation et parce que tous les partenaires sont concernés, mais il n'y a pas si longtemps que l'administration nous ouvre les portes, que l'on nous considère. Je terminerais mon propos en disant que je suis représentante de parents disqualifiés pour des parents disqualifiés et déconsidérés parfois.

Marcel Rufo

Quand j'étais enfant, seul l'inspecteur d'académie et les pompiers pouvaient pénétrer dans les écoles, cela a changé. Je défendrais volontiers l'institution scolaire qui n'est pas un sanctuaire. Dans ma discipline, on ne peut plus faire un hôpital d'enfants sans que ce soit un hôpital parents/enfants. Il y a encore des progrès à faire, mais il faut faire attention à ne pas déprimer pour pouvoir gagner des territoires.

Nadine Carpentier

Je suis proviseur d'un établissement d'éducation prioritaire en Lorraine. Je dis haut et fort que dans l'école nous avons besoin des parents d'élèves. Mon souci c'est que je suis dans la problématique d'en chercher. J'ai peu de parents qui participent. Nous pouvons nous appuyer sur différentes instances pour travailler dans un établissement scolaire, mais quand il y a des difficultés nous avons besoin des parents. Il faut qu'il y ait cohérence et cohésion dans le discours que nous allons tenir. Quand nous n'avons pas de parents, nous avons de grandes difficultés pour gérer les situations difficiles, et cela est mon quotidien.

Marcel Rufo

On est en train de réfléchir au secrétariat d'Etat à la Famille à faire intervenir les parents à l'école, mais surtout à faire intervenir les enseignants en crèche et halte garderie. Ce n'est pas pour faire de la pré-pédagogie, mais pour faire une préparation de maternelle.

Philippe Jeammet

Vous avez parlé de disqualification, c'est-à-dire un jugement de valeur et un aspect de reconnaissance. Le problème est de savoir ce que l'on va faire ensemble, c'est cela qui fait tiers. Il y a plein de tiers, il y a quinze personnes autour d'un enfant et personne ne s'implique personnellement. Le premier souci est de savoir si le travail du tiers est reconnu. Il ne faut pas mélanger les niveaux. Qu'est-ce qui va faire tiers au niveau de l'école? Ce n'est pas le parent qui vient sauver son enfant menacé par les méchants pédagogues ou le méchant professeur qui lui a mal parlé. Il faut apprendre aux enfants qu'il y a des personnes que l'on apprécie plus ou moins. Il faut laisser à l'enfant les compétences, les moyens d'apprendre.

Nous avons parlé des rites, le seul lieu où l'on pourrait faire des rites, c'est l'école, mais sous la forme d'une fête. Votre enfant entre en maternelle, il passe dans le primaire, dans le secondaire, à chaque fois il y a quelque chose de l'ordre d'une fête et d'une explication. Car ce qui s'est perdu dans la fonction symbolique et dans le tiers c'est que l'on ne sait plus à quoi sert l'école. L'école c'est avant tout un lieu de transmission. Beaucoup d'enfants ne savent pas pourquoi ils vont à l'école et certains parents disent que cela ne leur sert à rien. Cela va servir, c'est fondamental. Rien n'est jamais acquis sur le plan symbolique, il faut toujours redire pourquoi cela est important. Nous ne sommes plus dans ce carcan qui nous imposait un prêt à penser qui tombait du ciel. C'est quand même une chance. Sauf qu'il faut à chaque fois remotiver les gens sur le sens de ce que l'on va faire. Peut-être que des rituels pourraient aider à faire cela, sur un mode où le plaisir, la gaieté l'emporterait. Ensuite il y a le problème formel des droits de l'enfant, mais ce n'est plus du même ordre, il faudrait séparer les niveaux.

Xavier Pommereau

Ce qui fait tiers implique une reconnaissance du tiers par les deux parties, sinon ce n'est pas un tiers. On risque de le considérer comme partie prenante et on va le déjuger ou le disqualifier. C'est un travail à faire dans notre modernité qui interpelle plus largement au-delà du tiers, la question du regard mutuel. On a beaucoup parlé de l'autorité, mais rappelons que la limite n'est pas une ligne de démarcation, la limite n'est pas une simple bordure. Le latin limes, limitis, définit une bande, un entre-deux qui distingue deux territoires adjacents un espace au sein duquel les voisins vont devoir se rencontrer, négocier, définir leur frontière réciproque et se reconnaître mutuellement sous peine que l'un se sente envahi par l'autre. Dans cette société, dans cette modernité dont on ne peut pas faire abstraction, à l'heure du double clic qui nous projette sans transition dans un autre monde sur l'écran de l'ordinateur, nous perdons souvent cette notion de seuil, de quelque chose qui vient faire entre-deux et qui permet dans l'épaisseur de cet entre-deux de savoir qui est qui et qui dit quoi.

C'est ce que nos adolescents attendent. Quand ils nous disent lâchez-nous... mais ne nous laissez pas, ils disent ménager-nous une certaine distance et explorons ce que l'on peut accepter ou négocier ou pas à l'intérieur de cette distance. Certaines choses seront négociables, d'autres ne le seront pas. J'insiste sur cette idée parce qu'elle est trop souvent dénoncée à tort, les adolescents n'attendent pas d'avoir toujours raison. Ils sont tout à fait d'accord sur le fait que des choses ne sont absolument pas négociables, mais ils attendent de notre part que nous le formulions nettement et clairement.

Marcel Rufo

Si les parents viennent à l'école en pensant que l'école doit faire mieux que ce qu'ils ont connu, cela devient compliqué. Ce va et vient entre temps passé et présent, est assez intéressant.

Etienne Apaire

Monsieur Pommereau a fait référence à la notion du tiers professionnel, mais avant d'avoir recours à un tiers professionnel, il y a le tiers naturel, le tiers quotidien. Dans un monde qui est un peu moins religieux un parrain ou une marraine a-t-il une utilité pédagogique. Nous nous sommes interrogés sur le fait de savoir si nous faisons des assises sur le travail des adultes ou sur le travail des parents. Il y a dans la salle des personnes qui ne sont ni maman, ni papa, et qui sont très attentifs aux enfants des autres. Est-ce qu'être adulte ce n'est pas accepté ce rôle d'être un tiers qui pourrait intervenir à l'occasion dans la vie d'un enfant de toutes les communautés. Nous avons parlé de communauté d'adultes, de solidarité d'adultes, de renforcement de l'individualisme, mais ne devrait-on pas faire un effort de pédagogie dans la formation de nos jeunes qui deviennent adultes en disant vous devez accepter de devenir des tiers tout au long de votre vie pour protéger les plus jeunes.

Xavier Pommereau

J'adhère à cela. Cela rejoint l'interrogation sur la modernité. Comment dans une société de l'individu, remettre en selle du collectif, au sens de celui que j'appelle le passant ordinaire, c'est-à-dire l'adulte que nous sommes en dehors de nos familles et de nos implications professionnelles. Ce passant qui dans la rue voit et côtoie des jeunes gens et qui ne se sent plus autorisé, voire craint, d'intervenir lorsqu'il devrait le faire.

De la salle

Je suis psychologue dans une consultation jeunes consommateurs d'un dispositif spécialisé en addictologie pour les jeunes et leur entourage. Nous n'oublions pas l'entourage, car nous avons vite compris que nous n'aurions pas beaucoup de jeunes si nous ne travaillions pas avec les adultes qui s'occupent d'eux. Il y a beaucoup de dispositifs, beaucoup d'adultes, les jeunes ne sont pas en manque de dispositifs et d'adultes. Monsieur Jeammet disait que le problème des adolescents ce sont les adultes, pas en tant que tels, mais par le cloisonnement de ces dispositifs. Aujourd'hui les dispositifs sont tous réunis, mais nous sommes tous réunis à Paris. Je me demande comment faire

descendre ces débats sur les territoires, à proximité des lieux où sont les jeunes, où sont les familles. L'interministérialité doit être active jusque dans les territoires pour que tous les professionnels puissent à un moment donné faire le même travail, mais au plus près du territoire. Nous avons des tas de dispositifs, des tas d'acteurs de prévention, tous légitimes, mais qui ne portent pas le même message. Nous ne faisons pas tous le même métier, que l'on soit soignant, éducateur, association d'usagers. Nous manquons de lieu pour réfléchir à ces questions de concepts, la promotion de la santé, la prévention, la réduction des risques.

Nous ne devons pas avoir peur de ces trois notions, nous ne devons pas nous disqualifier mutuellement, nous devons essayer d'évaluer, de repérer. Ce n'est pas la même chose quelqu'un qui consomme, quelqu'un qui ne consomme pas, quelqu'un qui est malade, il y a des co-morbidités, il y a des souffrances psychiques, et nous n'allons pas activer les mêmes dispositifs, ni les mêmes professionnels. J'interroge plus les politiques que les cliniciens sur le fait de savoir quelle serait la bonne échelle de réflexion pour amener ces débats au plus près des territoires. Pour terminer je dirais que je veux rentrer dans l'établissement scolaire par la grande porte, la porte de l'institution, parce que la prévention, les risques c'est une question institutionnelle, cela concerne tous les professionnels et nous devons nous en embarrasser et non pas s'en débarrasser. Et quand ma compétence s'arrête, je dois passer la main à une personne compétente pour poursuivre le travail.

Philippe Jeammet

C'est le fond du problème et cela pose la question de la motivation des adultes. Les adultes sont l'avenir des enfants. Leur comportement va déterminer une grande partie du devenir des enfants. La disqualification est un problème. Ne peut-on arriver entre nous à une certaine forme de consensus, ce qui ne veut pas dire une unanimité, s'entendre sur le fait que nous n'avons pas à nous renfermer, que la seule solution soit de s'abîmer. Ce n'est pas forcément un drame de fumer ou de prendre une cuite, mais à condition de garder sa liberté d'en sortir. Or, à partir du moment où l'on est pris dans la répétition, on pense être libre mais on ne l'est plus. Ce n'est pas neutre de fumer du cannabis, c'est quelque chose d'éminemment dangereux, et un danger qui va être inégalement partagé selon la situation personnelle de chacun. Le paradoxe, c'est que plus on attend une solution, plus on la refuse quand elle arrive, car elle n'est jamais comme on voudrait qu'elle soit. C'est-à-dire que l'on oscille entre les attentes et la persécution. Il y a une intolérance qui est proportionnelle à la peur qu'il y a derrière et à l'attente. Nous sommes dans une société où la problématique des adolescents se pose de manière suraiguë et paralyse les adultes. Il y a des évolutions, des changements, mais il faut que l'on en discute. La liberté, ce n'est en aucun cas de laisser quelqu'un s'enfermer dans des conduites qu'il n'a pas choisies et qui vont l'abîmer. Il faut prendre soin de lui. On peut s'entendre même si l'on a des différences dans la façon de l'exprimer. Les jeunes ont la vie devant eux. Il faut réintroduire cette notion de temporalité.

Christine Sailloux

Je suis médecin de l'Education Nationale en Meurthe-et-Moselle sur le secteur de Nancy. Il y a beaucoup d'enfants qui vont bien, et plus le temps passe, plus nous consacrons notre temps à nous occuper de ceux qui ne vont pas bien. Dans le cadre du fait de s'occuper d'enfants qui ne vont pas bien, il existe au sein de l'Education nationale les équipes éducatives, les suivis de scolarisation, les projets d'accueil individualisés pour les enfants. Les parents sont non seulement invités, mais vivement sollicités, puisque ces réunions ne peuvent pas se faire sans eux. Nous voyons ces enfants avant ces réunions. Nous faisons des réunions d'information le samedi matin, ou en soirée, et ce sont toujours les parents des enfants qui vont bien, les parents qui s'intéressent à la scolarité de leurs enfants qui viennent. Ce sont ceux que nous voudrions voir, qui ne viennent pas. Je ne dénigre pas les parents, mais je dis toujours en plaisantant que si tous les parents allaient bien, les enfants iraient bien. Nous sommes parfois dénigrés en tant que médecin de l'Education Nationale, mais je m'en fiche d'être valorisée ou de ne pas me sentir comprise, la seule chose qui m'intéresse c'est que l'enfant aille bien.

Danièle Fourgaut

Je suis de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse. Beaucoup de dispositifs existent, des groupes de parole, avec cette difficulté que les parents ne viennent pas toujours. Le débat pourrait être porté sur cette question.

Françoise Lame

Je suis directrice d'un centre social. Les parents ne viennent pas peut-être parce que ces groupes sont proposés à l'intérieur de l'institution, et le tiers pourrait être un tiers géographique, c'est-à-dire un endroit où les parents ont l'habitude de se retrouver pour d'autres activités. Pourquoi pas dans des lieux comme les centres sociaux.

Yohanna Delagarde

Association enfants/parents. Nous œuvrons sur le terrain de la prévention du mal-être et du suicide des jeunes. Ma question est de savoir comment on peut faire descendre un message au niveau des jeunes pour qu'ils puissent demander de l'aide, appeler à l'aide, sans que cela passe nécessairement par des comportements où ils se détruisent, où ils se font du mal. Les jeunes doivent pouvoir demander de l'aide aux adultes, quelle que soit la situation, la difficulté ou la souffrance dans laquelle ils se trouvent.

Marcel Rufo

Donc lorsque le tiers n'est pas possible. Les pédopsychiatres campent sur l'idée que l'on fait tiers quand les parents viennent, ce sont ceux qui ne viennent pas qui posent problème. Il y a l'idée de sortir de son institution pour aller à domicile. A Calvi, on ne peut pas faire une maison d'adolescents, c'est trop petit, mais nous faisons en sorte que le médecin généraliste qui voit un adolescent qui lui paraît aller mal va à l'antenne avec l'adolescent. Plutôt que de lui

dire d'aller en consultation à l'Île Rousse, ou à Bastia, il l'emmène à l'antenne. Le médecin est présent, les parents également, et le spécialiste qui peut aider à faire tiers vient également. Il faut donc décloisonner les institutions.

Philippe Jeammet

Nous retombons sur le problème de la légitimité. C'est pour cela que je pense qu'il y a un état d'esprit de s'autoriser. Pour s'autoriser, il ne faut pas se vivre comme quelqu'un qui va faire effraction. Plus on va mal, plus il est difficile de demander une aide, parce que cette demande est ressentie comme une humiliation, comme un signe d'impuissance. Quand vous dites quand les parents vont bien, les enfants vont bien, ce n'est pas faux, mais ce n'est pas parce qu'on va bien que l'on a des enfants qui vont bien. Personne n'a l'emprise complète sur les choses. Il y a notamment le tempérament de l'enfant qui va faire que la naissance d'un puîné va être vécu comme une catastrophe. Il a une difficulté à faire tiers parce qu'il est dans ses réactions émotionnelles. Chaque chose à ses inconvénients, rien n'est parfait. La force, c'est de reconnaître que l'on a besoin de quelqu'un, c'est de reconnaître ses points faibles. Il y a un aspect éducatif qui va à l'encontre du macho. Pour une fille ne pas savoir ce n'est pas humiliant, et elle demande à apprendre, tandis que pour un garçon insécure c'est très humiliant. Il y a des phénomènes culturels importants. Il ne faut pas laisser quelqu'un s'enfermer dans des comportements qui ne lui permettent pas de se nourrir. C'est toute la question des parents. On pourrait dire parce que vous êtes important pour votre enfant, nous avons des exigences, nous avons besoin de vous pour qu'ensemble nous nous occupions du devenir de votre enfant, sans vous nous ne pourrions pas. Nous devons l'exiger. Il faut que les adultes assument, que l'Etat assume, que les responsables assument. Si nous prenons des mesures c'est pour aider les gens et il faut pouvoir l'explicitier comme tel.

Xavier Pommereau

Je crois que les adolescents attendent une réponse, mais pas nécessairement une réponse individuelle, et s'ils attendaient cela, nous ne pourrions pas le faire, nous ne sommes pas en mesure de donner des réponses individuelles à tout le monde. Il faut savoir que lorsqu'on donne une réponse individuelle cohérente vis-à-vis d'une famille ou d'un adolescent ou de parents et que les autres voient que cette réponse a été donnée, cela les rassure et cela les contient. Il y a donc une véritable action éducative indirecte à s'occuper le plus correctement possible d'une situation de débordement donné. Le pire est l'indifférence, l'ignorance, l'absence, la transparence. Il faut toujours dire aux adolescents qu'ils ne sont pas transparents, que ce qu'ils font nous le voyons, nous le prenons en compte, et que nous avons des réponses à apporter lorsque nous pouvons le faire.

Marcel Rufo

Les adolescents ne consultent jamais seuls, mais les adolescents en pire difficulté acceptent de venir avec leurs parents pour dire qu'ils ne voulaient pas venir. C'est la clé de la consultation de l'adolescent. Je me suis rendu compte des progrès des parents et des progrès des adolescents en difficulté lorsque je dirigeais la Maison de Solenn. Il y avait 70% de consultations spontanées, c'est-à-dire de parents qui amenaient leur adolescent en difficulté, ce qui

est un chiffre incroyable par rapport au progrès des parents de vouloir faire tiers et les progrès des adolescents d'accepter le tiers à partir du moment où on leur propose. Tout est jouable à partir du moment où l'on a à inventer des processus et des dispositifs pour leur permettre d'exprimer une souffrance ou un malaise.

Table ronde n°5

L'AIDE À LA PARENTALITÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Thanh Le Luong, directrice générale de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Cette table ronde s'annonce très riche, sept interventions sont prévues, quatre sur des expériences françaises, et trois sur des expériences hollandaises, suisses et portugaises. L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé est partenaire de ces assises de la parentalité et de la prévention. Nous avons défendu l'idée de présenter des expériences internationales au cours de ces assises, et le président Afaire a accepté cette proposition. La composition internationale de cette table ronde est le résultat de cette collaboration. Nous avons conduit en préalable de ces assises, en lien avec la Mildt, un sondage qui permet de donner quelques chiffres sur certaines pratiques parentales, sans autres ambitions scientifiques. Une synthèse des résultats se trouve dans le dossier du participant.

L'Inpes est impliqué dans le thème de la parentalité à la lumière de connaissances scientifiques, l'influence des parents et des familles sur la santé de leurs enfants a été amplement démontrée dans de nombreuses études scientifiques. La question est la suivante: puisque la fonction de parents n'est pas innée, comment pouvons-nous aider concrètement des parents à acquérir des compétences psychosociales pour exercer une influence positive sur la santé de leurs enfants. Education, parentalité, prévention sont intimement liés, et l'Inpes occupe naturellement ce champ d'action. Notre investissement est relativement ancien, souvent lié à la Mildt, car l'origine en était la prise en charge de la toxicomanie.

En 2001, nous avons lancé une campagne d'encarts dans la presse magazine dont le thème était: «Face à la drogue il n'y a pas de meilleure influence que la vôtre». En 2002, nous avons édité un livre de connaissances intitulé: «Prévention des drogues, question éducative». En 2005, nous avons édité une brochure «Le cannabis, les risques expliqués aux parents». En 2008, nous avons fait une revue de littérature de l'ensemble des approches s'intéressant à la parentalité. Cet état des lieux nous a révélé la grande diversité des discours et des approches, et nous a permis de distinguer quatre approches. L'approche psychanalytique, l'approche déplorant la perte de l'autorité, l'approche sociale qui propose d'aider les parents en difficulté sociale, ainsi que de nombreuses actions de soutien à la parentalité via la mise en œuvre de réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, de nombreux intervenants du social, de la santé, du monde associatif se mobilisent sur cette question. Enfin, l'approche psycho-éducative.

Certains psychologues et éducateurs, surtout issus des milieux anglo-saxons ont conçu et évalué scientifiquement des programmes destinés à améliorer des compétences parentales, le dialogue, la communication et la cohésion intrafamiliale. Les études d'évaluation montrent de nombreux impacts sur la santé future des enfants. En 2009, nous avons édité un numéro spécial de la revue Santé de l'homme avec pour titre «Petite enfance et promotion de la santé». Ce numéro met à disposition les connaissances sur la petite enfance, la parentalité, le développement des connaissances psychosociales chez les tout petits. Nous finançons également des études et des évaluations d'actions.

Depuis 2006, nous cofinçons dans le cadre du PHRC le projet «CAPDP» mené par le service de pédopsychiatrique de l'hôpital Bichat visant à améliorer l'attachement entre mère et enfant. Quatre cent quarante femmes enceintes ont été recrutées, et les familles seront suivies jusqu'à ce que les enfants aient 2 ans. Les résultats de cette recherche sont attendus pour 2011. Nous travaillons à une adaptation française du programme SFP, Programme de Soutien Familial. Malgré l'implication importante de la municipalité des Ulis, notre partenaire, nous avons dû suspendre ce projet pilote car trop peu de familles s'étaient inscrites. C'est un retour d'expérience qui est enrichissant pour nous, qui nous donnera beaucoup d'informations. Nous avons à nous poser certaines questions, notamment: était-ce la réticence compréhensible des parents face aux quatorze séances annoncées? Était-ce la réticence des acteurs de terrain face à l'approche? Nous devons travailler à le comprendre et nous devons approfondir le travail d'adaptation culturelle de ce programme, adaptation à ne pas sous-estimer. Par ailleurs, nous subventionnons cette année la Fédération française des psychologues et de la psychologie pour une enquête nommée «Epione» dont le but est d'étudier la perception et la prévention en santé mentale auprès de plus de cinq cents professionnels. Il s'agit de tenter de répondre à la question: quelles sont les réticences à la prévention en santé mentale?

Nous avons également de nombreux projets à venir, nous allons éditer prochainement un guide de parentalité. Cette initiative a pris son origine au cours des états généraux de la prévention en octobre 2006. Il s'agit de fournir un guide méthodologique aux porteurs de projets. Il n'est pas destiné directement aux parents mais aux professionnels du secteur sanitaire, social, éducatif, également aux élus. Nous allons éditer un livret: «Grossesse et accueil de l'enfant» dont le but est d'aider ces mêmes professionnels à mettre en œuvre des actions d'éducation pour la santé avec les futures mères et les futurs pères pendant la grossesse et les premiers mois de la vie de l'enfant. Cet outil comporte une fiche action, les séances de préparation à la naissance et à la parentalité, ainsi qu'une brochure sur la parentalité destinée aux parents.

Nous avons également un projet d'ouvrage sur les fondements théoriques soutenant les contenus des programmes validés expérimentalement. Pourrait-on éviter de s'enfermer dans une logique de programmes clés en main sans perdre le bénéfice des approches contenues dans ces programmes? Comment encourager une démarche intégrative dépassant les conflits d'école psychologique? Nous apporterons notre assistance à l'évaluation de deux programmes portés par des collectivités territoriales. Le premier est un programme québécois nommé «Brindami», qui est mis en œuvre par les crèches par le Conseil Général des Yvelines, et le deuxième est un programme communautaire pour le bien-être des enfants de 0 à 3 ans, mis en œuvre dans le cadre de l'atelier santé-ville

d'Aubervilliers. A l'issue des travaux menés dans le cadre de ces assises, nous mènerons une réflexion pour conduire avec la Mildt une campagne sur la parentalité, campagne qui devra tirer son inspiration de ces assises.

Comme vous le constatez, à la multiplicité des projets réalisés ou à venir, la parentalité est un sujet que nous prenons très à cœur à l'Inpes. Nous voulons à la fois promouvoir de la recherche et apporter des aides pratiques aux acteurs de terrain et aux familles. Nous ne voulons nous enfermer dans aucune chapelle, mais au contraire visiter toutes celles qui entrent dans notre champ de compétences, et tenter de les réconcilier car elles ne sont pas toutes fondamentalement incompatibles. Toutes, in fine, contribuent au bénéfice de la santé des familles et des enfants, c'est notre objectif à tous.

Cependant, il ne faut pas ignorer que certains sociologues peuvent observer avec méfiance l'émergence du sujet de la parentalité, ils peuvent l'analyser comme étant une nouvelle expression du désir de contrôle social. Il est nécessaire de souligner que notre mission est d'améliorer et de protéger la santé de la population grâce à l'éducation à la santé et nous faisons appel à la responsabilité personnelle, parentale et citoyenne en respectant les valeurs éthiques de notre institut et de notre société. Nous faisons appel au respect des personnes et à leur libre arbitre, à la démocratie et à l'accès de tous à la prévention, en particulier des plus vulnérables et des plus démunis, notamment du point de vue psychosocial et économique. Je vous remercie de votre attention.

Giovanna Campello, chargée du programme prévention à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

Présentation du guide d'application des programmes d'acquisition de compétences familiales pour la prévention de l'usage de drogues

I wanted to do in this time that I have is to present to you this guide. It is a guide that we published last year, and that we started using this year. And it is about one particular kind of work with families. It is family skills training programs. And I'm really happy that Fernando is here with us today, because his is also an example of this kind of program, and he will be able to explain in better detail what we are talking about. But in general these are not programs... I come from the United Nations Offices on Drugs and Crime, and in particular I am very interested in prevention of drug use. So this program is a prevention of drug use program, but it is not a program in which we teach parents about the harm of drugs. We teach parents how to talk to their kids about drugs. These kind of programs, what they try to do is to improve how the family works, increase the attachments between the parents and their children, increase the capacity of parents to monitor the activities of their children, etc. Why did we do this? First of all, we had a look at the scientific research, and we found that families are very important protective factors in the life of adolescents. This is in fact the research on which Fernando's kind of program is based. And this research is may be a bit old, but it made a very important point. It made the point that if peer groups are one of the most important risk factors in the life of adolescents, the families are one of the most important protective factors in the life of adolescents. And when we looked at the evidence of whether these kinds of programs are working or not, we found that in fact they are

extremely effective. I will not go into this slide in detail, although I will be happy to if you are interested. But I just want to show you this data. And because they show, for example, this program, which is very similar to the one that Fernando will talk to you about, have in fact a very concrete impact in less amphetamine use after four and six years, the children and the family had gone through the program, and this I think is a very important result. The same program was also evaluated from the cost-effectiveness point of view. Again I will not go into the detail, but I would like to point you to the results, the final results, that show how, for every dollar spent on this program, society saved nine dollars. And you can also think that this is a real understatement of the gain, because this calculation was only made on the number of alcohol disorder cases that were prevented by the program. But the real beauty of these programs is that in reality, they do not only prevent alcohol disorders, in fact they do not only prevent illicit drug disorders, but they also prevent other kinds of risk behaviours, risky sexual behaviour, aggressiveness, truancy. They are real programs that promote the health and safety environment of children. And so what we did was to get some experts around the tables, among which Fernando, and we collected as much information as possible about all of the programs of this kind that were going on around the world. And we asked our experts two things. First of all is OK we have all of these programs, how do we know that some are good and some are not so good? And then secondly we asked them, in general, what do we need to do to implement effectively these kind of programs. And the result of this work is this guide, the guide I was showing to you before. And a series of principles. And we will go quickly through them. So the first principle is that an effective program will be based on a theory. This is the theory at the back of this particular program, but as... I don't know, I think it was the Director General that was mentioning that there are different kinds of programs, with different kinds of theories at the back. The important thing is that there is an understanding based on scientific research of how the program will work. And then you will need to have an assessment of what the situation is. And in particular who the program will be for. Why? Because there are many kinds of programs, and the next principle will tell you that maybe it is self-evident, but it is not put in practice as much as it should, and that is that you want to choose a program that is based on the right level of risk of your target group. It makes a lot of difference if you are having a program for all families, or if you are working with families that have particular problems or are at risk. Also it makes a lot of difference if you are working with families with small children, or with, for example, adolescents. And you want to choose the program according to this. These kind of programs will need a certain duration and intensity. These are not programs that are based on one session, one lecture. These are a series of sessions, and if you are working with families in general you will see you will need eight to ten sessions, if you are working with families with more problems you will need a longer duration, ten to fifteen. And again, these are not programs that are based on a lecture, you will not find anybody like me talking to many people, but it is based on a small group of families, eight to ten families maximum, on very interactive techniques. I have talked a bit already about the content of these programs, and Fernando will go into more details, so I will skip this slide in the interests of time. But this one I would like to talk about a little bit more, because there were many interventions this morning about the fact that it is difficult to involve parents. And indeed there was a lot of discussion among our experts about how to ensure this. Why? Because it is a problem. Parents are busy, parents don't feel they

need, don't see the relevance of these programs. However, in our group of experts, they had many years of experience in developing and implementing these kinds of programs. The view was, if your program is relevant, parents will come. But you need to make a lot of effort being extremely flexible in the implementation, so that you meet the needs of the parents, who need may be time, child care, transportation... sometimes they just need reassurance because they feel bad to have to participate in something like this. And again, our guide tries to go into a lot of suggestions in these very important parts of these programs. What else? I was saying before that ideally a program is based on theory, but there are many communities that do not have the necessary resources, they do not have the necessary university to create a program with the scientific knowledge that is needed. So what do they do? Nothing? Of course not. The ideal next step is to take a program that has already the evidence done for you, that already has good scientific evidence and adapt it. Ideally you will choose a program that has the highest evidence of effectiveness. And then you will go through a systematic program of adaptation. And this is a very delicate phase. And therefore we gave quite a bit of space of time and space to discuss this and to present it in the guide. And we can discuss it later, of course, if there is time. But essentially, the principle is, don't be tempted to change the program at first. I know that you think that this has been developed somewhere else. We are totally different. We need to change it. It's like when you are buying a dress. First you try your dress on, and then you say may be here it's a bit large, so I will change it, and so on. So the principle is, do very minimal adaptation first, so that you don't risk to change the core of the program, and then you can start and see if it works. And if it doesn't, then of course you can start thinking how to adapt it. We could talk at length about the stuff that is needed. It goes without saying that you need staff that are well trained, but is also empathetic to the families and to an extent, these are qualities that cannot be taught, you will need to find people with these qualities. But there is a lot of support of training that you can give to your staff to implement these programs properly. And finally, monitoring and evaluation. We want to know if these things work. And therefore you want to have a strong monitoring and evaluation component in your program. The good thing if you adapt an evidence based program is that the instruments and the indicators have usually been already developed for you. I talked a lot about evidence-based programs, and the question could be, where do I find them? Well, out of those one hundred and fifty programs that we collected information about, we went through them all, and all the scientific evidence, and we compiled for you, if you are interested, a compilation of all the programs that had gone at least through one randomised controlled trial. So at least one strong scientific level piece of work done on them. And both the guide and the compendium are available on our website. That is the URL, but you can also more easily navigate from our main website. And I was going to show you just this very quickly. These evidence based programs where they have been implemented, a bit all over the world, as you can see, with a big emphasis on Western Europe, Canada and North America, Australia and New Zealand, and we would like to see many more for the healthy and safe development of children worldwide. And I was going to say, let us work together. But, of course, having listened to Madame D??? I can already see that we are working together for this and I would welcome being in touch and discussing this further. Thank you very much.

François Edouard, administrateur de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), président du département droit de la famille et protection de l'enfance

L'aide à la parentalité en France

Je vais vous parler d'expériences pratiques réalisées en France à l'intérieur de notre institution l'UNAF. Il s'agit du parrainage de proximité. Nous connaissons le parrainage international à travers l'aide des enfants et qui se fait de manière financière. Il s'agit ici d'un parrainage différent puisque c'est du temps qui est donné de la part de parrains qui viennent soutenir des parents. Le parrainage est la construction d'une relation affective privilégiée instituée entre un enfant et un adulte ou une famille. C'est une relation de confiance basée sur la réciprocité, qui peut être mise en œuvre par des citoyens regroupés en associations et aussi par des services en charge des questions de l'enfance. C'est une relation personnelle, organisée volontairement et durablement. La durée est importante, cela va parfois au-delà du temps de parrainage car les relations qui se tissent peuvent durer des années.

Le parrainage s'appuie sur des valeurs partagées, c'est une relation affective qui prend la forme de temps partagé entre l'enfant et le parrain. Le parrainage repose donc sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel. Cela permet d'échanger avec des parents et de voir les accompagnements possibles. Le parrainage repose sur la confiance, il y a un accompagnement pour que cette confiance puisse s'installer durablement. C'est également un engagement volontaire. Tout cela va dans l'intérêt de l'enfant.

Ces valeurs se déclinent en sept principes d'action. Une démarche volontaire et concertée de tous les acteurs, le bénévolat des parrains, un engagement dans la durée des parrains ou des parents, ou des titulaires de l'autorité parentale. Le respect de l'autorité parentale, du choix de l'enfant, de la place et de la vie privée de chacun. Une souplesse et une adaptabilité de l'accompagnement en fonction de chaque situation. La formalisation des engagements réciproques dans une convention. L'accompagnement du parrainage par l'association ou le service qui le met en œuvre.

Premièrement, une démarche volontaire et concertée. Un engagement est pris entre un parrain et une association ou un service qui accompagne le parrain. C'est une démarche personnelle résultant d'une volonté commune du parent ou du représentant de l'enfant et du parrain. Chacun doit adhérer au projet de parrainage et choisir cette relation. Le parrainage ne convient pas à toutes les situations et en particulier à certaines difficultés d'accompagnement social. Un travail est effectué en amont avec les services sociaux pour savoir si cela est possible. La relation de parrainage fait partie de l'environnement de l'enfant, elle s'inscrit dans le soutien à la parentalité et dans le projet de l'enfant.

Bénévolat des parrains et accompagnement des parrains par les associations. Le parrain et un bénévole éclairé. C'est celui qui s'engage en connaissance de cause et qui se pose une information, une réflexion et une acceptation du principe de sélection. C'est un projet associatif dans le respect des principes éthiques déclinés dans une chartre nationale qui a été rédigée et qui est à chaque fois revisitée. L'association met en place un suivi régulier. Il y a une rencontre annuelle, chaque association s'engage à avoir un accompagnement des parrains et des parents à travers des travailleurs sociaux et des psychologues qui analysent la situation à laquelle les parrains font face. Cet

accompagnement est important pour que cette relation puisse s'établir, c'est accompagner des parents et l'enfant dans un projet qui est le leur.

Le bénévolat des parrains est une démarche importante, il y a une crédibilité du bénévolat dans le regard extérieur, mais il y a également risque d'instrumentalisation. Il ne s'agit pas d'utiliser le parrainage pour un essai d'adoption ou pour être famille d'accueil. Du point de vue des parents, c'est pouvoir demander de l'aide, faire confiance, il ne faut pas que le parrain prenne leur place. Du point de vue des parrains, c'est un besoin d'accompagnement dans la complexité d'une relation. Du point de vue des professionnels, c'est une relation aux bénévoles. Le lien se construit dans le temps, chaque enfant, parent, s'engage pour une contractualisation renouvelée au moins une fois par an, c'est une relation à effet durable. C'est une démarche respectueuse de la place de la vie privée de chacun, des parents et du représentant de l'enfant et du parrain. Chacun doit pouvoir rester dans son rôle. La relation de parrainage permet à l'enfant d'accéder à un lien différent de celui qu'il a dans sa propre famille, cela permet d'avoir d'autres relations à travers la famille du parrain. C'est souple et adapté à des propositions.

Chaque parrain est singulier, la relation parrainage s'inscrit à un moment donné dans une histoire donnée, mais elle est souple et évolutive, sa pratique est donc très diversifiée. Une convention est signée entre les parents ou le représentant, l'enfant s'il est en âge, il y a souvent une signature symbolique de l'enfant, et le parrain et l'association. Cette convention offre un cadre de relation précis pour l'accompagnement. L'accompagnement et le partenariat se font avec des services de la protection de l'enfance, c'est souvent au cas par cas, et une convention peut également être signée. Pour le filleul, l'intérêt est son devenir, c'est faire sa place dans la société, c'est l'ouverture à d'autres réseaux d'affiliation, c'est aller au-delà de sa propre famille et de rencontrer d'autres familles, en particulier celle du parrain. C'est une expérience partagée aux côtés d'une personne reconnue et qui s'engage, et c'est par l'expérimentation d'une relation pour la relation gratuite et sans contrepartie. Pour les parents c'est un accompagnement sur la durée.

Le parrainage de proximité est pour des enfants relativement jeunes, nous avons d'autres types d'accompagnement pour les adolescents. Le parrainage s'inscrit dans la philosophie du cadre d'actions des REAP, des Réseaux d'Ecoute d'Appui à la Parentalité. C'est important pour nous car c'est l'une des possibilités d'intervenir dans l'accompagnement de la parentalité, mais il y en a d'autres. Les REAP sont des actions qui s'adressent à toutes les familles dans leur diversité, qui permettent aux parents d'être et de demeurer des acteurs privilégiés, qui valorisent prioritairement leur rôle et compétences. Les actions des REAP sont des conférences-débats, café des parents, théâtre forum, atelier, groupe de parole, point info-familles. Des universités d'état sont également organisées avec des parents qui partent en vacances pendant une semaine, cela permet d'accompagner parents et enfants ensemble. Dans les réseaux des UDAF, les Unions Départementales des Associations Familiales, nous avons un certain nombre d'exemples. Par exemple, en Ile et Vilaine il y a un service de soutien à la fonction parentale, et ces permanences s'adressent aux parents confrontés aux problèmes liés à la consommation de drogue.

Pour conclure, entre le parrainage de proximité et les réseaux de soutien, nous avons des exemples extrêmement précis, performants, d'accompagnement des parents pour qu'ils puissent avoir une parole extérieure, qu'ils ne

restent pas enfermés dans leur problématique et qu'ils puissent rencontrer d'autres parents qui ont eux-mêmes un certain nombre de difficultés mais qui ont trouvé des solutions dans cette éducation des enfants, en particulier au moment de l'adolescence.

Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale

Les parents et l'école

Les liens entre les politiques de prévention à l'école, et l'autorité parentale passent tous par un concept qui inspire de manière croissante nombre de nos pratiques à l'école: Il s'agit de la coéducation. Très souvent il est dit que l'Education Nationale porte comme un fardeau le fait que les parents seraient démissionnaires, le fait que les parents compteraient trop sur l'école aujourd'hui pour assumer toutes les dimensions de l'éducation, y compris des dimensions familiales. Souvent, c'est une excuse, parfois justifiée, pour dire que l'école ne peut pas tout faire et qu'elle ne peut pas remplacer ce qui n'a pas été fait dans le cadre familial. Nous répondons à cela qu'il doit y avoir coéducation, c'est-à-dire qu'il y a une responsabilité partagée. Les familles nous confient leurs enfants, mais quand elles nous confient leurs enfants, elles ne se déresponsabilisent pas. Ce qui se passe au sein de nos murs concerne les professionnels de l'éducation, mais aussi les parents.

Sur ce sujet, la France partait d'une situation atypique. En effet, pour de bonnes et de mauvaises raisons l'Ecole est conçue comme un sanctuaire qui souvent ne fait pas place aux parents. Cependant les choses ont beaucoup évolué depuis plusieurs années. Cela passe par des textes réglementaires mais c'est avant tout un état d'esprit, qui s'est instauré: l'Ecole est ouverte aux parents, les parents doivent se sentir à l'aise au sein de l'Ecole, ils doivent participer à son fonctionnement. En retour, l'Ecole peut également demander beaucoup aux parents. Cette notion de coéducation comporte en elle-même la notion de travail «collectif». Il n'y a pas de réussite dans les grands enjeux éducatifs sans une approche commune au sein du monde adulte. L'esprit «collectif» au sein du monde adulte signifie une forte coopération entre les parents d'élève et l'Ecole, mais c'est également une certaine solidarité des parents entre eux dans leur façon de fonctionner avec l'école. Cela nous renvoie à l'état d'esprit que nous savons instaurer dans les établissements et dans les écoles pour que les parents se sentent solidaires dans les questions qui ont trait aux questions scolaires. A partir du moment où cet état d'esprit est présent, on peut faire vivre les règles du jeu qui sont établies.

Ce sont par exemple des règles du jeu en matière d'expression: les parents doivent pouvoir s'exprimer à l'école, et participer. De grands progrès restent à faire. Les règles existent mais nous dépassons difficilement 10% de participation lorsqu'il y a des élections de parents d'élèves. Par ailleurs, ceux qui participent à ces élections sont les plus motivés et représentent une forme «d'élite» des parents d'élèves.

La grande masse des parents reste trop passive par rapport aux enjeux de l'éducation, et ce pour diverses raisons, dont le fait d'avoir peur de l'école, ne pas savoir pas comment «prendre» l'institution scolaire. C'est donc à nous de faire le pas pour que cette peur n'existe pas.

C'est pourquoi, au-delà des règles du jeu, pour arriver à faire vivre cet état d'esprit, nous devons nous baser sur de bonnes pratiques. Il faut développer des projets dont l'efficacité, l'utilité, la pertinence ont été prouvées par des expériences, et se baser sur celles qui fonctionnent, soit à l'étranger, soit parce qu'en France nous avons, dans certains lieux, réussi à les développer.

Je voudrais en citer deux:

- Tout d'abord, les environnements numériques de travail. La question du numérique doit être clairement posée dans des débats comme ceux que nous avons aujourd'hui. D'abord parce que c'est une réalité très forte pour nos enfants aujourd'hui, c'est le grand nombre d'heures qui sont passées chaque semaine sur Internet. Cela pose des problèmes d'addiction, des problèmes d'influences divers et variés, mais cela peut être vu sous un angle positif, et cet angle positif suppose que les parents se mêlent du sujet et qu'ils soient impliqués dans ce sujet. De ce point de vue, le développement de l'environnement numérique du travail des élèves va de paire avec le développement de l'environnement numérique du travail des parents, par exemple de cahiers de texte communs.

Toutes nos actions en matière de prévention, que ce soit les préventions des mauvais usages d'internet ou de prévention de toutes les conduites addictives diverses et variées qui sont une préoccupation centrale pour nous, passent par un bon usage du numérique, une capacité de sensibiliser les parents au travers du numérique. Et plus nous réussirons à faire en sorte que parents et enfants soient ensemble devant l'écran, notamment lorsque des sujets scolaires sont traités, plus cela ira dans le bon sens.

- Une deuxième expérimentation s'intitule «La mallette des parents». Elle s'est développée dans l'académie de Créteil et est en voie de généralisation l'année prochaine. L'esprit de cette expérimentation illustre nos débats puisque la mallette des parents est un système consistant à inviter les parents d'élèves à des modules de formation au sein du collège, en partant du principe que l'accompagnement éducatif que nous donnons aux élèves est d'autant plus efficace que les parents se sentent concernés. La mallette des parents a pour but à sensibiliser les parents d'élèves aux enjeux de l'accompagnement éducatif et tout simplement aux enjeux de la réussite scolaire des élèves, mais aussi aux enjeux liés à l'épanouissement de l'élève, et donc à la santé, et la prévention des addictions. La mallette des parents a été un succès qui a dépassé nos espérances puisque les modules ont réuni de nombreux parents d'élèves.

Il faut également signaler que les documents ont été traduits en plusieurs langues: sri lankais, serbo-croate, arabe, dans les langues qui dans certains quartiers sont les langues uniques de parents d'élèves qui ne connaissent pas l'institution scolaire. Ces documents leur donnent le sentiment d'une main tendue et servent de support à des modules.

Ces modules ont permis aux parents de se rendre compte que les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer avec leurs enfants étaient assez comparables d'une famille à l'autre, d'entendre un discours des professeurs permettant d'avoir des conseils pour le succès scolaire de leurs enfants, ou des conseils sur les grandes questions éducatives qui les occupent. Ce programme a permis une diminution très forte de l'absentéisme, une amélioration très nette de la participation et notamment de la qualité des comportements, et une amélioration plus légère, mais notable, des résultats scolaires des enfants dont les parents avaient été touchés. Ceci a incité Luc Chatel à proposer la généralisation de ces programmes, ce que réalise la Direction générale de l'enseignement scolaire dont j'ai la responsabilité, afin que, dès l'année prochaine, la mallette des parents concerne au moins mille établissements et si possible davantage, de façon à ce que dans les milieux défavorisés en particulier, mais pas seulement, cette participation des parents à la coéducation soit une réalité.

Pour conclure, je dirais que les enjeux de la coéducation se présentent sous un angle institutionnel qui est absolument nécessaire, c'est-à-dire un message et des règles qui montrent aux parents que les enjeux de l'école, du collège et du lycée sont leurs enjeux, et qu'ils doivent s'impliquer. Au-delà de cette pure organisation institutionnelle, la main tendue n'est pas que juridique et administrative. C'est une main tendue par l'esprit. Autrement dit, il faut que les parents d'élèves, et notamment ceux qui ont, soit une mauvaise expérience, soit une inexpérience de l'institution scolaire, réalisent qu'il ne s'agit pas d'un monde à part, mais au contraire, d'un monde qui est la chance essentielle pour leurs enfants, celle par laquelle ils pourront s'épanouir dans la vie, épanouissement auquel ils doivent participer.

Olivier Phan, praticien hospitalier en pédopsychiatrie, responsable médical du centre Emergence, institut médical Montsouris

Un modèle de prise en charge et d'accompagnement familial (INCANT)

Je vais vous présenter un programme de recherche qui a été financé par la MILDt et qui vise à évaluer une thérapie familiale dans le contexte des adolescents consommateurs de cannabis. Cinq pays participaient à l'étude, la Belgique, la Suisse, la Hollande, l'Allemagne et la France. Nous avons commencé à faire une étude préliminaire pour voir ce qui se faisait habituellement dans les cinq pays et nous avons constaté une certaine homogénéité entre ce qui est proposé. Il s'agit de thérapies plutôt individuelles et qui évoluent en trois phases, qui sont la construction de l'alliance thérapeutique avec l'adolescent au travers l'évaluation de consommation de produit, à travers l'évaluation de la vie de l'adolescent, à travers l'évaluation de ses problèmes.

La deuxième phase concernait les demandes de changement dans le comportement, dans la pensée, dans la consommation. Enfin, la troisième phase était une phase de consolidation. Dans les cinq pays on retrouvait ces trois phases malgré quelques différences qui se situent surtout au niveau du protocole. La Hollande et l'Allemagne avaient des protocoles bien déterminés, orientés pour la Hollande sur des thérapies comportementales et cognitives, alors que les sites belge, suisse, et français faisaient appel aux thérapies intégratives, incluant des éléments psychodynamiques, mais aussi des stratégies inspirées des théories cognitives. Sur ces cinq pays nous avons inclus à peu près 460 patients qui ont été randomisés entre traitement individuel et traitement familial, nous les avons traités six mois et nous les avons suivis six mois. Les thérapies ont été filmées toutes les cinq séances, ce qui a donné des résultats très intéressants que je vais vous développer.

Sur le profil des adolescents, il n'y avait que peu d'adolescents qui venaient d'eux mêmes dans les centres. Il y avait deux principales sous populations, soit les adolescents étaient adressés par les parents, et c'était le cas des sites français et belge, soit ils étaient adressés par la justice, ou par l'école ou les soins, mais de façon contraignante. C'était le cas pour la Suisse, la Hollande et l'Allemagne. Ces deux populations sont différentes sur beaucoup de points. Premièrement la consommation de cannabis.

C'est dans le groupe adressé par les parents qu'il y avait le plus haut taux de consommation de cannabis, c'est-à-dire plus de 80 jours dans les 90 jours qui ont précédé la première consultation. C'est dans le groupe adressé par la justice qu'il y avait le plus haut taux de dislocation familiale avec un record pour les Allemands, ils étaient près de 90%. Ce sont les seuls qui ont volé le matériel de recherche pendant la recherche. Il y avait des différences sur l'origine des parents. Dans le groupe France et Belgique il y avait très peu d'enfants originaires de familles migrantes, ce qui était le cas pour les autres pays. Certains résultats paraissaient paradoxaux, mais pas tant que cela, le groupe des adolescents qui reconnaissent le divorce des parents comme étant un traumatisme, était plus important dans le pays qui avait le plus faible taux de divorce dans la population.

Dans la méthode multidimensionnelle il y a plusieurs cibles. Premièrement l'adolescent, dont il s'agira d'abord de reconnaître les compétences. Si vous ne les lui reconnaissez pas, il n'intégrera pas les changements que vous souhaitez impulser par peur d'être ainsi dévalorisé. Ensuite, il y avait le travail avec les parents pour reconnaître également leurs pratiques. L'objectif était ensuite de les mettre ensemble, pour que parents et adolescents reconnaissent leurs qualités respectives. La cible était le développement de l'adolescent, puisque le cannabis agit sur le développement, ce n'est pas un produit anodin, et même s'il n'entraîne pas toujours de pathologie en tant que tel, il va perturber le développement affectif, cognitif, émotionnel.

Pour accroître l'efficacité du thérapeute, il faut que ce dernier expérimente par lui-même le changement à travers l'expérience de la supervision. Par ce biais, le thérapeute comprend que si le superviseur ne lui reconnaît pas des qualités, il ne pourra accepter ses conseils, voire il y résistera. Ainsi il sera plus à même de reconnaître les compétences des parents. Ensuite, les parents pourront reproduire le modèle auprès de leur adolescent, c'est-à-dire reconnaître des compétences pour pouvoir à leur tour instiller un changement pour leur développement. C'est de ce que l'on nomme la chaîne isomorphe. Nous espérons avoir les résultats à la rentrée 2011.

Nous avons terminé les inclusions, les premiers résultats sont très encourageants pour la thérapie familiale versus la thérapie individuelle, avec une réduction de plus de 60 % des consommations. Donc des résultats intéressants et un message d'espoir.

Fernando Mendes, président de l'institut européen de recherche sur la prévention (IREFREA)

Une expérience de l'application du programme SFP (Strengthening Families Program) au Portugal

Je me souviens d'une phrase d'un collègue russe qui disait: il y a des parents qui agissent comme s'ils n'avaient pas de fils, il y a des fils qui agissent comme s'ils n'avaient pas de parents. Cette phrase me touche parce que travaillant dans la prévention depuis 25 ans je ressens cette difficulté. Chaque année des parents me parlent de la difficulté d'élever des enfants. Il y a vingt-cinq ans, les parents me disaient la même chose, alors qu'il y a quarante-cinq à cinquante ans, c'était plus facile. Aujourd'hui il y a beaucoup de changements dans la structure familiale, dans la société, dans le concept de la famille. Quand on parle famille on pense à une mère, un père, un enfant, mais aussi un grand-père et une grand-mère, une tante ou un ami proche. Au Portugal il n'est pas facile d'amener la famille à travailler avec nous. Les parents ont aussi des problèmes, et si nous ne faisons rien dès à présent, ce sera de plus en plus compliqué. Les parents n'ont pas le temps d'assister aux sessions. Nous faisons parfois des programmes très compliqués pour les parents, nous faisons des choses très attractives avec des brochures, des livres, mais la plupart des familles qui assistent à nos cours ne savent pas lire. Les parents nous disent qu'ils aimeraient assister aux sessions mais qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils n'ont pas de moyen de transport.

Nous avons débuté le programme il y a quatre ans. Nous avons choisi ce programme pour quatre raisons. Premièrement, c'était un programme qui avait été évalué, qui fonctionnait. Il y avait la possibilité de tester différents types de famille, les familles les plus défavorisées, les familles problématiques. Cela permettait également une adaptation culturelle. C'était un programme pour toute la famille, pas uniquement pour les parents et les enfants. Ce programme se déroule en quatorze sessions et réunit entre quatre et quatorze familles. Dans un premier temps il y a un repas, beaucoup de familles n'ont pas de salle à manger, d'où l'importance du repas pour toutes les familles et pour les animateurs. Nous avons profité de ce moment pour inciter les familles à avoir des pratiques sanitaires, entre autres se laver les mains avant de passer à table. Les thèmes du programme sont les suivants: la cohésion familiale, les habitudes sociales des enfants, en particulier la résistance au groupe et le contrôle des émotions négatives, les apports familiaux et la qualification des parents, établir des limites et réduire les facteurs risque associés aux drogues licites, illicites. Les résultats, qui sont déjà publiés répondent très bien à toutes ces sollicitations.

Au Portugal ce programme a eu lieu dans trois villes différentes. C'est une logistique très complexe et chère. Il est difficile de trouver des financements. Notre principal fournisseur de familles est le ministère de la Justice. Au niveau national il y a une Commission de protection des mineurs et les tribunaux nous envoient directement les familles.

Les familles ont l'obligation de faire ce travail avec nous. Dès la première session nous avons une hausse de rétention de 82 %. Les choses se passent bien. Soixante-dix pour cent des familles utilisent ensuite les qualifications parentales qu'ils ont acquises dans le programme. Nous suivons les familles par des contacts téléphoniques, nous les invitons à venir à la première session de chaque nouveau groupe. A la fin de la quatorzième session nous faisons une grande fête et nous invitons toutes les autres familles à venir. Nous essayons de créer une institution qui serait un partenaire, pour avoir des financements, faire d'autres activités, créer des projets.

L'expérience est bonne, mais il faut tirer le plus grand parti de ce que nous connaissons déjà. Nous commençons des recherches au niveau européen, et bien que nous n'ayons pas de partenaire français, ce sera la première étude sur les facteurs de risque et les facteurs de protection des familles. Nous allons faire des enquêtes auprès des familles, des écoles, des professeurs, des psychologues, auprès de tous les partenaires. J'espère que d'ici trois ans nous aurons les résultats de cette étude européenne pour avoir des chiffres européens et non pas américains et canadiens.

Ingrid Schulten, Institut Trimbos (Pays-Bas)

Une expérience hollandaise

Four years ago, in the Netherlands, we started a broad national program to support parents with alcohol specific parenting. And in my presentation I would like to tell you a little bit about it, and also at the end of the presentation I will shortly mention a promising intervention, and this is an intervention which is developed to strengthen parental skills, as parents who have mental illness. So, but this is last bit of my presentation. So now about this alcohol parenting program. We started it in 2006 and it was funded by the Ministry of Health in the Netherlands, and I'm going to tell you about why we did this, what this program is about, and finally a little bit about the results.

In the years before we started this project, there were a lot of alarming facts in the media, new findings, for example, our Dutch school survey showed that over the last ten years, the alcohol consumption of youngsters increased, increased and increased. And secondly, as you probably... everyone knows, Dutch youngsters are amongst the heaviest drinkers in Europe. So this was also concerning to a lot of people. And third, in the same period, there were a lot of media reports about binge drinking and coma drinking, and when we look at the figures, we saw that more and more young people of twelve and thirteen years old went to the hospital with alcohol intoxication. So this was really alarming to, let's say, the whole society. This was the context. And it was also in 2005 that new evidence came that this alcohol consumption could be harmful for the brain, especially for young children. So drinking at an early age could really damage the brain, because this is vulnerable tissue and the brain is developing until twenty one. So in the same period also, I don't know if you know, but the Behavioural Science Institute in the Netherlands have a lot of scientific reports and it was in the same period that a lot of family studies were published, and they looked at a lot of associations between alcohol use and family context, and over and over again they found that rule setting and alcohol consumption within the context of the Netherlands was strongly associated.

And it was true for parents who did not drink at all, or parents who did drink a lot. It was true for parents with higher economic status or lower economic status. So over and over again, this association was found. So let me say, and of course the best thing we can do to promote healthy development of children is of course to promote supporting parenting style, very good relationships and good communication combined with setting limits, but we thought parents do need to do a little bit more than that. They also need to do some specific things when it comes to the reduction of alcohol use of youngsters. And again, this is within the context of the Netherlands, because when parents are introducing this alcohol to their child, there are not much limits within society and the children are going to develop their alcohol career very quickly. So this brings us to the main objective of this broad national program which was simply to make parents aware and we wanted that parents become more strict with respect to alcohol. And we said to the parents, you don't need to make this very complicated, because it is very simple. Just don't give it to them when they are young. They don't need it to grow, the only thing that you can do is don't give it to them. So then how did we do this? It was like a broad national program, and it had a really strong mass media component to make parents aware, and this was combined with a lot of materials and also intervention, evidence-based interventions, where we talked with parents and gave them more specific advice, how they could do it in practice. And of course, in order to do that, you have to work very closely with all the local organisations because it is there that professionals and parents have daily contact and face to face contact and they can talk and so on. And also in the same project, we did a lot of research projects, which was really a lot of fun, because the researchers did see how the knowledge was implemented. Are you looking at the time already? OK! This is going quickly. This is just an image of the mass media campaign. It's a class and the child, it represents that drinking alcohol at an early age puts limits on your mental and physical growth. Can I go back? Is it possible? Yes. What I only want to mention is that all these mass media campaigns are always combined with very strong local action. For example, we had a mass media national parent evening on the television, and within the same period, hundreds and hundreds of parent evenings at the local level were organised, just to talk. As you can imagine, we have a lot of common materials, brochures, parent evenings, home parties and so on. You know that. But what we mainly try to do is to put these interventions which we know were effective and to implement it within the regional structures. And I think I have to watch my time, so I go to the very last intervention on this sheet, and this is an intervention that we are developing and it's really fun, because these are at home interventions. They are not there yet, and what we do is we have some materials and we are testing it also in an experimental design where parents and children have information and fun exercises about this subject. It's based on an intervention in Australia, I think. OK. So the implementation structure, as I told you, we work with all the local municipalities and organisations. Let me see... so of course, we have all kinds of meetings to have this information and exchange and to supply each other with information. So, as I told you, we did a lot of research projects, and I'm only talking about the first one and the second one. When we started this project we thought it would be a very good idea that we could follow, over the year, all the changes in parental knowledge, attitudes and behaviour. So what we did is we took our normal school service, which are implemented with children, and we put a special alcohol module for parents together with it.

So now we have these measures of children and parents together, which is really fun because, for example, when you would ask a parent about the rules that they are setting about alcohol, and you would ask the same thing to the child, of course, you can expect a difference. And there's a big difference. So when a parent says no, no, no, certainly my child is not allowed to drink with friends on the weekend, the child will say, I think I can do that. But also another thing we did is that we looked very closely and specifically to the way parents and children are communicating about alcohol. So we have like one hundred and fifty video tapes and we can see the different communication styles when parents are talking about these rules. And this is also really fun to watch, because when you ask parents, "Did you like this communication?", parents say Yes, but when you look closely, as a professional, you see child is bored, doesn't really listen. They are so manipulative, communication styles and so... but we are also working on this study. Then the results. We were really, really very surprised that every year knowledge and attitudes and behaviour of parents did change in a big amount. We did not expect that. So every year we had to... ambitions were higher. So, for example, in 2006, fifty five per cent of parents said, no, my child is not allowed to drink alcohol under sixteen. In 2007, the percentage was sixty-nine percent, in 2009 thirty-eight percent. And this is of course, on all the items. It's a general thing that parents really did, in this short period, change their attitudes. And actually, because we had this combination of these data sets, in the same period, the alcohol use of the youngest children, not of older school age children, but only the twelve and thirteen years, also lowered. So it was really fun to do this project and also with all the people together, but because also the researchers were really really enthusiastic, seeing that we used their findings and creating this change. So this was the broad national program that I would like to tell you about. And because I was asked to mention very shortly something about another project, this is only one slide. This is a new online intervention for parents with a mental illness. It has also promising results. There is an article accepted, I have it with me, it's not published yet, so everyone who is interested can... or may be email me or meet me afterwards. This is not my project, so my knowledge about it is not too big, but I know it. So as you can see, in the Netherlands, we have more than eight hundred thousand parents with a mental illness, and these parents together have one million six hundred thousand children who have more risks. And one of three of these children will develop mental problems of their own, so you have to think about fear disorders. It's like fear, depression, schizophrenia. This intervention is an online intervention. I don't know, may be other countries have the same intervention, I don't know about it, but... so it's information, email, brief information, but when parents have contact by this website, they can also do an online course, and it's in a closed environment on the internet, and before the session, parents will get an email, or an sms or a phone call saying your session will start in an hour. And then they go to the computer and have with a group of six parents and two tutors, they have their course. And the course is about... it's not about helping them with their own mental illness problem, it is about strengthening their family skills. So, well, there are some promising results because parents were really satisfied about this course and had also moderate to high effects on parenting skills and the feeling of confidence.

Geneviève Praplan, sociologue, chef de projets de prévention à l'institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies

Une expérience suisse

Je vais vous présenter plusieurs expériences suisses. Tout d'abord, deux campagnes, l'une nationale, «L'éducation donne de la force», une campagne qui a été portée par la Fédération suisse pour la formation des parents. Et une deuxième campagne, municipale celle-ci, portée par la ville de Lausanne, «L'éducation c'est l'affaire de tous». Ensuite, je vous présenterai de petits projets, moins coûteux, cherchant à atteindre cette population que nous n'arrivons pas à toucher avec nos messages de prévention. Pour terminer, je présenterai des actions menées par Addiction Info Suisse.

Le but de la campagne «L'éducation donne de la force» www.e-e-e.ch est d'encourager les parents dans leur mission éducative. Ce concept a été développé par la ville de Nuremberg. La Fédération suisse a acheté les droits pour la Suisse. Les messages clés de la campagne sont huit principes de base. Notamment, éduquer c'est encourager, éduquer c'est donner du temps, éduquer c'est accepter les conflits et en discuter, négocier. Eduquer c'est aussi mettre des limites et s'y tenir, éduquer c'est amener à une autonomie progressive.

Une campagne avec des affiches mondiales et des conférences, des cafés de parents, des stands dans les marchés qui traitaient un des 8 principes clé par mois. Il y a eu entre quatre-vingts et cent manifestations pour toute la durée de la campagne. Cette campagne donne une image positive de l'éducation, elle nous légitime dans notre rôle éducatif, en tant que parents ou responsables d'enfants.

L'autre campagne, «L'éducation c'est l'affaire de tous» que l'on soit parent, enseignant, éducateur, citoyen, est une campagne inspirée par «la plateforme pluridisciplinaire de l'adolescence» de la ville de Lausanne. Elle a été financée par la municipalité. Son but était de sensibiliser les adultes à leur rôle d'éducateurs et de prévenir les incivilités des jeunes. Cette campagne a permis d'augmenter la présence éducative au sein de la population, en particulier dans les quartiers. Durant cette campagne, plus de 80 actions, allant du théâtre interactif, à des soirées parents, des conférences, des cafés éducatifs, ont été menées. La municipalité a édité un «Petit mémento à l'usage des parents» distribué à tous les parents des classes primaire et secondaires de la ville. Il rappelle des lois concernant la consommation de substances psychoactives, le comportement sur la voie public et les sorties nocturnes. Cette campagne nous positionne en tant qu'adulte, citoyen et permet de nous interroger sur notre position éducative vis-à-vis de la jeunesse.

Je vous présente maintenant de petits projets qui se sont développés en Suisse alémanique, pas encore en Suisse romande. Le projet «FemmesTische». L'idée est que des femmes en charge d'éducation discutent de questions de santé et d'éducation. Une hôtesse accueille chez elles ses amis, ses voisines, entre cinq et huit personnes et une animatrice modère la rencontre. Un petit film sur un thème lance la discussion et guide les échanges qui suivent. Par la verbalisation de leurs connaissances et de leurs pratiques, les parents prennent conscience de leurs compétences.

Un autre projet, ce sont des pères qui se mobilisent dans la banlieue zurichoise, dans un quartier d'HLM où vit une population très multiculturelle. Il y a beaucoup de petits enfants et d'adolescents.

Les adolescents désœuvrés sont souvent dans la cour, consomment de l'alcool, fument des joints, font de la musique, sont bruyants, parfois violents, et si les résidents appellent la police, elle ne se déplace plus. Plusieurs pères ont décidé que lorsque plusieurs adolescents se rassemblent dans la cour, avant qu'une tension s'installe, un à deux parents se rendent aussi dans la cour pour marquer leur présence et, dès que le ton s'élève, les pères dialoguent avec les jeunes, non pas pour leur faire la morale mais dans une attitude bienveillante, leur disent que le bruit empêche leur enfant de dormir. Très rapidement le quartier s'est apaisé et les adolescents ont pu entretenir de bonnes relations avec les pères du quartier. En tant que responsables de l'éducation, nous aussi devons avoir une attitude bienveillante vis-à-vis des enfants, des jeunes, vis-à-vis des parents qui font ce qu'ils peuvent pour les éduquer. Ce n'est pas en les discréditant que nous serons un support pour eux. Avec les parents nous devons tenter, ce qui n'est pas facile, de découvrir leurs potentialités, leurs ressources et les aider à les reconnaître.

A Addiction Info Suisse, nous avons beaucoup d'appels téléphoniques de parents qui se font du souci. Quand je dis «parents», je devrais surtout dire des mères. Il est très rare que les pères appellent pour un souci de consommation. Non seulement nous orientons les gens vers une structure de proximité, mais nous avons aussi décidé de leur donner les compétences pour y répondre.

Nous avons édité plusieurs feuillets sur l'alcool, le tabac, le cannabis, pour savoir comment en parler avec les adolescents. Ces feuillets sont centrés sur la substance, sur le mode de consommation, les effets. Nous ne parlons pas uniquement des effets négatifs, nous parlons également des effets positifs. Si nous ne parlons que des effets négatifs, nous ne sommes pas crédibles. Il est important d'équilibrer les choses positives et les choses négatives. Nous parlons des risques immédiats, des risques à long terme. Le but est, d'une part, d'augmenter la connaissance sur les substances et, d'autre part, de donner des pistes pour aborder la discussion avec son ado, d'ouvrir la discussion, d'avoir un dialogue constructif.

Nous avons également édité des lettres pour les parents, huit lettres qui traitaient des nouvelles technologies, de la pression du groupe, des raisons qui poussent les jeunes à consommer, des sorties et des fêtes, notamment. Nous avons également réalisé une brochure, «Parents avant tout, parents malgré tout». Ce document s'adresse aux parents dépendants. L'objectif n'est pas de traiter de la dépendance, mais de mettre l'accent sur le rôle éducatif du parent. Il est important, par ex. qu'en cas d'alcoolisation excessive du parent, l'un enfant puisse trouver de l'aide, avoir une voisine ou un numéro de téléphone à appeler pour que de l'aide soit apportée. Ces documents sont téléchargeables: www.addiction-info.ch.

Un autre projet, une étude des besoins a été faite en Suisse alémanique auprès de parents alcoolodépendants et ces personnes ont demandé à suivre des cours de formation éducative. Cette formation débute à présent avec cinq, six personnes. Lors des premières rencontres les parents vont travailler uniquement sur leurs ressources, leurs compétences, leur manière d'occuper leurs loisirs.

Pour conclure, je dirai qu'en tant que parent, en tant qu'adulte responsable d'éducation, en tant que citoyen, il est important de préserver la relation avec son adolescent, de garder le lien, ce qui n'est pas facile quand, en tant que parents, nous sommes la caisse de résonance du mal-être de l'adolescent.

Monsieur Rufo vous avez dit dans un de vos ouvrages: parents, vous devez être le sponsor inconditionnel de votre enfant, montrez-lui les limites, dites-lui quand vous n'êtes pas d'accord, mais dites-lui aussi que vous l'aimez et que vous le soutenez.

Débat avec la salle

Georges Pognon, Président de Grand parrain et petit filleul

Je fais partie de l'UNAF. Nous faisons du parrainage basique, classique. Nous amenons un troisième personnage au niveau de la famille, le grand parrain. Actuellement nous avons un projet avec le département qui consiste à apporter une marraine à tous les enfants qui sont en institution, tous les enfants qui sont en assistance familiale. Nous faisons également du grand parrainage épistolaire. J'ai des relations avec des familles au Canada qui entretiennent une relation épistolaire avec des enfants de Martinique, également avec des enfants de France. Nous tenons actuellement de faire un parrainage avec l'art, la musique, le sport. Notre mission est d'aider à la parentalité.

De la salle

Je voudrais savoir ce que vous pensez de l'utilisation des tests urinaires qui sont à disposition des parents sur internet, et bientôt en pharmacie.

Dominique Van Denbuche, animateur d'un REAP en Seine-Maritime

Comment expliquer que les REAP qui développent à l'échelon national plus de dix mille actions soient si peu évoquées, si peu connues, alors qu'ils répondent aux facteurs de protection? Et deuxièmement, comment se fait-il qu'à l'échelon européen on ne puisse pas regrouper tout le travail de brochure qui a été fait?

Claire Moscicki

J'aimerais savoir si au niveau de l'Europe ou des pays francophones, il existe des programmes d'autoformation pour les parents.

De la salle

Je suis thérapeute dans un centre pour toxicomanes et alcooliques en rétablissement. Je suis moi-même un ex-toxicomane et malade alcoolique, et je précise que nous n'avons pas entendu parler des groupes d'anciens buveurs ou d'anciens toxicomanes.

De la salle

Pourrait-on rétablir la disproportion de la parole donnée à ceux qui défendent la consommation de drogue et à ceux qui veulent tenter de sauver les enfants.

Olivier Phan

Pour les tests urinaires c'est l'exemple flagrant de manque de confiance entre les parents et les enfants. Avant de réaliser le test urinaire il faut savoir pourquoi l'un et l'autre n'ont pas confiance mutuellement et qu'ils s'expliquent. Le test n'est fait que pour rétablir la confiance, pas pour aggraver la défiance entre les uns et les autres.

François Edouard

Concernant la question sur les REAP, je suis d'accord avec vous, il n'y a pas assez de retours sur la qualité de cet accompagnement. Cela fait plus de dix ans que c'est en place, et qu'il y a un certain nombre de retours très positifs sur cet accompagnement à la parentalité. En ce moment il y a une évaluation très importante avec la CNAF et il y aura réalisation d'un certain nombre de documents pour que nous puissions montrer l'effectivité de cet accompagnement. Cela peut être des réseaux d'écoute, mais également le théâtre-forum, le parrainage.

Giovanna Campello

I wanted to add something to the first intervention on the question of the tests that parents can access on the internet for their children, and I couldn't agree more with the first intervention. It's absolutely basic. And the only thing I would add is that we find ourselves very often discussing with government authorities, families, schools, who wanted to introduce drug testing in the workplace, in schools, and so on and so forth. And I can tell you, that apart from the point of view of the trust between employers and employees, the parents and the children, the school and the children and the parents, there is also another thing that you might want to consider. There is actually no research, apart from research in the workplace for positions where there is a safety concern, of course, like a pilot of an aeroplane, you want to be sure that this person is not on drugs or on alcohol. But apart from this very particular category, there is no research that testing is effective as a preventive tool and does not have any other arms. So this is an additional thing that you might want to keep in mind. There was a question about self-training for parents. I am not aware of any globally, in fact. I know that strengthening family programs is going on line soon, but that will be some time. And unfortunately I don't know any examples in the francophone area. And finally, an intervention on that comment about what happened, if I understood right, in a school recently, where there was an incident of somebody being caught using drugs, with very serious consequences. We also have similar guidelines to those that I have presented on family we have about school. And in those kind of guidelines, we recommend that first of all any policy about not using drugs in school which should exist should be always done in the context of very strong prevention interventions and very non-punitive and helpful preparation on what to do if somebody is caught using,

and what can we do to help this student resolve this problem successfully, use this as an opportunity to help the student and not to chuck him out of the school and remove the problem.

Olivier Smadjia, INPES

J'ai entendu que le réseau pouvait apporter un soutien très fort à la parentalité, mais j'ai le sentiment que le réseau est assez complexe à mettre en œuvre et à soutenir. J'ai l'impression que dans l'espace urbain, en ville, c'est plus simple que dans l'espace rural. Je me pose la question de savoir s'il y a des expériences réussies de mise en œuvre et de soutien à l'animation de réseau dans l'espace rural pour lequel l'éloignement est souvent un obstacle insurmontable.

Docteur François Besançon

Je voudrais parler de l'argent de poche. Nous avons attendu 2009 pour qu'il y ait une étude scientifique sur l'argent de poche donné aux jeunes. Cela s'est passé en Caroline du Nord, aux Etats-Unis, et l'on s'est aperçu que dès que l'on dépasse la moyenne de l'argent de poche qui est donné aux jeunes, la fréquence des ivresses double. C'est quelque chose qui concerne toutes les familles. Je voudrais que du point de vue scientifique nos organismes publics fassent attention au fait que les sources scientifiques sont privées et que beaucoup de sites, d'associations, qui s'occupent de prévention de la drogue, sont également des sites privés et que l'administration s'est fait une règle de caviarder tous les sites internet qui ne sont pas ceux de l'administration française. Je suis remonté jusqu'au délégué à la communication du gouvernement à ce sujet, et le motif de ce caviardage c'est la peur de favoriser un site privé publicitaire. Je me demande si nous ne pourrions pas, notamment du côté de l'Inpes, réfléchir un peu mieux, par exemple accepter de citer plusieurs sites, ce qui éliminerait l'hypothèse de favoritisme, car quand un site est publicitaire cela se voit.

Olivier Phan

Premièrement, sur la question de l'argent de poche. Il est vrai que trop d'argent de poche, nuit. La question de l'argent de poche est insoluble, parce que si les parents donnent de l'argent de poche cela sert à la drogue, mais s'ils n'en donnent pas, ils poussent l'adolescent vers le trafic. L'argent de poche est quelque chose qui s'échange entre parents et enfants et c'est le sens qu'ils vont donner à l'argent, plus que l'argent lui-même, qui va donner l'efficacité ou pas. Les parents donnent l'argent pour que l'enfant s'épanouisse et pas pour lui donner l'illusion de la dépendance puisque c'est eux qui donnent de l'argent. Le problème n'est pas l'argent en tant que tel, c'est l'échange qui va se faire autour.

Concernant les groupes sur les auto-supports, dans notre thérapie nous faisons des séances avec le groupe de pères. Nous savons que les consommations de cannabis se font en groupe et que l'adolescent peut se sentir rejeté au moment où il arrête la consommation. Notre expérience des groupes de pères montre en fait l'inverse. C'est-à-

dire que le groupe de pères aide son prochain, plus qu'il ne le rejette. C'est très difficile à organiser, en général les pères ne sont pas organisés en association, mais quand on le fait c'est d'une efficacité redoutable.

Marcel Rufo

J'avais dans mon service sur onze hospitalisés, trois fumeurs de haschisch et c'était difficile à maîtriser. Nous avons proposé au plus engagé d'être à l'extérieur car il rapportait tous les week-ends des produits aux deux autres et nous n'y arrivions pas. Concernant l'argent de poche, j'ai eu en consultation une adolescente qui se disputait avec sa mère parce qu'elle voulait acheter un triplex dans le 16^{ème} et que sa mère refusait.

Les alcooliques anonymes depuis longtemps ont montré la voie, c'est une association très ancienne, les gens qui sont tombés dans les pièges de consommation peuvent aider les autres. Les parents d'enfants anorexiques, quand leur fille est sortie, continuent à venir aider les autres parents spontanément. C'est quelque chose qui n'est pas aussi loin que d'être soi-même consommateur ou soi-même attaqué. On peut faire un lien entre les gens qui ont été attaqués et les gens qui sont consommateurs.

Fernando Mendes

Sur l'argent de poche nous avons publié l'année passée une grande recherche européenne. Nous avons fait une étude dans neuf villes européennes pour montrer combien les jeunes dépensent dans un week-end. Il est très intéressant de voir les différences dans les différents pays.

François Edouard

L'argent de poche est une question qui revient souvent, même dans les familles modestes. C'est l'intérêt des groupes de parole entre parents, il y a un véritable échange. Il y a une recherche entre parents pour voir où est la limite.

Marcel Rufo

Vous me faites penser à quelque chose de très important qui n'a pas été abordé durant ces deux jours, c'est toxicomanie et vol intime. C'est-à-dire l'idée que le garçon ou la fille va voler à domicile. Les parents sont obligés parfois de cacher l'argent, les cartes bleues. J'ai rencontré des personnes qui dormaient avec leur porte-monnaie sous le lit. Donc parfois les parents préfèrent donner un peu plus d'argent de poche pour que leur enfant ne les vole pas. Le vol intime est l'un des grands traits de la toxicomanie.

François Edouard

Sur les réseaux entre le monde rural et les zones urbaines, il y a un paradoxe. Il est vrai que de construire des réseaux dans le monde rural est parfois plus difficile parce qu'il y a les distances, il est difficile de se relayer et de trouver des lieux de rencontre. En revanche, dans le monde rural la proximité des personnes dans des petites villes permet aux parents de venir plus facilement à des groupes d'échange de parole. Dans le monde urbain il y a une plus

grande facilité de déplacement, de transport, mais il y a une grande difficulté d'attirer les parents dans ces lieux. Lorsque nous éditons des brochures nous mettons des références d'organismes nationaux. Nous travaillons également en relais avec des partenaires régionaux, des organismes locaux, et ce sont ces organismes qui connaissent bien les structures de proximité qui donnent les références.

Geneviève Praplan

Depuis plusieurs années en Suisse nous travaillons sur le sujet des enfants de parents alcooliques. Nous avons fait un colloque national en 2003 sur le thème: «Qu'est-ce que c'est qu'être enfant de parents alcooliques?». Notre institution est une fondation et vit beaucoup de donations, ce qui nous permet une certaine indépendance. Pour mettre en place des groupes de parole d'enfants de parents alcooliques nous travaillons avec les centres d'aide et de prévention locaux en finançant le lancement de groupes de parole.

Je souhaite vous parler également de groupes de parole de parents d'enfants consommant du cannabis. Il y en a plusieurs en Suisse, notamment à Genève et à Fribourg.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Marcel Rufo, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, pédopsychiatre, chef de service de l'unité d'adolescents « Espace Arthur », Hôpitaux Sud, à Marseille

Nous avons vécu deux journées passionnantes et il faut remercier la Mildt de les avoir mises en place. En ouverture le Président de la Mildt nous a dit des choses très importantes sur la prévention. Madame Morano a parlé de l'importance des 178.000 enfants de la protection de l'enfance, de la notion de métier des parents. Elle a dit des choses importantes pour les associations, pour les professionnels.

Philippe Jeammet a ouvert le débat sur l'idée que l'adulte est l'avenir de l'enfant, qu'il faut être co-créateur, que tant qu'il y a de la vie c'est possible, mais qu'il ne faut pas céder à un aspect trop libertaire, ne pas abandonner les enfants à leur émotion. Il insiste sur la confiance. Julien Emmanuelli nous a parlé de l'importance du problème, avec 4 millions d'usagers, 3 millions d'alcooliques et 12 millions de fumeurs. Il nous a dit que tous les fumeurs de cannabis ont fumé de bonne heure, et que 90% ont consommé de l'alcool.

Marie Choquet nous a parlé de la vulnérabilité et des familles. Elle nous a dit que c'était un problème de dynamique personnelle dans une dynamique familiale et sociale. Elle a énoncé les fragilités, le placement précoce, les troubles psychologiques, voire psychiatriques des parents, la séparation, la consommation familiale, la recomposition, le niveau de l'évolution, et la différence avec les pays. Elle insiste sur l'importance du repas de famille, la perte de temps vécu ensemble. Comment vivre ensemble des moments pour devenir plus fort, comment se renforcer, mutualiser les choses. Elle précise le danger des amis consommateurs.

Véronique Delvenne nous a parlé sur un plan psychopathologique de la notion de l'inhibition comme facteur parfois négligé. Nous parlerons ensuite de la notion de l'alliance avec les familles, comme si nous étions passés d'une verticalité à une transversalité avec les familles, comme si nous étions passés de l'idée « je t'éduque à je te comprends » avec toutes les difficultés paradoxales qu'une démocratie familiale qui avance entraîne.

Dominique Youf nous a entraînés dans l'histoire de la rupture anthropologique, dans les notions de perte de temps, tout en étant optimiste malgré un discours qui pouvait passer pour passéiste.

Avec beaucoup de brio, Françoise Dekeuwer-Defossez nous a parlé de l'autorité parentale et du décalage entre autorité parentale et domiciliation.

Patrice Huerre nous a parlé du savoir dire non, sur le fait d'avoir un rôle clair.

Irène Théry, sociologue et grand spécialiste des familles recomposées, a insisté sur le fait que nous ne pouvons pas être que dans le particulier. Elle insiste sur le statut de la mère, sur l'obligation d'un statut relationnel qui n'est pas neutre. Elle insiste également dans l'un de ses ouvrages sur les nouveaux pères, sur son souhait d'égalité dans la différence. L'égalité des rôles parentaux, mais différence pour les identifications au niveau des enfants.

Alain Braconnier a insisté sur l'authenticité. Il reprend Freud et il parle d'amour comme base pour aller bien. Il précise que cette authenticité doit également se retrouver à tous les moments de la vie, même si cela est difficile.

Didier Houzel nous a apportés beaucoup d'éléments sur la notion de légitimité, sur comment construire la légitimité d'adulte. Il dit qu'est légitime celui qui est désigné.

Ce matin nous avons entendu Philippe Meirieu et Eirick Prairat. Je vous rappelle et je survole l'apport très important de Philippe Meirieu avec Transmission, devoir, impasse, exigence domestique, historique, culture et inachevé. Eirick Prairat avec une extraordinaire clarté prendra trois aspects, l'aspect sociologique, l'aspect philosophique et l'aspect anthropologique. Nous sommes passés au rôle du tiers.

Philippe Jeammet a commencé par une notion assez intéressante et nous dit au début de son exposé: la catastrophe fait tiers. C'est vrai que la catastrophe fait tiers, et l'on peut imaginer que près de l'Ambassade de France en Haïti il y ait un sas de pré-adoption qui permettra que les parents rencontrent les enfants, voient des psychologues, des psychiatres, des pédiatres, pour que l'adoption soit mieux réussie dans ce pays qui est notre fournisseur n° 1 de l'adoption internationale. Philippe Jeammet nous a parlé également de l'amour, de la confiance. Il fait une véritable description du paranoïaque et termine par un débat sur le religieux qui est un autre débat d'ouverture. Xavier Pommereau a travaillé sur le même sujet. Il commence par une monographie, il parle de transmission, de courroie intermédiaire.

Enfin, nous avons eu l'apport intéressant de la dernière table ronde, en commençant par la directrice générale. Vous nous apportez tous et toutes une dimension supplémentaire qui est une dimension qui rejoint votre association, l'apport des familles. Le fait que le temps est passé où seul les spécialistes et les professionnels peuvent fonctionner. Les familles dans tout ce que vous faites sont indispensables. Que l'on fasse des études au niveau d'un pays, ou de régions, ou des programmes européens, des expériences sociologiques, dans tous les cas les familles ont changé et ont fait des progrès. Deuxièmement, elles sont plus démocratiques. Troisièmement, comme c'est plus compliqué d'être parent des difficultés singulières apparaissent, qui sont des difficultés de luxe par rapport au milieu socioéconomique effondré. Le débat sur la fessée est très éclairant. Ces familles sont un peu séductrices, c'est: je veux te plaire, plutôt que je t'éduque, avec un certain jeunisme. Les parents sont toujours jeunes, les familles se recomposent trois fois, il faut toujours être heureux, c'est le mythe du bonheur. C'est peut-être un peu plus difficile, il y a quelques difficultés à être parents. Et peut-être qu'à distance ce type de journée permettra un consensus, une remontée d'expériences, une remontée d'apports, un remontée de théorisation sur le travail social, sur les données, sur les recherches. On peut imaginer que l'on fait de la prévention des futures générations. Si nous sommes trop libertaires les jeunes peuvent devenir très rigides, et nous risquons d'être des grands-parents soixante-huitards.

Je vois en ce moment des adolescents issus d'un couple d'intellectuels qui auraient mérité des soins plus précoces. Il aurait fallu s'en occuper dès l'âge de 3 ans, mais comme ils étaient soutenus par leurs parents et qu'ils réussissaient bien en classe on ne les a pas aidés à réfléchir. Ils sont extrêmement perturbés et perturbants, mais très intéressants. Les parents ont décidé de me faire adopter leurs enfants parce qu'ils me connaissent bien. Les parents fument du haschisch tous les soirs mais refusent que leurs enfants fument. J'ai donc envoyé les parents vers Olivier pour qu'ils

travaillent avec des parents en groupe de parents. Les groupes de parents peuvent avoir leur utilité mais en même temps ceux-là sont difficiles parce qu'ils ne veulent pas changer de cap. Ils partent souvent le samedi en abandonnant leurs enfants avec de l'argent de poche, et un samedi les enfants m'ont téléphoné et m'ont dit: il faudrait vraiment que vous les receviez plus souvent. Je vais essayer et je pense que ce que vous disiez sur la prévention, l'action précoce, Monsieur le Président, est fondamental. Pourquoi ne pas commencer tôt et laisser évoluer les choses. Je vais donc les voir avec leurs enfants en essayant de «parentaliser» les enfants pour leurs parents. Ces enfants sont devenus les parents de leurs parents.

CLÔTURE

Etienne Ataire, président de la MILDT

Tout d'abord des mots de remerciement pour ceux qui ont permis cet événement. L'équipe de la Mildt, le Conseil scientifique, le professeur Jeamment, tous les intervenants. Monsieur Rufo, Madame Goutard, à tous ceux qui se sont passionnés pour ces questions depuis des mois voir des années. Ces journées de mon point de vue ne peuvent soient être un aboutissement, elle sont au contraire, un point de départ. Le prémisses de ce projet futur est une modification de notre posture critique habituelle qui nous conduit le plus souvent à nous interroger de manière prioritaires sur les causes des difficultés par certain sans jamais nous interroger sur les raisons qui font que d'autres ne rencontreront jamais ces difficultés.

On doit, en matière de prévention, se demander pourquoi il y a des gens qui ne vont pas bien, et pourquoi il y a des gens qui vont bien. Pourquoi plus de la moitié des jeunes de 17 ans n'ont jamais touché au cannabis et ne toucheront jamais au cannabis. Pourquoi il y a des gens qui, malgré des difficultés économiques, sociales, ne seront pas confrontés à la délinquance, ne seront pas confrontés aux difficultés d'être ?

Nous connaissons certaines causes, mais nous devons améliorer notre science de la protection, Émettons une hypothèse; et si ceux qui étaient préservés de la drogue, de la violence ou des autres conduites à risques, n'était les mêmes que ceux qui cumulent les facteurs de protection ?

A ce titre, nous devons travailler sur ce qui peut améliorer les protections de chacun, en cherchant à chaque fois ce qui peut contrecarrer une éventuelle vulnérabilité naturelle ou sociale.

La question est de savoir ce que nous allons faire à la suite de ces assises. Nous avons décrit les contenus, de nouvelles initiatives ont été prises, de nouveaux programmes sont disponibles et qui appartiennent à chacun, il n'y a pas de droits de propriété sur un certain nombre d'initiative.

Il y a des modifications de point de vue, la reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle fondamental des parents. C'est ce qu'a rappelé le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire.

D'autres projets visant à mieux asseoir ce rôle, sont en cours. La Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) a donné des instructions pour que les détenus qui sont souvent également des parents placés dans une situation particulière, notamment les pères, puissent exercer leur parentalité, recevoir les bulletins de classe qui donnent les résultats scolaires de leurs enfants sans retard ou pour qu'ils puissent rencontrer la mère de leurs enfants pour évoquer les questions scolaires.

Dans les hôpitaux on s'efforce, malgré la longue maladie, l'hospitalisation qui dure, de préserver cette part importante qu'est la parentalité pour la personne qui est hospitalisée. Il faut accompagner ces mouvements partout.

La MILDT et le secrétariat d'Etat à la famille sont tout à fait conscient des nécessités de faire que les parents soient plus impliqués, plus assistés, plus aidés et ce partout sur le territoire.

C'est pourquoi des assises de la petite enfance seront organisées au mois de juin prochain. Il serait important que dans les régions, les uns et les autres, vous puissiez, avec l'aide des pouvoirs publics, organiser des assises régionales pour qu'il y ait un mouvement militant qui fasse que les parents puissent être considérés comme des partenaires à part entière dans l'éducation des enfants. D'autres éléments précis ont été développés, il y aura un site internet sur la parentalité, un travail sera effectué avec les associations pour mettre en place une assistance téléphonique pour les parents qui recherchent un accompagnement ou qui veulent vaincre une difficulté.

Il est nécessaire de relever que le gouvernement ne souhaite pas faire de ces assises un événement unique sans lendemain.

C'est pourquoi, l'INPES va mener une campagne de communication sur les moyens mis à la disposition des parents. C'est la première fois depuis longtemps que la France va faire une campagne de communication sur l'aide que les parents peuvent recevoir et ainsi leur redonner confiance dans leur capacité à protéger leurs enfants.

Cette campagne rappellera que la parole d'un parent est pratiquement toujours chez un enfant le meilleur moyen de prévenir les difficultés de la vie, qu'il s'agisse des maladies ou de la vie sociale. C'est pourquoi nous devons avoir confiance dans les parents comme relais de la parole publique.

Nous avons confiance dans les capacités des parents, mais de manière générale nous devons avoir confiance dans les capacités des adultes à s'entendre, à être solidaires, et à mettre en place les dispositifs qui s'imposent. Je vous renvoie la responsabilité de l'organisation d'assises régionale le cas échéant, et je vous renvoie la possibilité de monter des expérimentations. C'est très simple de monter une expérimentation, c'est demander au préfet dans un département de mettre en place le plus de groupes de parole possibles pour les adultes, de transformer ce qui est de

l'ordre de l'action auprès de enfants en matière d'éducation à la santé, en matière de prévention des toxicomanies. Il faut se donner la liberté de faire des expérimentations.

J'ai été très frappé de constater qu'au Portugal, en Suisse, partout dans le monde, on essaie d'expérimenter et que la France reste un peu figée sur ces modèles anciens. Il faut être inventif, il faut pouvoir mener ces expérimentations. Nous avons collectivement la chance d'avoir des institutions, je pense aux expériences qui sont menées par l'Inpes. Cela ne fonctionne pas toujours, néanmoins cela a le mérite d'exister. Dans les mois qui viennent nous allons essayer de suivre et d'aider à la mise en place de toutes ces expérimentations. Nous sommes tous conscients que la question des drogues est très importante, que qu'elle trouve son origine certes dans les dysfonctionnements des individus sans doute, mais dans nos sociétés également. Essayons de travailler les uns pour les autres. C'est l'enjeu que la Mildt s'est fixée, nous sommes à votre service et nous espérons qu'avec vous nous pourrions travailler les uns avec les autres pour nos enfants. Je vous remercie.